

# TOME II : ANNEXES

Les déléguées s'interrogent...

Qui s'occupera des enfants?

Qui fera mon travail  
sur mon champ de  
légumes et sur  
le champ de  
mon mari?



TANDJOMA

MARIE

Est-ce que ma contribution aux cotisations et aux travaux du groupe seront annulées ou reportées?

Est-ce que je toucherai une compensation pour avoir interrompu mon commerce de tchoucoytou?

Qui s'occupera de mes porcs?

Je m'approcherai de mon mari, de ma coépouse et des femmes du quartier; Je gronderai d'avance un peu mes enfants pour qu'ils ne soient pas négligents; Je demanderai à ma voisine et à ma soeur d'aider un peu ma coépouse.

FRANÇOISE

## TABLE DES ANNEXES

Annexe 1: Les Outils de Collecte des données dans le cadre de cette thèse .....	310
Annexe 2: Outil pour le recensement des associations existantes dans les villages.....	315
Annexe 3: Programmes et projets intervenus à Cobly.....	316
Annexe 4: Classification des villages de la commune de Cobly suivant la concentration des interventions en développement et les effets obtenus .....	331
Annexe 5: Listes des villages d'action par intervention dans la commune de Cobly .....	332
Annexe 6 : Relevés GPS des ressources sises sur les sites de recherches à Cobly .....	333
Annexe 7: Synthèse de l'historique des projets conduits par la coopération néerlandaise.....	335
Annexe 8: Synthèse de l'historique des projets conduits par la coopération belge.....	343
Annexe 9: Prévalence de l'Insécurité Alimentaire en 2008 et en 2013.....	352
Annexe 10: Liste des Coopératives Villageoises de Production de Riz (CVPR) existantes à Cobly.....	354
Annexe 11: Empowerment ou le Développement des Pouvoirs d'Agir (DPA) (Ressources de pouvoir individuelles).....	355
Annexe 12: Les différents types et de ressources de pouvoir.....	359
Annexe 13: Les différents types de domination .....	362
Annexe 14 : Liste de présence atelier de restitution et d'échanges autour des données produites (09 Septembre 2013).....	363
Annexe 15: Les différentes typologies de la participation. ....	366
Annexe 16: Les trois modèles de participation selon Bresson .....	370
Annexe 17: L'analyse des verbes d'action participative utilisés dans les items du PAMRAD .....	372
Annexe 18 : Conceptualisation des différentes thématiques au cœur de la thèse dans les langues de la zone de collecte.....	374
Annexe 19: Le Champ Ecole Producteur en quelques mots.....	375

Annexe 20: Formations réalisées au profit des Assistants Techniques et des animateurs de la SNV en 1995 en prolongement de celles exécutées depuis 1991. ....	376
Annexe 21: Les OPGFs en questions .....	376
Annexe 22: L'expérience de l'OPGF de Nanagadé .....	378
Annexe 23: Processus de formalisation de la CECA de Nanagadé et de construction du bâtiment qui l'abrite. ....	379
Annexe 24 : Schéma de la participation aux associations communautaires.....	380
Annexe 25 : Historique et peuplement de Nanagadé.....	381
Annexe 26: Les outils utilisés pour travailler la terre dans le cadre de la production végétale.....	382
Annexe 27 : Modèle de construction et organisation spatiale des habitations en milieu Gamgam.....	384
Annexe 28: Modèle de construction et organisation spatiale des habitations en milieu N'Belmè.....	385
Annexe 29: Calendrier agricole de production du riz.....	386
Annexe 30: Calendrier agricole de production des spéculations maraîchères.....	388
Annexe 31: Quelques documents référentiels pour Tokibi .....	391
Annexe 32: Quelques documents référentiels pour Nanagadé.....	400
Annexe 33: Typologie des facteurs qui favorisent ou non les appropriations.....	402
Annexe 34: Références des matériels mis à disposition de l'UCCPR Cobly par les projets.....	405
Annexe 35 : Grenier réalisé au profit des vulnérables par LISA 1 assorti des étapes de réalisation.....	406
Annexe 36: Les schémas des cycles de vie des producteurs (études de cas).....	407

# ANNEXES TRANSVERSAUX

## Annexe 1: Les Outils de Collecte des données dans le cadre de cette thèse<sup>1</sup>

### 1.1. Outil RFV

#### 1) Participation ou non à une OP/

Si oui

- Profil historique de membre.
- Profil historique de/des OP.
- Historique de la (des) ressource-s, rente-s et/ou artefacts gérée-s.
- Etat de la (des) ressource-s, rente-s et/ou artefacts gérée-s.
- Mode d'organisation des activités autour de-s rente-s et/ou artefacts.
- Mode (s) de gouvernance de la (des) rente-s et/ou artefacts.
- Gains personnels et collectifs.
- Difficultés majeures
- Mise en relation avec le développement local
- Et si expérience (s) à reprendre

#### 2) Niveau d'appropriation et degré d'amélioration des pratiques

#### 3) Si non pourquoi et comment s'exécutent les activités agricoles ?

### CONTENU SYNOPTIQUE DE QUELQUES POINTS DU CANEVAS

#### 1. PROFIL HISTORIQUE DE MEMBRE ET DE L'ORGANISATION PAYSANNE

- ✧ Historique de la vie de membre d'organisation, du premier contact à aujourd'hui.
- ✧ Description simple du processus d'émergence de l'OP et des différentes phases de sa « vie ».
- ✧ Initiative locale ou portée par des acteurs extérieurs ?
- ✧ Quels rôles pour chaque acteur ?

#### 2. HISTORIQUE DE LA RENTE, DE L'ARTEFACT ET/OU DU VESTIGE

- ✧ Qui l'a réalisé ou laissé ?
- ✧ Quand cela a-t-il été fait ?
- ✧ Pourquoi cela a-t-il été fait ?
- ✧ Comment cela a-t-il été fait ?
- ✧ Pour qui cela a-t-il été fait ou n'a-t-il pas été fait ?
- ✧ Qui en a émis le vœu et a décidé de sa forme actuelle ?
- ✧ Quelle a été la part de la communauté dans la réalisation des activités ?
- ✧ Quelle était la spécificité de l'intervention en termes d'offre ?
- ✧ Quelles normes/règles introduites ?
- ✧ Origine des normes et/ou règles qui sous-tendent l'OP et origine des ressources utilisées.

<sup>1</sup> Les quelques contenus donnés ici ne sont qu'indicatifs et donc pas forcément représentatifs à 100% des contenus des échanges que nous avons eus avec les acteurs. Les contenus donnés sur le terrain dépendent largement de la tournure des discussions eu égard à nos questionnements, mais surtout aux vécus des acteurs.

### 3. ETAT DE LA RENTE, DE L'ARTEFACT ET/OU DU VESTIGE

- ✧ Rentes et vestiges croulants ou fonctionnels ? (Constat visuel)
  - Si fonctionnel, décrire mécanismes de maintien de la fonctionnalité depuis la réalisation?
  - Si non fonctionnel Pourquoi ? décrire exactement la panne et situer si possible les responsabilités dans sa survenue.
  - Quels impacts sur le bien-être des membres et de la communauté ?
- ✧ Nouvelles interventions sur même rente ?
  - Si oui comment la rente a-t-elle été ciblée et suivant quelles modalités a-t-elle été ré utilisée ? et pour quels impacts ?

### 4. GOUVERNANCE DE LA RENTE, DE L'ARTEFACT ET/OU DU VESTIGE

- ✧ Quelles Dynamiques organisationnelles autour de la rente? Par qui cela se gère ou ne se gère pas depuis sa réalisation jusqu'aujourd'hui ? Dénomination ?
- ✧ Comment ces personnes ont-elles été ciblées ? Qui les a identifiées et suivant quels critères ?
- ✧ De quelle (s) couche (s) et localité (s) sont-elles issues ?
- ✧ Comment sont-elles structurées ?
 

Si en comité, comment les responsables sont-ils choisis et dans quelle couche sociale ? Quelle est la dynamique interne du comité : renouvellement ou non équipe de gestion ?
- ✧ Quels sont les rôles et missions qui leur sont dévolus ? Ils sont définis comment et par qui ?
- ✧ Comment ont-elles internalisé les rôles et responsabilités qui sont les leurs ?
  - Formation et pour quelles perspectives ?
  - Tous les membres ou Comment les participants délégués ont-ils été sélectionnés ?
  - Formation aux frais de qui ? Et après ? Quels impacts dans le temps sur la gestion du groupe et de la rente ?
- ✧ Comment fonctionnait et/ou fonctionne-t-il? Existence ou non de régulation interne ? Quel niveau d'observance depuis l'installation ?
- ✧ Combien de personnes assistent aux réunions ?
- ✧ Quelle est la fréquence des réunions et autres plateformes d'échanges ?
- ✧ D'autres groupes spécifiques se sont-ils formés?
- ✧ Quelles modalités d'usage et /ou d'accès aux rentes/artefacts ou vestiges? Pré établis ou non ? Niveau de respect des normes en matière d'accès ? Equité ou non dans l'accès entre membres et non membres du groupement ?
- ✧ Quelles ramifications dans les hameaux et quelles relations avec autres structures faitières ou autres ? Décrire les modalités de collaboration, les types de relation (insister sur les implications dans la gouvernance de la structure, la mise en œuvre des activités,...).
- ✧ Qu'est ce qui maintient aujourd'hui le groupe? \_motivations
- ✧ Quelles activités mène-t-il ou ne mène-t-il pas et dans quelles perspectives ?
- ✧ Y a-t-il eu des problèmes au cours de la gestion ?
  - Si oui pourquoi et quelles résolutions apportées et comment ? A quels acteurs a-t-on recouru et pourquoi ?
  - Si non comment l'a-t-on évité ?
- ✧ Espaces de tensions sociales ou de conflits ?
  - Si oui pourquoi et comment cela se manifeste ?
  - Quels mécanismes de gestion ? A quels acteurs a-t-on recouru et pourquoi ? Entente finalement ou non ?
  - Si non comment comprendre ?

- ❖ Opinions rétrospectives sur les responsables et la manière dont ils ont conduit le groupe, les actions, les ressources et les artefacts.

## 5. MISE EN RELATION AVEC LE DEVELOPPEMENT LOCAL

- ❖ Quels groupes extérieurs étaient en relation avec le village dans le cadre de l'intervention ? (agences étrangères de développement, instances ou personnalités politiques régionales ou nationales, agents locaux d'encadrement, ONG, ...)
- ❖ Quels sont les liens qui sont tissés entre le comité et les autres acteurs?
- ❖ Des formes de leadership sont-elles apparues ?
- ❖ Quels rôles dans le développement du village?
  - Au niveau des individus ? Combien de ménages en tire profit pour leur mieux être ?
  - Au niveau collectif, quelles retombées sur le développement des hameaux et du village ?
- ❖ Mise en adéquation ou non avec le nouvel cadre institutionnel de gestion des affaires publiques : la décentralisation ?
  - Quels rôles pour le CA, le Chef du Village, le conseiller communal du milieu ?
- ❖ Prospérité individuelle vs prospérité collective ?

### 1.2. Outil RCV

#### C'est un entretien au sujet de votre vie

Racontez-moi votre vie, des tranches du passé de votre vie telles que vous vous en rappelez et votre futur comme vous l'imaginez. Ceci ne concerne pas toute votre vie dans le détail. Vous pourrez vous limiter aux séquences qui vous paraissent essentielles, aux initiatives et aux événements qui ont été déterminants dans votre trajectoire, et aux situations présentes qui selon vous vont peser sur votre trajectoire future. Votre récit sera donc forcément sélectif, à votre guise. Je pourrais vous poser, de temps à autres, des questions de précision.

Ce que dans ma recherche mes patrons et moi cherchons à comprendre c'est :

- Comment les gens de cette région se débrouillent sur les 20, 30 ou 40 dernières années pour s'en sortir ?\*
- Comment sont-ils rentrés en contact avec ou ont-ils maîtrisé les techniques améliorées de production de certaines spéculations agricoles ?
- Quels ont été les causes et les processus des succès enregistrés et des échecs subits ?
- Est-ce qu'il y a des espoirs ou des craintes pour le futur et pourquoi ?
- Assurance de confidentialité
- Questions d'éclaircissement?

#### A. Les chapitres de vie : les moments clés

Si vous regardez en arrière depuis votre enfance, pouvez-vous repérer les grandes phases, étapes ou moments clés de votre évolution. Pas en détail pour le moment. Nous les reprendrons plus tard un à un pour que vous fournissiez en plus de détails.

#### B. Les événements majeurs (en bien ou en mal)

Quels sont les événements, incidents, phénomènes, etc. qui ont marqué votre vie, en bien ou en mal, éclatant, mémorable ou particulièrement terne ?

Pour chacun de ces événements ou phénomènes (donnez beaucoup de détails):

- De quoi s'agit-il ?
- En quoi trouvez-vous que cela a été important dans votre vie ? (*recherche d'indicateurs quantitatifs si possible*).
- Quels étaient les sujets/objets en jeu ?
- Comment cela vous a avancé (ou retardé) dans votre vie ? (*recherche d'indicateurs quantitatifs si possible*).
- Quelles personnes et institutions étaient impliquées ? (*faire une liste et préciser autant que possible les dates, la nature de leurs apports/préjudices avec quantification des effets*).

#### 1. Le point culminant

Pouvez-vous doigter un événement, une péripétie que avec le recul, vous pouvez considérer comme ayant été un point positif culminant dans votre vie et marqué son cours de manière radicale ? Sur ce moment/événement particulier, dites-moi :

- De quoi s'agit-il et qu'est-ce qui s'est passé ?
- Quels sont les lieux où cela s'est produit ?
- Dans quel contexte particulier de votre vie et de votre milieu ?
- Quelles personnes et institutions étaient impliquées ?
- Pourquoi vous pensez aujourd'hui qu'il s'agit d'un point culminant ?
- Quels étaient vos sentiments à l'époque, avant et après l'événement ?

## **2. Le point déprimant**

En passant en revue maintenant toute votre vie, dites-moi l'événement ou le moment que vous pouvez considérer aujourd'hui comme le moment où vous avez été au plus bas ? Sur ce moment/événement particulier, dites-moi :

- De quoi s'agit-il et qu'est-ce qui s'est passé ?
- Quels sont les lieux où cela s'est produit ?
- Dans quel contexte particulier de votre vie et de votre milieu ?
- Quelles personnes et institutions étaient impliquées ?
- Pourquoi vous pensez aujourd'hui qu'il s'agit d'un point déprimant ?
- Quels étaient vos sentiments à l'époque, avant et après l'événement ?

## **3. Le tournant.**

En passant en revue maintenant toute votre vie, dites-moi l'événement ou le moment que vous pouvez considérer aujourd'hui comme un moment où votre vie a connu un tournant ou un changement majeur ? Sur ce moment/événement particulier, dites-moi :

- De quoi s'agit-il et qu'est-ce qui s'est passé ?
- Quels sont les lieux où cela s'est produit ?
- Dans quel contexte particulier de votre vie et de votre milieu ?
- Quelles personnes et institutions étaient impliquées ?
- Pourquoi vous pensez aujourd'hui qu'il s'agit d'un tournant ?
- Quels étaient vos sentiments à l'époque, avant et après l'événement ?

## **4. Le meilleur souvenir de jeunesse: Idem**

## **5. Le pire souvenir de jeunesse: idem**

## **6. Des épisodes de sagesse/clairvoyance face à des opportunités :**

Pouvez-vous me décrire des événements de votre vie dans lesquels vous avez fait preuve de grande sagesse?

- Soit dans des conseils que vous avez prodigués à des personnes,
- Soit dans vos relations avec des personnes,
- Soit dans des décisions personnelles que vous avez prises,
- Ou un comportement que vous avez adopté dans une situation particulièrement critique.

Dans chaque cas :

- De quoi s'agit-il et qu'est-ce qui s'est passé ?
- Quels sont les lieux où cela s'est produit ?
- Dans quel contexte particulier de votre vie et de votre milieu ?
- Quelles personnes et institutions étaient impliquées ?
- Pourquoi vous pensez aujourd'hui qu'il s'agit d'un tournant ?
- Quels étaient vos sentiments à l'époque, avant et après l'événement ?

## 7. Expériences remarquables de projet

Avez-vous connu ou croisé dans votre vie des projets ou des personnes impliquées dans des projets qui ont été déterminants en bien ou en mal dans votre trajectoire?

*Faites un listing exhaustif si possible*

Pour chaque cas, dites-moi :

- De quoi s'occupait le projet ?
- Qui étaient porteurs/ médiateurs ?
- Comment avez-vous été impliqués et sur quoi ?
- Quels bénéfices et quels revers pour vous (*quantifiez autant que possible*) ?
- Modalités de gestion et analyse rétrospective.
- Etc.

## 8. Estimation des pouvoirs d'agir. Évoquez-les avant et après le démarrage de votre conduite autonome des activités agricoles.

### 1.3. Outil pour enquête méso et macro (à titre indicatif).

- 1) Historique de l'action : de l'idée à la mise en route.
- 2) Type (s) et caractéristique (s) du/des projet-s.
- 3) Cible-s et méthodes de ciblage.
- 4) Territorialisation, étendue et modalités du choix des zones d'intervention.
- 5) Domaines/ Activités : modalités de définition.
- 6) Dispositifs sociotechniques et provenance ou modalités de formalisation.
  - Approche d'introduction - d'implémentation ou de vulgarisation du dispositif socio-technique.
  - Réaction acteurs ou populations visés-es.
  - Degré d'internalisation, de maîtrise et de réplique.
  - Difficultés majeures connues.
  - Points forts et points faibles.
- 7) Existence ou non de vestige ou artefacts (pourquoi réalisé et d'où vient l'idée).
  - Actuel état.
  - Mécanismes de gouvernance : origine, effectivité, forces et faiblesses. Analyse rétrospective de ces mécanismes et du rôle de chaque acteur.
- 8) Schéma relationnel établis et gestion
  - Points forts et points faibles
  - Rôles de chaque acteur et incidences réelles sur les actions conduites et les résultats
- 9) Dynamiques actuelles et analyse.
- 10) Rétrospective sur la coordination des acteurs impliqués.
- 11) Difficultés liées à la collaboration et stratégies / logiques déployées par chaque acteur.
- 12) Quelles incidences sur la conduite des actions, les relations collaboratives, les résultats pour les projets et leurs porteurs et pour les bénéficiaires.



## Annexe 2: Outil pour le recensement des associations existantes dans les villages

Commune :	COMM : I__I I__I
Arrondissement :	ARRON : I__II__II__I
Village :	VIL : I__II__II__II__I
Quartier/ Hameau :	
Dénomination de l'association (si en langue signification en français):	
Nature de l'association (Groupement Mixte-GM-, Groupement d'Homme-GH-Groupement de Femme-GF-)	
Historique de la création :	
Date de création :	DACRE : I__II__I
Objectifs poursuivis :	
Effectif des membres par sexe	
Groupes socio culturels d'appartenance de la plupart des membres :	GSC : I__II__I
Modalité (s)-critères d'adhésion :	
Types d'activités menées (artisanale, agricole, stockage et commercialisation,...)	
Principales :	
Secondaires :	
Pendant combien de temps l'activité les occupe dans le mois et dans l'année?	
Quels acteurs et quels rôles dans l'exécution de l'activité?	
Existence ou non de règlement intérieur et de statut :	POSRI I__I
Description des mécanismes d'élaboration :	
Description du mode de fonctionnement (fréquence des réunions, types de sanctions prévues, modes d'élection des responsables, fréquence de renouvellement du bureau, modalités de prise des décisions,...):	
Description des systèmes de production utilisés (intran, les techniques de production utilisées, Méthode, Outils de production.....) :	
Description du processus d'acquisition des techniques de production usitées :	
Quels appuis reçus, de qui et pour quels intérêts collectifs et individuels?	
Quels profits individuels tire-t-on de l'appartenance à l'association?	
Quels profits collectifs génère l'association ?	
Quels profits sociaux génère l'association (mobilisation de contrepartie de réalisation d'infrastructure par exemple,...)	
Pourquoi l'association est-elle nécessaire ?	
Difficultés et Besoins :	

### Annexe 3: Programmes et projets intervenus à Coby

<i>SECTEUR</i>	<i>PROGRAMMES/PROJETS INTERVENUS</i>	<i>PARTENAIRES OU ORGANISME D'APPUI</i>	<i>DOMAINES D'ACTIONS</i>	<i>ACTIONS CONDUITES</i>	<i>PÉRIODES D'ACTIONS</i>	<i>COÛT DE L'INTERVENTION</i>
SANTÉ	Appuis Néerlandais aux Soins de Santé Primaire (ANSSP)	SOCIÉTÉ NEERLANDAISE DE DÉVELOPPEMENT (SNV)				
	Fondation UniCrédit : UNIDEA	ONG italienne	Santé éducation	Construction et équipement du Centre de Santé de Coby Appuis en équipements médicaux Renforcement des capacités du personnel	2 ans	+ 150 000 000
	Projet d'Amélioration de la Santé de base dans la ZS de Tanguiéta – Projet « TATA SOMBA I »					
	Projet d'Amélioration de la Santé de base dans la ZS de Tanguiéta – Projet « TATA SOMBA II »					
	PALU ALAFIA	Gouvernement & PTFs	Santé	Dons de médicaments	2010	
	PID	Gouvernement & PTFs	Santé	Don de Moustiquaire		
	Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)	NU		Renforcement des capacités institutionnelles Renforcement des compétences Sensibilisation Gestion axée sur les résultats Études et recherches Plaidoyers, Mobilisation des ressources Prise en compte et intégration des questions de population et développement dans les plans et programmes de		
	Projet BEN7R22A « Services de santé de la reproduction de qualité, intégrés et accessibles dans les zones d'intervention du programme » -ZS-Tanguiéta, Matéri et Coby					
	Projet BEN7R22B « Projet intégré de lutte contre les fistules obstétricales au Bénin » -toutes les communes de l'Atacora et de la Donga					
Projet BEN7R53A »Appui au						

<i>SECTEUR</i>	<i>PROGRAMMES/PROJETS INTERVENUS</i>	<i>PARTENAIRES OU ORGANISME D'APPUI</i>	<i>DOMAINES D' ACTIONS</i>	<i>ACTIONS CONDUITES</i>	<i>PÉRIODES D' ACTIONS</i>	<i>COÛT DE L'INTERVENTION</i>
	renforcement des services de communications stratégiques en SR/SRAJ/IST/VIH SIDA »-ZS Natitingou, Toucountouna, Boukombé+ZS Tanguiéta, Matéri, Cobly			développement ; Réduction de la mortalité maternelle ○ Communication		
	Projet de renforcement des capacités des sages-femmes-ZS Natitingou, Toucountouna, Boukombé+ZS Tanguiéta, Matéri, Cobly					
	Appui à l'installation du système d'information Communal SIC -ZS Natitingou, Toucountouna, Boukombé+ZS Tanguiéta, Matéri, Cobly					
	Population Service International (PSI)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sensibilisation, par le biais des ONG des cibles.</li> <li>▪ Sensibilisation par le biais des médias.</li> <li>▪ Supervision des activités par les maires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Santé,</li> <li>▪ Santé de la reproduction (VIH-SIDA/IST),</li> <li>▪ Hygiène</li> </ul>			300 00 000 F CFA 100 000 000 F CFA  40 000 000 F CFA
<b>14</b>						
AGRICULTURE, GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES	Projet de Désenclavement Rural (PDR)-Projet d'Appui à la fourniture de l'Eau Potable et Assainissement (PAEPA)	Société Néerlandaise de Développement (SNV)	Désenclavement Rural / Approvisionnement en Eau potable et Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réalisation de piste de desserte rurale</li> <li>○ Réalisation d'ouvrages d'arts</li> <li>○ Réalisation d'ouvrages d'eau et d'assainissement</li> <li>○ Renforcement des</li> </ul>	1993-1995	

<i>SECTEUR</i>	<i>PROGRAMMES/PROJETS INTERVENUS</i>	<i>PARTENAIRES OU ORGANISME D'APPUI</i>	<i>DOMAINES D' ACTIONS</i>	<i>ACTIONS CONDUITES</i>	<i>PÉRIODES D' ACTIONS</i>	<i>COÛT DE L'INTERVENTION</i>
				capacités ○ Renforcement organisationnel		
	Projet d'Appui au Développement des Sous-Préfectures (PADES)		Appui au développement de la sous-préfecture	○ Appuis au développement des AGR, notamment en agriculture ○ Développement institutionnel, Renforcement organisationnel, Genre, Infrastructures, Assainissement, ○ Renforcement des capacité	1991-1994	
	Projet d'Appui au Développement Institutionnel des Communes (PADIC)		Appui au développement institutionnel des communes	○ Appui pour l'accroissement des capacités de Maîtrise d'Ouvrage des administrations locales en matière d'infrastructures, sociocommunitaires ○ Appuis institutionnel, ○ Appui organisationnel, ○ Réalisation d'infrastructures, ○ Renforcement des capacités, ○ Préparation à la décentralisation.	2000-2003	
	PROCOTON-Kouandé, Coby et Djougou		Promotion de la filière Coton	○		
	Lutte Intégrée pour la Sécurité Alimentaire I (LISA I)-Matéri, Coby et Tanguiéta	Coopération Technique Belge Multilatérale	Lutte pour la sécurité alimentaire à travers	○ Agriculture (production maïs et produits maraîchers)	2002-2007	

<i>SECTEUR</i>	<i>PROGRAMMES/PROJETS INTERVENUS</i>	<i>PARTENAIRES OU ORGANISME D'APPUI</i>	<i>DOMAINES D' ACTIONS</i>	<i>ACTIONS CONDUITES</i>	<i>PÉRIODES D' ACTIONS</i>	<i>COÛT DE L'INTERVENTION</i>
		Louvain Coopération	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appuis aux AGR, notamment en agriculture,</li> <li>○ Appuis pour la prise en charge sanitaire,</li> <li>○ Appuis pour le stockage des produits vivriers,</li> <li>○ Appui aux vulnérables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Guichet Economie Locale (GEL)</li> <li>○ Appui aux structures de financement de base (CECA ou Agence CMEC)</li> <li>○ Mutuelle de santé</li> <li>○ Renforcement des capacités</li> </ul>		
	Lutte Intégrée pour la Sécurité Alimentaire II (LISA II) - Matéri, Cobly et Tanguiéta	Coopération Technique Belge Multilatérale Louvain Coopération	<p>Lutte pour la sécurité alimentaire à travers</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appuis aux AGR, notamment en agriculture,</li> <li>○ Appuis pour la prise en charge sanitaire,</li> <li>○ Appuis pour le stockage des produits vivriers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Agriculture (production maïs et produits maraîchers)</li> <li>○ Guichet Economie Locale (GEL)</li> <li>○ Appui aux structures de financement de base (CECA ou Agence CMEC)</li> <li>○ Mutuelle de santé</li> <li>○ Renforcement des capacités</li> <li>○ Renforcement organisationnel</li> <li>○ Renforcement institutionnel.</li> </ul>	2008-2013	
	Projet d'Appui au Développement du Monde Rural dans les départements de l'Atacora et de la Donga (PAMRAD)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coopération Technique Belge Bilatérale (CTB)</li> <li>▪ Les ONG</li> <li>▪ Les OP</li> </ul>	<p>Agriculture :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Diversification agricole</li> <li>○ Facilitation de l'accès aux intrants et aux crédits,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Promotion culture du Riz (Introduction de nouvelles variétés et de nouvelles techniques)</li> <li>○ Appui en matériel de décorticage et d'étuvage</li> <li>○ Organisation de filière</li> </ul>	2003-2008	

<i>SECTEUR</i>	<i>PROGRAMMES/PROJETS INTERVENUS</i>	<i>PARTENAIRES OU ORGANISME D'APPUI</i>	<i>DOMAINES D' ACTIONS</i>	<i>ACTIONS CONDUITES</i>	<i>PÉRIODES D' ACTIONS</i>	<i>COÛT DE L'INTERVENTION</i>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration de la technique de production,</li> <li>○ Renforcement agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Renforcement des capacités</li> <li>○ Renforcement organisationnel</li> <li>○ Renforcement institutionnel</li> </ul>		
	Facilité d'Appui aux Filières Agricoles (FAFA)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coopération Technique Belge Bilatérale (CTB)</li> <li>▪ Les OP</li> </ul>	Agriculture : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Renforcement de la disponibilité et de l'accessibilité aux semences de qualité</li> <li>○ Amélioration de l'accès aux connaissances professionnelles et aux innovations technologiques</li> <li>○ Promotion des grandes exploitations et de l'entrepreneuriat agricoles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appui à la structuration et à la gestion des Organisations Professionnelles Agricoles et de leurs démembrements ;</li> <li>○ Appui à la mise en œuvre de services aux membres et à la prise en compte des aspects genre et environnement ;</li> <li>○ Mise en place de tables filières riz, maraîchage et anacarde ;</li> <li>○ Appui à la commercialisation des produits, à la prospection et à l'approvisionnement en intrants (semences engrais, pesticides);</li> <li>○ Appui aux activités d'amélioration de production et de transformation;</li> <li>○ Appui à la mise en relation des producteurs avec les</li> </ul>	2010-2016	5 500 000 000

<i>SECTEUR</i>	<i>PROGRAMMES/PROJETS INTERVENUS</i>	<i>PARTENAIRES OU ORGANISME D'APPUI</i>	<i>DOMAINES D' ACTIONS</i>	<i>ACTIONS CONDUITES</i>	<i>PÉRIODES D' ACTIONS</i>	<i>COÛT DE L'INTERVENTION</i>
				<ul style="list-style-type: none"> <li>opérateurs financiers ;</li> <li>○ Appui au rôle de contrôle de normes de qualité des produits par la Direction Réglementation et Contrôle (DRC) / CeRPA ;</li> <li>○ Appui conseil aux communes pour la prise en compte du secteur agricole ;</li> <li>○ Appui à la mise en place de la politique Genre du CeRPA, notamment via son réseau « genre ».</li> </ul>		
	UNSO	GTZ	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Stockage et conservation</li> <li>○ Transformation agroalimentaire</li> <li>○ Gestion de la fertilité</li> <li>○ Apiculture et reboisement</li> <li>○ Epargne-crédits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction de magasin</li> <li>-Formation</li> <li>-Lutte contre le striga, formation pour compostage</li> <li>-Formation des pépiniéristes, dons de plants d'eucalyptus</li> <li>-Installation de la CVECA Namoutchaga</li> </ul>	1993-1998	
	Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles (ProCGRN) :	Coopération Technique Allemande (GTZ)	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Environnement: Protection et gestion durable des Ressources Naturelles</li> <li>○ Agriculture: promotion des filières agricoles,</li> <li>○ Élevage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fertilisation des sols</li> <li>○ Appui pour le développement de la filière riz</li> <li>○ Renforcement des OP</li> <li>○ Aménagement de forêt et de bas-fonds</li> <li>○ Plan foncier rural</li> <li>○ Schéma Directeur d'Aménagement</li> </ul>		
	Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles et Politiques des Filières Agricoles				2014	
	Energie Domestiques (DGIS)				2012	
	Coton Made in Africa II				2012	

<i>SECTEUR</i>	<i>PROGRAMMES/PROJETS INTERVENUS</i>	<i>PARTENAIRES OU ORGANISME D'APPUI</i>	<i>DOMAINES D' ACTIONS</i>	<i>ACTIONS CONDUITES</i>	<i>PÉRIODES D' ACTIONS</i>	<i>COÛT DE L'INTERVENTION</i>
				Communal (SDAC) à travers des interventions dans les communes (MO) où sont mises les Equipes Techniques Communales (ETC), des contrats avec les CeCPA		
	Programme d'Appui au Développement Local (PADEL)	PNUD-FENU	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Production Agricole</li> <li>○ Transformation agroalimentaire</li> <li>○ Appui en infrastructures de base</li> </ul>	Formation Contribution à la réalisation de la piste Nanagadé-Tokibi Construction du Dispensaire de Nanagadé. Aménagement du bas fond de Tokibi.	1998	
	Programme Intégré de Lutte pour la Sécurité Alimentaire (PILSA)		Production agricole Sécurité alimentaire et nutritionnelle	Mise en place de crédits intrants pour la production du maïs Pesée et récupération nutritionnelle des enfants malnutris	1997-1999	
	BUPDOS		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Production agricole</li> <li>○ Accès à l'Eau</li> <li>○ Micro finance</li> <li>○ Elevage volaille</li> <li>○ Maraîchage</li> <li>○ Production agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Construction de retenue d'eau</li> <li>○ Construction puits à grand diamètre</li> <li>○ Micro crédits aux femmes transformatrices</li> <li>○ Vaccination</li> <li>○ Dons de géniteurs</li> <li>○ Dons de matériels de maraîchage</li> <li>○ Appui en intrants</li> <li>○ Sécurité alimentaire</li> <li>○ Récupération nutritionnelle des</li> </ul>	1997-2013	



<i>SECTEUR</i>	<i>PROGRAMMES/PROJETS INTERVENUS</i>	<i>PARTENAIRES OU ORGANISME D'APPUI</i>	<i>DOMAINES D' ACTIONS</i>	<i>ACTIONS CONDUITES</i>	<i>PÉRIODES D' ACTIONS</i>	<i>COÛT DE L'INTERVENTION</i>
				enfants malnutris		
	CeRPA	Gouvernement	Production agricole (riz)	Aménagement bas-fonds	2007-2009	
	Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PUASA)	Gouvernement	Production agricole	Intrants pour maïs	2008-2010	
	Plan Bénin	Plan International	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sécurité Alimentaire</li> <li>○ Scolarisation</li> <li>○ Santé</li> <li>○ Production agricole</li> <li>○ Filière riz</li> <li>○ Logement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Don de Vivriers</li> <li>○ Don de fournitures scolaires</li> <li>○ Don de moustiquaires et de médicaments</li> <li>○ Don de matériels agricoles</li> <li>○ Intrants, Crédits</li> <li>○ Matériels agricoles</li> <li>○ Don de Matériaux de construction</li> </ul>	2005-2013	
	Programme de Développement des Racines et Tubercules (PDRT)	BOAD Etat béninois	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Promotion de la filière manioc</li> <li>○ Transformation agroalimentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appui en semence,</li> <li>○ Formation aux itinéraires techniques et de transformation.</li> </ul>		
	Programme de Diffusion du Riz NERICA (PDRN)	FAD- Etat béninois	Promotion du Riz NERICA	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appui en infrastructures</li> <li>○ Appui en équipement de production</li> <li>○ Renforcement des capacités des OP</li> </ul>	2009-2012	
	UNICEF	SNU	Sécurité Alimentaire	Sensibilisation et formation	2010-2011	
	PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIALE (PAM)	SNU	Micro finance	Crédits à l'agriculture Appuis aux banques de céréales.	1996-2012	

<i>SECTEUR</i>	<i>PROGRAMMES/PROJETS INTERVENUS</i>	<i>PARTENAIRES OU ORGANISME D'APPUI</i>	<i>DOMAINES D' ACTIONS</i>	<i>ACTIONS CONDUITES</i>	<i>PÉRIODES D' ACTIONS</i>	<i>COÛT DE L'INTERVENTION</i>
	Projet d'Appui à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau Locale (PAGIREL)	PROTOS -ONG Belge	Aménagement Hydro-Agricole ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appui à une meilleure utilisation des ressources en eau</li> <li>○ Renforcement des capacités des acteurs locaux ;</li> <li>○ Planification concertée entre les acteurs du développement local y compris la société civile ;</li> <li>○ Plaidoyer (Maîtrise d'Ouvrage Communale, GIRE)</li> </ul>	À partir de 2008	1 100 000 000 Pour Djougou, Copargo, Kérou, Kouandé, Pehunco, Natitingou, Boukombé et Coby
<b>25</b>						
EAU ET ASSAINISSEMENT	Projet de Gouvernance Locale de l'Eau dans 5 communes du Nord Bénin (GLEauBE)	PROTOS -ONG Belge	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Approvisionnement en Eau Potable</li> <li>○ Hygiène et Assainissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appuis à l'amélioration de l'accès à l'eau potable</li> <li>○ Renforcement des capacités des acteurs locaux ;</li> <li>○ Planification concertée entre les acteurs du développement local y compris la société civile ;</li> <li>○ Plaidoyer (Maîtrise d'Ouvrage Communale, GIRE).</li> </ul>	À partir de 2011	1 379 000 000 pour Djougou, Kérou, Pehunco, Boukombé et Coby
	HAADI NORD	Société Néerlandaise de Développement (SNV)	Hydraulique et Assainissement pour un Développement	Réalisation d'ouvrages d'eau et d'assainissement.	À partir de 2008	600 000 000 f CFA Boukombé + Coby

<i>SECTEUR</i>	<i>PROGRAMMES/PROJETS INTERVENUS</i>	<i>PARTENAIRES OU ORGANISME D'APPUI</i>	<i>DOMAINES D' ACTIONS</i>	<i>ACTIONS CONDUITES</i>	<i>PÉRIODES D' ACTIONS</i>	<i>COÛT DE L'INTERVENTION</i>
		PROTOS ONG	Intégré			
	PROMIC	FIDA	Eau et assainissement	Réalisation de forages	À partir de 1991	
	Programme d'Appui au Développement du secteur Eau et Assainissement en milieu Rural (PADEAR-GTZ)	Coopération Technique Allemande (GTZ)	Eau et Assainissement	Réalisation de points d'eau potable-AEV de Namoutchaga.	2006-2012	126 000 000
	Programme Pluriannuel eau et Assainissement (PPEA)-toutes les communes	PAYS BAS	Eau et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appui au développement des secteurs Eau et Assainissement</li> <li>○ Appui à la réalisation des Plans Communaux Eau et Assainissement</li> <li>○ Réalisation d'ouvrages</li> </ul>	2010	
<b>5</b>						
DECENTRALISATION & DEVELOPPEMENT LOCAL	Programme National de Développement Conduit par les Communautés (PNDCC)	Gouvernement Banque Mondiale	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Lutte contre la pauvreté</li> <li>○ Appui au développement des communes et des populations locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Construction et réfection d'infrastructures</li> <li>○ Appui en micro-crédit</li> </ul>	2006-2011	
	Projet d'Appuis à la mise en œuvre des Plans de Développement Communaux (PAPDC)	Coopération Technique Belge	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appuis aux communes pour le renforcement des capacités d'administration et de bonne gouvernance, de fourniture des services publics de qualité répondant aux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appui à la réalisation des SAFIC.</li> <li>○ Appui à la réalisation des PDC.</li> <li>○ Appui à la réalisation des Schémas Directeurs d'Aménagement Communal (SDAC).</li> <li>○ Appui budgétaire pour la réalisation de diverses infrastructures.</li> <li>○ Appui institutionnel</li> </ul>	2008-2012	Fonds de Développement Communal (FDC) : 7 000 000 Euros Fonds de Renforcement des Capacités des acteurs du développement local (FRC) : 1 349 920 Euros Le Fonds

<i>SECTEUR</i>	<i>PROGRAMMES/PROJETS INTERVENUS</i>	<i>PARTENAIRES OU ORGANISME D'APPUI</i>	<i>DOMAINES D' ACTIONS</i>	<i>ACTIONS CONDUITES</i>	<i>PÉRIODES D' ACTIONS</i>	<i>COÛT DE L'INTERVENTION</i>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>attentes des usagers ;</li> <li>○ Appuis à la dynamique de développement territorial et à la facilitation des initiatives à caractère économique, social et culturel ;</li> <li>○ Appuis au développement de la synergie des services de l'Etat travaillant avec les communes et des cadres d'actions publiques concertés fonctionnels dans le département de l'Atacora</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Renforcement des capacités.</li> </ul>		d'Initiatives Projet (FIP) : 500 000 Euros Pour toutes les communes de l'Atacora Donga. Au total 8 milliards de francs CFA
	Programme d'Appui au Développement des Communes (PDDC)	COOPÉRATION TECHNIQUE ALLEMANDE (GTZ)	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Décentralisation politique</li> <li>○ Décentralisation administrative</li> <li>○ Décentralisation fiscale</li> <li>○ Électrification en milieu rural</li> <li>○ Genre, VIH</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appui techniques et conseils (Renforcement des capacités des mairies, faire-faire)</li> <li>○ Mise à disposition des équipements ou des ressources humaines (Réalisation de 14 hangars dans le marché</li> </ul>	2 ans	3 600 000 Euros

<i>SECTEUR</i>	<i>PROGRAMMES/PROJETS INTERVENUS</i>	<i>PARTENAIRES OU ORGANISME D'APPUI</i>	<i>DOMAINES D' ACTIONS</i>	<i>ACTIONS CONDUITES</i>	<i>PÉRIODES D' ACTIONS</i>	<i>COÛT DE L'INTERVENTION</i>
			Sida et mutilations génitales	de Cobly) ○ Financement des activités identifiées par les partenaires : appui à l'élaboration du PDC et du SDAC ○ Renforcement de la participation des femmes à la vie politique		
	Association Nationales des Communes Néerlandaises (VNG)	Coopération Décentralisée	Renforcement des capacités des communes	Appui institutionnel pour la mobilisation des recettes fiscales, service de l'Etat civil et pour la communication communale		
	Coopération décentralisée avec WICH	OUDE LJSSSELSTREEK		Subvention aux micro-projets économiques Équipement sportifs dans les écoles		
	Projet de Développement des Communes (PRODECOM)	Union Européenne	Appui au développement des communes	○ Appui à la réalisation et à la mise en œuvre des Plans de Développement Communaux (PDC) ○ Renforcement des capacités des personnels des communes.		
<b>6</b>						
JUSTICE	Programme d'Appui au Secteur de la Justice (PASJ)	Gouvernement	Secteur Judiciaire	Formation	2008-2009	
<b>1</b>						
EDUCATION	Communautés en Actions pour l'Éducation des Filles (CAEF)	World Education (SNU)	Promotion Scolarisation des filles	○ Réalisation des tables-bancs ○ Mise en place des AME et APE ○ Formations des AME et APE ○ Construction	2008-2011	

<i>SECTEUR</i>	<i>PROGRAMMES/PROJETS INTERVENUS</i>	<i>PARTENAIRES OU ORGANISME D'APPUI</i>	<i>DOMAINES D' ACTIONS</i>	<i>ACTIONS CONDUITES</i>	<i>PÉRIODES D' ACTIONS</i>	<i>COÛT DE L'INTERVENTION</i>
				d'infrastructures		
	Catholic Relief Services (CRS)	ONG Américaine	Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Formation enseignant et B-APE,</li> <li>○ Réalisation d'ouvrages hydrauliques et d'assainissement dans les écoles,</li> <li>○ Sensibilisation des parents d'élèves.</li> </ul>		
	Aide et Actions	ASSOCIATION DE DROIT FRANÇAIS	Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Alphabétisation</li> <li>○ Renforcement des capacités d'intervention des acteurs de l'éducation</li> <li>○ Formation des enseignants</li> </ul>	3 ans	6 048 000
<b>3</b>						
MICRO FINANCE	CARITAS		Micro finance	Epargne crédit	2008-2009	
	CCIF		Micro finance	Epargne-Crédits	2010-2011	
<b>2</b>						
PROMOTION ET SAUVEGARDE DES DROITS DES FEMMES ET DES FILLES	CARE INTER		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sauvegarde et promotion droit des Femmes : EMPOWER</li> <li>○ Micro finance et accès aux fonciers: ATCHÈMI-TON (Equi Fille ONG)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Lutte contre les Violences faites aux Femmes et aux Filles</li> <li>○ Epargne-crédits</li> <li>○ Facilitation de l'accès à la terre et à la justice</li> </ul>	2010-2011	

<i>SECTEUR</i>	<i>PROGRAMMES/PROJETS INTERVENUS</i>	<i>PARTENAIRES OU ORGANISME D'APPUI</i>	<i>DOMAINES D' ACTIONS</i>	<i>ACTIONS CONDUITES</i>	<i>PÉRIODES D' ACTIONS</i>	<i>COÛT DE L'INTERVENTION</i>
<b>2</b>						
<b>AUTRES PROGRAMMES ET PROJETS NIVEAU DEPARTEMENT ATACORA DONGA</b>						
SANTÉ	Projet BEN7R22A « Services de santé de la reproduction de qualité, intégrés et accessibles dans les zones d'intervention du programme »-ZS Natitingou-Boukombé-Toucountouna	UNFPA				
	Appui aux clubs EPD (Education en matière d'Environnement et de Population pour un développement humain durable) dans les collèges d'enseignement. Djougou, Bassila, Ouaké, Kouandé, Natitingou et Tanguiéta					
AGRICULTURE-RESSOURCES NATURELLES	Programme d'Aménagement Hydro Agricole (PAHA)-Pehunco, Djougou, Matéri, Tanguiéta	PROTOS			2013	367 000 000
	Facilité Alimentaire par Aménagement Hydro Agricole (FAPAHA) -Pehunco, Djougou, Matéri, Tanguiéta	PROTOS			2011	300 000 000
	Projet de Gestion Intégrée de l'Eau Domestique par le Développement Associatif et Communal (GIEDDAC)-Djougou, Copargo, Kérou, Kouandé, Pehunco et natitingou	PROTOS			2011	485 000 000

<i>SECTEUR</i>	<i>PROGRAMMES/PROJETS INTERVENUS</i>	<i>PARTENAIRES OU ORGANISME D'APPUI</i>	<i>DOMAINES D' ACTIONS</i>	<i>ACTIONS CONDUITES</i>	<i>PÉRIODES D' ACTIONS</i>	<i>COÛT DE L'INTERVENTION</i>
	Approche Filière de produits biologiques et équitables- Kérou, Kouandé, Matéri, Pehunco et Tanguiéta	HELVETAS- ONG SUISSE	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Infrastructures en milieu rural ;</li> <li>○ Gestion durable des ressources naturelles</li> <li>○ Formation et culture ;</li> <li>○ Société Civile et Etat</li> </ul>	Intervention directe en régie Recours aux ONG, BE, Consultants locaux, acteurs du secteur privé comme intermédiaires	Janvier 2008- décembre 2015	
	Appui à la formation professionnelle- Kérou, Kouandé, Matéri, Pehunco, et Tanguiéta				1 <sup>er</sup> Juillet 2004- Décembre 2024	
	Projet d'appui aux communes dans les secteurs eau et assainissement – Kérou, Kouandé, Matéri, Pehunco, et Tanguiéta				Juillet 2004- décembre 2010	
EDUCATION	Projet d'Appui au secteur de l'éducation Primaire –Kouandé, Cobly et Toucountouna	SNV Bénin				
	Projet d'Appui au Secteur de l'Élevage (UDOPER-UCOPER)-Toucountouna, Kouandé, Pehunco et Kérou					
	Fondation UniCrédit : UNIDEA	ONG italienne	Education	Renforcement des capacités du personnel enseignant		
	Appui à l'Union des Femmes pour le développement de Boukombé (UFeDeB) dans le cadre de la réalisation d'un puits à Grand Diamètre-Boukombé					
	Appui aux femmes tutrices des orphelinats du drame de Porga dans la commune de Matéri					



## ANNEXES PREMIERE PARTIE

### Annexe 4: Classification des villages de la commune de Coby suivant la concentration des interventions en développement et les effets obtenus

CATÉGORISATION	VILLAGES	INTERVENTIONS CONNUES	RAISONS DE LA CATÉGORISATION <sup>2</sup>
FIFE (Forte concentration des Interventions et Forts Effets)	Nanagadé	SNV, LCD, PADEL, PDRT, PAMRAD, LISA 1.	Présence d'infrastructures socio-communautaires et économique... Attractif aux projets Forte appropriation des acquis mais faible mobilisation sociale et communautaire
	Bagapodi	SNV, LCD, PDRT, PAMRAD, ...	Faible mobilisation des contreparties mais Forte participation/mobilisation
	Coby-Centre	SNV, LCD, PDRT, PAMRAD, ...	
« Forte concentration des Interventions et Effets Faibles (FIEFa) »	Tokibi	SNV, LCD, PADEL, PDRT, PAMRAD, LISA 1.	Faible présence d'infrastructures et/ou de ressources émanant des projets Difficultés de mobilisation sociale Faible niveau d'appropriation des interventions
	Namoutchaga	BUPDOS, UNSO, LOUVAIN COOPERATION, PADES, PDRT, CRS, HAADI, ...	
	Kadieni		
	Tarpinga		
	Kountori		
	Tapoga		
	Datori centre		
	Namatiénou		
	Nouangou		
	Sini		
	Ouorou		
	Otanonhoun		
	Zanniouri		
Yimpisséri I			

<sup>2</sup> Caractères attractifs : militent tant en faveur de l'accumulation des projets qu'en faveur de la démobilisation des acteurs autour de projets en cours ou futur (argument contraste donc)\_ Existence ou non de ressources physiques, notamment les infrastructures\_ Existence ou inexistence d'engagement communautaire et de mobilisation communautaire et financière\_ Forte ou faible niveau d'appropriation des acquis/ ressources laissées par les interventions\_ Vision messianique des projets ancrée dans les mentalités.

« Faible concentration des Interventions et Forts Effets (FaIFE) »	Oroukparé (Oukpètounhoun)	CRS, PAMRAD	Forte mobilisation sociale Forte appropriation Fort engagement et pouvoir d'action communautaire
	Tanpingou (ouhounhounhoun)		
	Siénoù		
« Faible concentration des Interventions et Faibles Effets (FaIFaE) »	Kpétiénoù	Interventions gouvernementales et charitatives	Difficile mobilisation communautaire et financière Comités figuratifs Faible motivation Evocation régulière de la pauvreté comme raison de la situation actuelle Vision messianique des projets ancrée dans les mentalités
	Koukontouga		
	Oukpintihoun Etc...		
	Yimpisséri II		

Source : Travail du groupe Zone Est, atelier de concertation du niveau 2, PIC, Natitingou, 2011

### Annexe 5: Listes des villages d'action par intervention dans la commune de Cobly

COMMUNES	VILLAGES PAMRAD	VILLAGES LISA 1	VILLAGES HAADI	VILLAGES PADES/ PDR-PAEPA/ PADIC
COBLY	Oukpètounhoun	Nanagadé	Sintchéna (PM)	Les villages n'étaient pas prédéfinis mais choisis en fonction de la demande des populations.
	Didori	Bagapodi	Massalè (PM)	
	Tchokta	Kadieni	Outardiè (PM)	
	Tchamonga	Tokibi	Ouyanou (PM)	
	Pèrgou	Namatiénoù	Ougnangbilihoun (PM)	
	Kountori	Namoutchaga	Kabougbebèkè Réalisation (PM) & Approfondissement (PM)	
	Sakountiénoù	Otanonhoun	Oubouktoutahoun (PM)	
	Bagapodi	Kountori centre	Kounakpokou (PM)	
	Yimpisséri I		Outouklouhoun (PM)	
	Yangou		EPP-CENTRE (PM)	
	Ouyanou		Ooussanou (PM)	
	Tokibi		Sampègou (PM)	
	Nanagadé		Kadiéni I (PM)	

	Coré		Diyangou (PM)
	Oukpassiéhou		Yimpiséri (FPM)
	Oroukparé		Tafalla (FPM)
	Oukpintihou		Dissari (FPM)
	Tarpingou		Tapoga (FPM)
			Domou (FPM)
			Bouari (FPM)
			Outouklouhou (Approfondissement PM)
			Nanagadé marché (Latrine)
			Datori marché (Latrine)
			Cobly Eglise EEAD (Latrine)
			Zongo Cobly-Centre (Latrine)

Source : Auteur à partir de données documentaires

### Annexe 6 : Relevés GPS des ressources sises sur les sites de recherches à Cobly

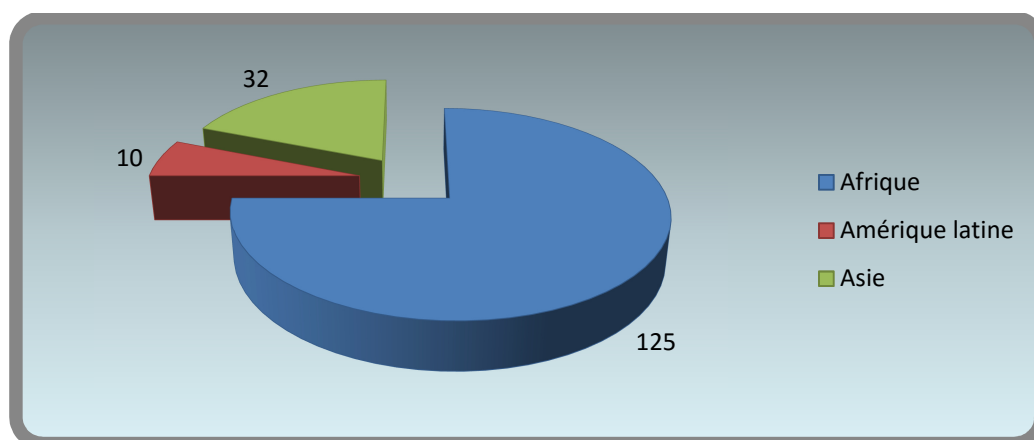
DATE	HEURE	INFRASTRUCTURE/ RESSOURCE	POINT DANS LE GPS	N	E
<b>SITE OUKPETOUNHOUN</b>					
16 FEVRIER 2013	12 H 53 :14	SITE MARAÏCHER OUKPETOUNHOUN	397	10°24'21.9	000°59'01.7
16 FEVRIER 2013	12h56 :00		398	10°24'22.0	000°59'01.6
16 FEVRIER 2013	13 H 01 :11	PUITS MARAÏCHER SITE OUKPETOUNHOUN	399	10°24'21.9	000°59'01.6
16 FEVRIER 2013	13h03 :46	CITERNE 1	400	10°24'21.6	000°59'02.4
16 FEVRIER 2013	13 h 05 :20	CITERNE 2	401	10°24'21.1	000°59'01.8
16 FEVRIER 2013	13 h09 :21	CITERNE 3	402	10°24'21.8	000°59'00.7
16 FEVRIER 2013	13h11 :6	CITERNE 4	403	10°24'22.9	000°59'01.4
16 FEVRIER 2013	13h13 :20	ANCIENNE SOURCE D'EAU SITE MARAÏCHER OUKPETOUNHOUN	404	10°24'22.6	000°59'02.1
16 FEVRIER 2013	18h23-05	MAGASIN STOCKAGE RIZ-PNDCC	411	10°24'42.2	000°58'55.0
17 FEVRIER 2013	12h52 :09	VILLAGE OUKPETOUNHOUN	413	10°24'44.6	000°58'56.5
<b>SITE OUKPASSIEHOUN</b>					
16 FEVRIER 2013	17h18 :09	CITERNE 1	405	10°23'36.0	000°59'03.2
16 FEVRIER 2013	17h22 :51	CITERNE 2	406	10°23'34.7	000°59'03.9

16 FEVRIER 2013	17h27 :54	CITERNE 3	407	10°23'34.4	000°59'03.2
16 FEVRIER 2013	17h39 :32	CITERNE 4	408	10°23'35.2	000°59'03.3
16 FEVRIER 2013	17h40 :46	PUITS MARAÎCHER	409	10°23'35.3	000°59'04.0
16 FEVRIER 2013	17h46 :24	SITE MARAÎCHER OUKPASSIEHOUN	410	10°23'35.1	000°59'04.0
17 FEVRIER 2013	11h33 :04	VILLAGE OUKPASSIEHOUN		10°23'30.9	000°58'51.0
COBLY CENTRE					
18 FEVRIER 2013	11h12 :31	UNITE DE DECORTICAGE DE RIZ APAE-UCPR COBLY	414	10°29'43.3	001°00'38.2
18 FEVRIER 2013	12h53 :36	MINI RIZERIE UCPR REALISE PAR PDRN	415	10°29'12.4	001°24.0
SITE NANAGADE					
19 FEVRIER 2013	11h14 :23	MAGASIN DE STOCKAGE NANAGADE	416	10°28'24.6	000°53'59.1
19 FEVRIER 2013	11h25 :59	UNITE DE DECORTICAGE DE RIZ NANAGADE	417	10°28'27.3	000°54'07.1
19 FEVRIER 2013	11h39 :40	PUITS MARAÎCHER NANAGADE	418	10°28'30.6	000°54'08.9
19 FEVRIER 2013	11h45 :00	SITE MARAÎCHER DERRIERE CENTRE DE SANTE ARRONDISSEMENT -CSA	419	10°28'31.6	000°54'07.2
19 FEVRIER 2013	11h59 :50	SITE RIZICOLE FACE CENTRE DE SANTE ARRONDISSEMENT-CSA	420	10°28'24.3	000°54'16.4
19 FEVRIER 2013	13h44 :45	MAGASIN DE STOCKAGE KENADEKE	424	10°28'48.5	000°55'37.1
19 FEVRIER 2013	13h58 :22	PUITS MARAÎCHER 1 KENADEKE	425	10°28'50.3	000°55'40.5
19 FEVRIER 2013	14h02 :36	PUITS MARAÎCHER 2 KENADEKE	426	10°28'53.2	000°55'38.0
19 FEVRIER 2013	14h06 :31	SITE RIZICOLE KENADEKE	427	10°28'51.9	000°55'38.3
20 FEVRIER 2013	9h55 :12	VILLAGE NANAGADE	428	10°28'22.3	000°53'56.7
20 FEVRIER 2013		CECA NANAGADE	429	10°28'22.3	000°53'58'9
SITE TOKIBI					
19 FEVRIER 2013	12h51 :11	CENTRE D'ALPHABETISATION TOKIBI REALISE PAR LISA II	421	10°30'37.2	000°50'53.3
19 FEVRIER 2013	13h19 :51	MAGASIN DE STOCKAGE TOKIBI	422	10°30'37.4	000°50'45.6
19 FEVRIER 2013	13h21 :14	VILLAGE TOKIBI	423	10°30'36.8	000°50'45.7

18 Février 2013, livraison épierreuse à l'UCPR par FAFA AT/D pour sortir les cailloux des grains du riz avant décorticage.

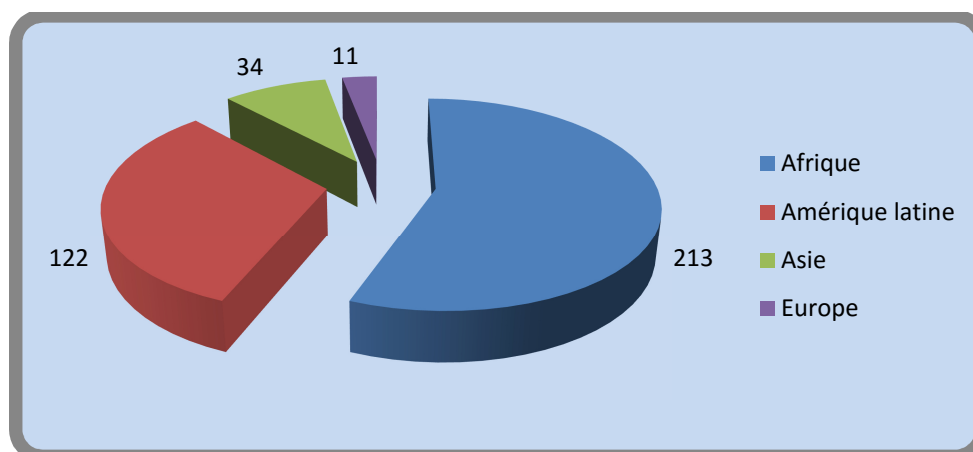
## Annexe 7: Synthèse de l'histoire des projets conduits par la coopération néerlandaise

Les graphiques ci-dessus montrent le nombre de projets exécutés par la SNV dans le monde en 1980 et dans les années 2000.



**Graphique 1: Nombre de projets exécutés en 1980**

Source : Auteur à partir de données documentaires



**Graphique 2: Nombre de projets exécutés en 2000**

Source : Auteur à partir de données documentaires

Les graphiques indiquent clairement que l'Afrique est restée une zone de forte intervention pour la SNV. De même, ils indiquent que l'Europe absente des zones d'intervention dans les années 1980 est devenue une zone d'action dans les années 2000. Aussi, montrent-ils une forte croissance des interventions dans les pays de l'Amérique Latine.

Depuis 1970 la SNV intervient au Bénin où elle mène, en relation avec les autorités locales et les organisations intermédiaires, des activités de développement pour améliorer les conditions sociales et économiques des communautés à la base. L'évolution des interventions de la SNV au Bénin se présente comme suit :

- 1) de 1970 à 1986 : appui aux activités du gouvernement dans le domaine du développement rural ;
- 2) de 1987 à 1991 : changement et orientation des activités vers un développement intégré à la base ;

- 3) de 1992 à 1995 : les activités en régie propre sont orientées vers un renforcement des capacités des contre-pouvoirs des populations à la base ;
- 4) de 1996 à 2000 : les interventions de la SNV-Bénin visent la consolidation de la politique de développement durable ;
- 5) de 2000 à 2003 : les actions de l'organisation s'inscrivent dans le contexte de la décentralisation et sont axées sur l'accroissement des capacités de Maîtrise d'Ouvrage des administrations locales en matière d'infrastructures sociocommunitaires et économiques ;
- 6) depuis Avril 2003, la SNV-Bénin a retenu le développement institutionnel et le renforcement organisationnel comme compétence clé. Elle joue le rôle de conseiller et de facilitateur du processus du développement communal.

Au total, « la stratégie d'intervention de la SNV-Bénin a évolué de 1970 à 2002, passant de l'assistance technique dans les ministères via le placement de volontaires à la pratique de conseil en passant par l'approche projet qui consiste à travailler directement à la mise en œuvre des projets avec les communautés à la base. Dès 2003, sa stratégie opérationnelle met l'accent sur le développement institutionnel et le renforcement organisationnel comme compétences clés nécessaires à la promotion du développement local par la participation, l'apprentissage mutuel, l'appropriation » (Djihoun, 2007 : 70).

La SNV Bénin depuis ses interventions en régie propre a utilisé deux approches. Premièrement, elle s'est attelée à traduire dans les pratiques les principes théoriques de l'Approche Processus prônée depuis La Haye. Pour ce faire, elle s'est inspirée des projets d'appui au développement intégré (rural) démarrés autour de 1985 par la SNV-Rwanda avec le soutien d'un consultant néerlandais qui a d'ailleurs donné son appui à la SNV-Bénin dans le domaine de l'application de l'Approche Processus. Sur la base des premières expériences dans le développement intégré faites dans le département du Mono à partir de 1987 (Poursuite des Etudes en Milieu Réel à Dogbo\_ PEMR\_ 1987-1990) les premiers jalons stratégiques sont plantés qui forment la base de ce qui deviendra l'Approche Processus (Pays-Bas, DGIS & IOB, 1998 : 59). L'Approche Processus (AP) comprend plusieurs niveaux :

- 1) Niveau 0 : appui avant de commencer le processus de développement. Il permet aux groupes cibles d'avoir en main les conditions primaires requises pour démarrer des activités durables à long-termes.
- 2) Niveau 1 : actions intégrées à la base qui vont au rythme des groupes cibles.
- 3) Niveau 2 : actions au niveau régional/national qui permettent aux groupes-cibles d'atteindre des résultats durables ou qui leur donnent une position plus forte dans la société.
- 4) Niveau 3 : actions au niveau international pour influencer les relations économiques et politiques en faveur des groupes-cibles (Sur la bonne voie : Politique de la SNV pour les années 1990, SNV, 1993 cité PAYS-BAS, DGIS, & IOB, 1998 : 49).

Cette AP telle que traduite par la coordination du Bénin était caractérisée par les principes ci-après :

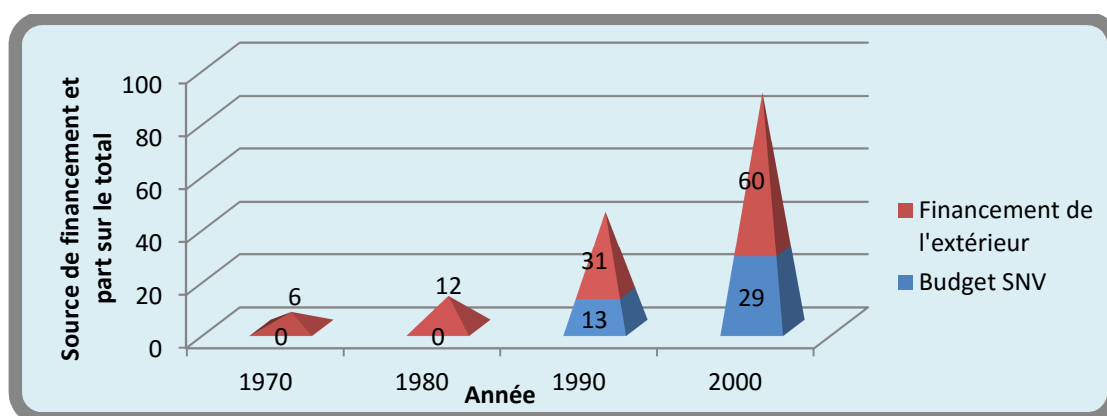
- 1) adopter une approche par étape pour arriver à la formation de groupes fonctionnels pouvant exécuter de micro réalisations ;
- 2) concentrer les interventions dans une zone bien délimitée ;

- 3) s'introduire dans le village /quartier : **les projets ont une fonction de catalyseur et donnent l'information nécessaire. Ils ne doivent pas prendre d'initiative. Les processus de prise de décision doivent rester entre les mains de la population** ;
- 4) analyser en commun la situation de la population ;
- 5) former et renforcer des OPs à la base selon les termes de la population ;
- 6) identifier les priorités et analyser les possibilités en termes de temps, travail, financement et équipement par la population ;
- 7) décider sur l'activité à entreprendre par la population ;
- 8) laisser la population elle-même définir le rythme de l'exécution des activités et l'encourager à prendre contact avec les services étatiques et privés en place pour obtenir l'appui technique et/ou les fonds nécessaires. Les projets peuvent accompagner les groupes au cours des premiers contacts mais doivent se retirer ensuite pour éviter une relation de dépendance.
- 9) établir (les projets doivent) des réseaux aux niveaux régional et national dans les domaines qui sont pertinents à la population cible pour lui permettre d'avoir des résultats durables ou qui lui donnent une position plus forte dans la société. La SNV-Bénin quant à elle représente les intérêts des groupes-cibles dans ses contacts avec les autorités et services nationaux et les organisations d'aide internationale ;
- 10) rendre les projets flexibles et ouverts à toutes interventions dans quel que secteur que ce soit. Leur durée n'est pas déterminée et dépend du temps qu'il faut aux organisations des groupes cibles pour gérer les activités elles-mêmes. La SNV-Bénin part du principe qu'une intervention dans une zone délimitée doit durer entre 10 et 15 ans ;
- 11) stimuler les contacts entre groupes fonctionnels ;
- 12) créer une structure de concertation au niveau Sous-Préfecture pour remplacer les structures départementales ;
- 13) stimuler l'intérêt pour les problèmes de la population par l'échange d'informations entre organisations privées et gouvernementales ;
- 14) **assister la création d'une ONG béninoise pouvant jouer le rôle d'intermédiaire entre les groupes fonctionnels et les services en place et reprendre par la suite le rôle de la SNV-Bénin** ;
- 15) mener des actions au niveau international pour influencer les relations économiques et politiques en faveur des groupes cibles (SNV-Bénin, Plans annuels et/ou Politiques 1990, 1991, 1993) (Pays-Bas, DGIS, & IOB, 1998).

Pour ce faire, la SNV a d'abord concentré toutes ses interventions dans la commune de Coby.

Une évaluation de cette approche réalisée en Juin 1997 a conduit à la seconde approche dénommée Approche Participative. La SNV, à travers d'abord l'Approche Processus puis après l'Approche Participative, a appuyé plusieurs secteurs (pistes et routes de desserte, infrastructures socio communautaires, agriculture, eau et assainissement, décentralisation et gouvernance locale, maîtrise d'ouvrage communale, etc.) et dans le secteur agricole plusieurs filières, notamment la filière riz et la filière arachide. Elle a conduit, dans la commune de Coby, de 1991 à 2003, cinq projets fondamentaux en régie propre à savoir: Projet d'Appui au Développement des Sous-Préfectures (PADES) d'Avril 1991 à 2000 ; Projet de Désenclavement Rural (PDR)\_ Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (PDR-PAEPA) de Janvier 1994 à Décembre 1998 ; Projet d'Appui au Développement Institutionnel des Communes (PADIC) de 2000 à 2003 et Hydraulique et Assainissement en Appui au Développement Intégré (HAADI) de 2000 à 2007 en partenariat avec PROTOS une ONGI Belge. Elle a,

à l'occasion de la mise en œuvre de ces projets, suscité l'installation d'OPs. Comme nous l'avions dit plus haut, il s'agissait d'abord de GF et des GIE et ensuite des « Organisations Paysannes de Gestion de Filière (OPGF) ». Les GF ou GIE étaient des regroupements d'individus appuyés pour faire des productions de leurs choix. Dans les villages que nous avons ciblés, selon la méthodologie exposée dans le cadre méthodologique, elle a appuyé, en dehors de la production du riz et de l'arachide, la commercialisation des produits agricoles, sauf à Oukpétounhoun où elle n'est pas intervenue. Ce village est comme un contrefactuel. Les OPGFs suscitées avaient donc la latitude de produire, d'acheter, de stocker et de vendre des produits agricoles de leurs choix. Pour finir ce bref panorama des interventions de la SNV au Bénin, nous voudrions mettre en exergue les types de financement mobilisés et la part de chaque type dans le financement total.



**Graphique 3: les sources de financement des activités de la SNV au Bénin**

Source : auteur à partir de données documentaires

Le graphique ci-dessus montre que les projets de la SNV étaient financés exclusivement sur fonds propres de 1970 à 1980. A partir des années 1990, la part du financement extérieur va s'accroître jusqu'à supplanter le financement propre dans les années 2000 au cours desquelles elle a infléchi son approche vers l'appui conseil et la cogestion de projet dont elle n'a pas forcément la paternité. Le tableau ci-dessous permet de voir la ventilation de l'aide publique néerlandaise au Bénin.

**Tableau : Répartition de l'aide publique au développement néerlandaise au Bénin de 1985 à 1995**

Type d'aide	Domaine d'intervention	Agence d'exécution	Dépenses en million de florins	%
Projets bilatéraux	Soins de santé Primaires	Institut Royal des Tropiques	16,5	13
	Recherche Agronomique appliquée	Institut Royal des Tropiques (Amsterdam)	9,4	8
	Enseignement universitaire : sociologie/vulgarisation rurale/nutrition et agro-alimentaire Economie rurale	Université de Wageningen	5,5	4
		Université d'Amsterdam	2,1	2
	Développement rural : infrastructure-développement intégré	SNV	16	35
Co-financement du programme de la SNV au Bénin	Développement rural et urbain	SNV	25,3	



Petits Projets d'Ambassades (KAP)	Micro-Réalisations/ développement communautaire	Surtout par l'intermédiaire de la SNV	2,8	2,5
Co-financement de projets d'ONG néerlandaises	Développement communautaire rural/ urbain	CEBEMO/ Bilance	2,8	2,5
		ICCO	2,1	2
Co-financement projets multilatéraux	Foresterie	UNSO	2,3	2
	Recensement démographique	UNFPA	1	
Aide programme	Appui aux PAS		20	16
	Epongement des dettes		0,5	
Divers			16,5	12
<b>TOTAL</b>			<b>122,8</b>	<b>100</b>

Source: Pays-Bas, DGIS, & IOB, 1998

L'analyse de ce tableau indique trois pôles de concentration du financement néerlandais : la réalisation d'infrastructures et le développement rural/communautaire ; l'appui budgétaire à l'Etat et le secteur de la santé. Au-delà de 1995, nous n'avons pas pu obtenir les informations ce qui pose un véritable problème de gestion de la mémoire des interventions en développement.

En gros, « les actions conduites à Coby de 1990 à Avril 2003 se résument ainsi qu'il suit :

- 1) la construction de 12 magasins pour les GV dont 11 à Coby, pour un montant de 140 millions FCFA, destinés à la production, au stockage et à la commercialisation des produits agricoles avec la facilitation de l'accès aux intrants agricoles et aux petits crédits ;
- 2) la construction du magasin de l'UCPC de Coby (15 millions FCFA) en vue de renforcer les capacités de la structure faîtière des producteurs pour l'approvisionnement et la gestion des intrants agricoles ;
- 3) la construction du siège de la CLCAM de Coby (50% de financement soit 15 millions FCFA) a favorisé l'épargne et le crédit des producteurs et productrices regroupés au sein des GV et GF de la commune ;
- 4) en matière de renforcement des ressources fiscales, l'appui de la SNV a permis à Coby de disposer d'un grand marché, construit, assaini et équipé pour un montant de 123 millions FCFA en 1994.
- 5) l'accompagnement des producteurs et productrices par une série de formations sur la maîtrise des techniques culturales pour l'amélioration des rendements agricoles ;
- 6) la construction du bâtiment abritant le Centre de Lecture et d'Animation Culturel (CLAC) qui tient lieu de bibliothèque communale à Coby. Cette réalisation a été entièrement financée à hauteur de 18 millions FCFA par la SNV ;
- 7) la construction de 10 modules de classe pour un montant de 180 000 000 f CFA ;
- 8) le forage de 66 puits et pompes pour un montant de 396 000 000 f CFA ;
- 9) l'aménagement de 81 km de pistes pour un coût de 567 000 000 f CFA ;
- 10) la réalisation de 16 ouvrages d'art pour un coût de 24 000 000 f CFA ;
- 11) la réalisation de 27 latrines publiques ou institutionnelles pour un coût de 32 400 000 f CFA ;
- 12) la réalisation de 50 latrines familiales pour un coût de 3 500 000 f CFA » (Djihoun, 2007: 76-82).

### **Informations générales sur les tous premiers crédits de la SNV aux producteurs à Coby.**

Depuis l'installation de PADES-Coby, plusieurs crédits ont été octroyés aux groupements ou aux individus dans des domaines divers. (...) Au total, un montant de 3 418 025 francs CFA a été octroyé et

réparti selon les tableaux ci-dessous. Le remboursement dont le montant s'élève à 925 985 francs CFA avec une masse d'intérêts de 40 785 francs CFA (24% par an) est de 100%.

Tableau: Nombre, montant et pourcentage de crédits par type d'activités de 1991 à 1993.

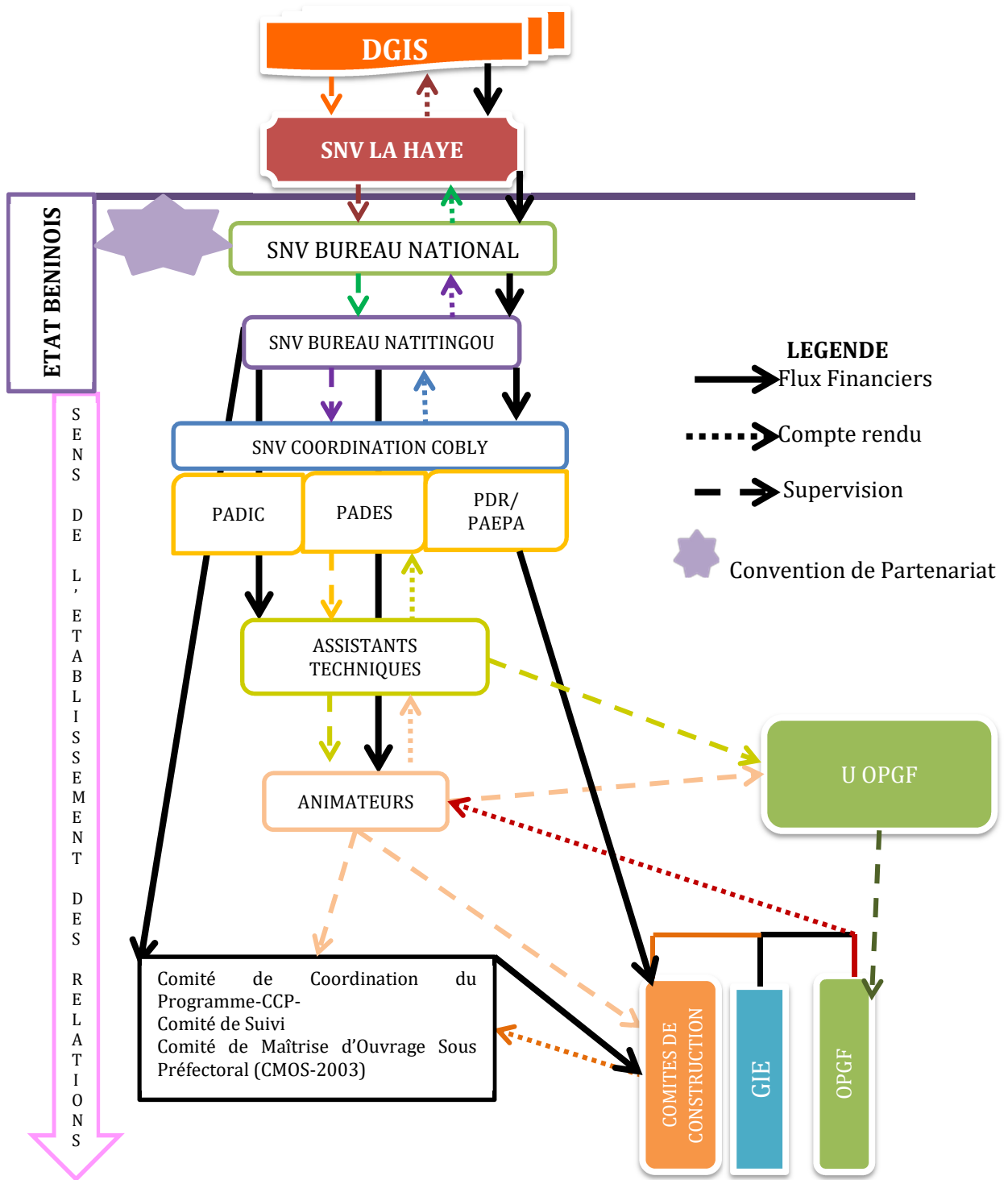
Activités	1991		1992		1993		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
	%	%	%	%	%	%	%	%
Agriculture	2	46800	5	121175	-	-	7	167975
	40%	16,5%	38,5%	7,2%	-	-	31,7%	5%
Stockage	1	85400	4	432500	2	300000	7	817900
	20%	30%	31%	25,7%	50%	20,5%	31,7	24%
Banque de vivres	-	-	2	990000	1	1000000	3	1990000
	-	-	15,2%	58,7%	25%	69%	13,7%	58,2%
Petits commerces	2	151150	2	141000	-	-	4	292150
	40%	53,5%	15,2%	8,2%	-	-	18,2%	8,5%
Construction école	-	-	-	-	1	150000	1	150000
	-	-	-	-	25%	10,5%	4,5%	4,2%
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>283350</b>	<b>13</b>	<b>1684675</b>	<b>4</b>	<b>1450000</b>	<b>22</b>	<b>3418025</b>

Tableau: Nombre, montant et pourcentage des crédits par sexe de 1991 à 1993

Catégories	1991		1992		1993		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
	%	%	%	%	%	%	%	%
Femmes	-	-	5	330800	-	-	5	330800
	-	-	38,5%	19,7%	-	-	22,7%	9,7%
Hommes	5	283350	6	363875	2	300000	13	947225
	100%	100%	46%	21,5%	50%	20,7%	59%	27,7%
Mixtes	-	-	2	990000	2	1150000	4	2140000
	-	-	15,5%	58,7%	50%	79,2%	18,2%	62,5%
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>283350</b>	<b>13</b>	<b>1684675</b>	<b>4</b>	<b>1450000</b>	<b>22</b>	<b>3418025</b>

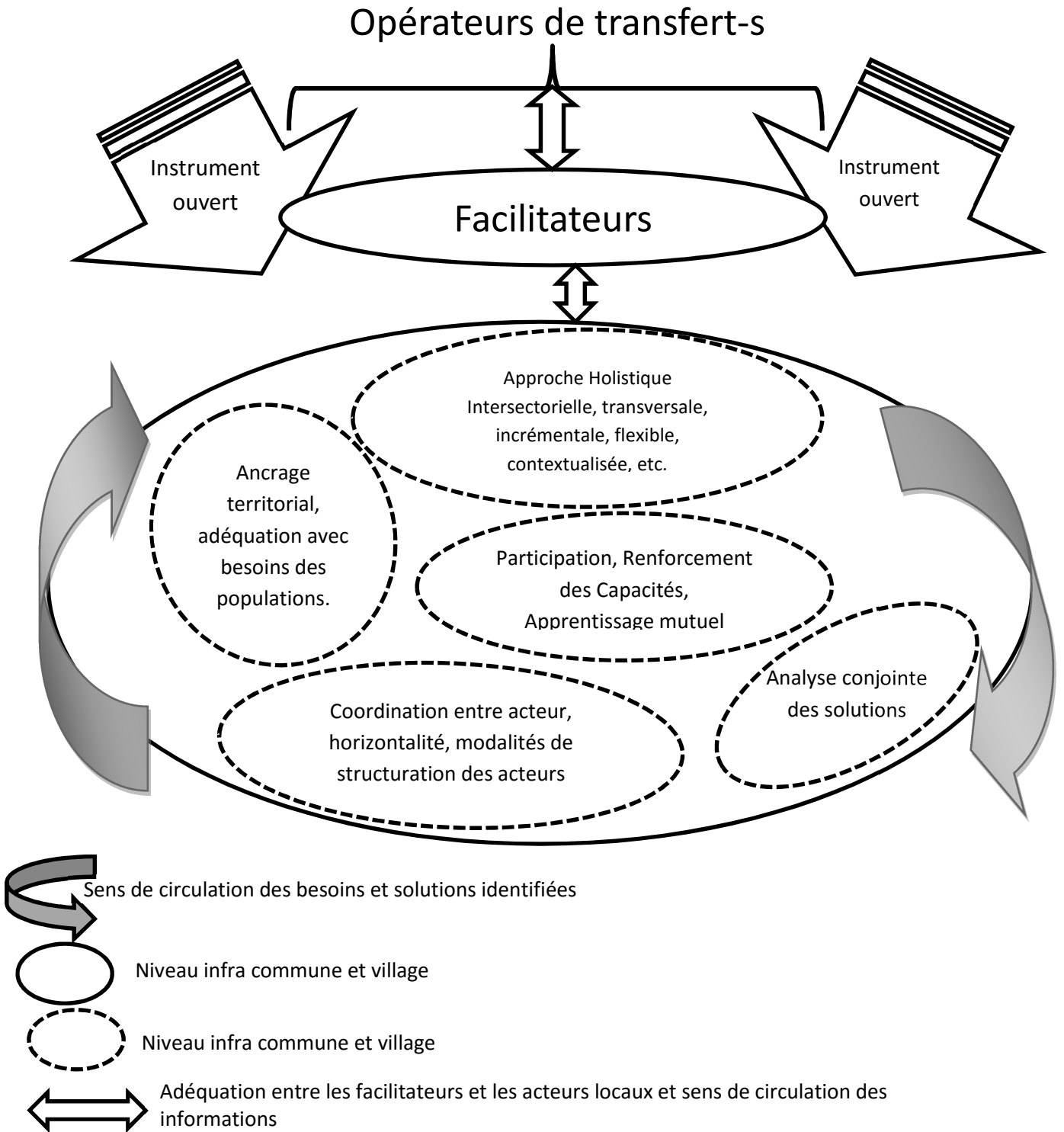
Source : Res L., Vodouhê S., Moineau J. & Houinsa D., 1993 : 6-17

Représentation de l'approche partenariale et d'intervention des projets néerlandais : Direct Rule



Source: Auteur à partir de données de terrain

☛ **Caractérisation de l'instrument utilisé par les projets néerlandais (Instrument Ouvert)**



Source : Auteur

## Annexe 8: Synthèse de l'histoire des projets conduits par la coopération belge

### Le Projet Lutte Intégrée pour la Sécurité Alimentaire (LISA) 1 de Louvain Coopération

Le projet LISA 1 a pour objectif général la réduction de la pauvreté dans la zone du projet et en particulier la Lutte Intégrée pour la Sécurité Alimentaire dans les communes de Matéri et Cobly dans l'ouest du département de l'Atacora. Les volets d'intervention principaux sont les actions de renforcement de la sécurité alimentaire, la mise en œuvre d'un système de micro finance, la création de mutuelles de santé pour la population concernée et, en plus, de manière transversale, un appui au renforcement des capacités des partenaires communaux, ONG et communautaires au niveau de la commune et des villages. La finalité globale, dans le contexte général du projet, est qu'à l'horizon 2010 les conditions de subsistance des populations des deux communes sont améliorées. Cela veut dire que le projet vise à réduire la pauvreté des ménages et en même temps diminuer la vulnérabilité aux causes de la pauvreté. Les objectifs spécifiques (OS) sont triples : OS1 l'accroissement du nombre des ménages capables d'assurer leur propre sécurité alimentaire en 2006 dans les 16 villages partenaires ; OS2 l'amélioration des capacités d'action, de négociation ou de revendication des populations vulnérables vis-à-vis des acteurs économiques ou politiques en 2006 ; OS3 l'amélioration de l'accès des ménages à des soins de santé de qualité acceptable en 2006. Le Cadre Logique (CL) élaboré par la mission d'identification en 2002 a donc un (1) objectif général (OG), quatre (4) Objectifs Spécifiques (OS), seize (16) Résultats Attendus (RA), cent dix (110) activités (AC) et soixante-sept (67) Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV). Le CL actualisé en avril 2005 contient 1 OG, 3 OS, 12 RA, 140 Activités (AC) et 34 IOV. La démarche d'intervention de Louvain Coopération est majoritairement le « faire-faire » faisant intervenir des acteurs locaux (ONG locales, services techniques, organisations faitières,...).

« Le concept du projet Lutte Intégrée pour la Sécurité Alimentaire est donc basé sur 4 volets :

- 1) **appui à la sécurité alimentaire des ménages** : la rénovation ou la construction des magasins de stockage au niveau des villages (appui à la commercialisation) ; la construction des greniers traditionnels améliorés (réduction des pertes) ; l'approvisionnement en engrais chimiques NPP et urée, en semences SORVATO, arachides et maïs et en produits phytosanitaires (augmentation de la production alimentaire) ; la vaccination des volailles ;
- 2) **création des mutuelles de santé au niveau des 20 villages** : mise en place des comités d'initiatives, formation des acteurs locaux, sensibilisation de la population, étude de faisabilité, campagne de collecte des droits d'adhésion et cotisations (démarrée en juillet 2006), tenue des Assemblées Générales Constitutives (2007), formation des bureaux et renforcement des capacités des membres;
- 3) **établissement des institutions de micro-crédit** : crédits pour le volet sécurité alimentaire, pour les activités génératrices de revenus et crédits de soutien au développement ;
- 4) **renforcement institutionnel des partenaires et appui à la décentralisation** : partenariats stratégiques avec des organisations spécialisées, formations, études, analyses participatives etc. » (Quando Lamien, Scheuermann, & van der Heide, 2007: 7-9).

Le projet visait spécifiquement à apporter des appuis en approvisionnement en intrants et en conseils agricoles, des appuis aux petits élevages, des appuis non financiers aux porteurs de projets générateurs de revenus ou créateurs d'emplois, des appuis pour la centralisation et le stockage de produits agricoles, des appuis à la commercialisation, des appuis pour la mise en place de services financiers décentralisés, des appuis pour l'émergence d'OPs, des appuis pour la mise en place des mutuelles de santé communautaires, des appuis pour l'amélioration de la qualité de l'offre de soins au dispensaire de Nanagadé, des appuis pour la sensibilisation des ménages pour l'adoption des comportements favorables à la santé. Sur le plan agricole, les spéculations appuyées par LISA 1 sont le maïs, le Sorvato et l'arachide. Ces appuis se faisaient au travers des Comités d'Initiative Villageoise<sup>3</sup> (CIV) qui regroupaient à l'échelle du village des représentants de plusieurs OPs.

Le projet LISA 1 a appuyé la filière riz et maïs à Tokibi et la filière maïs à Nanagadé. Elle n'est pas intervenue à Oukpètounhoun pour sa première phase. Dans ce village, dans le cadre d'un autre projet qui ne fait pas l'objet d'attention ici, « Communauté en Action pour l'Education des Filles (CAEF) » de World Education, sous financement USAÏD, il a été développé le maraîchage.

**Tableau: Aperçu Historique des grandes phases du Projet LISA 1**

<b>PERIODE DE REALISATION</b>	<b>ACTIONS MENEES</b>
2002 Mars	Accords stratégiques au Fonds Belge de Survie (FBS)
2002	Identification et formulation de la proposition (3 mois) du DTF LISA
2003 Janvier	Démarrage du projet
2003	Réalisation de l'Etude référentielle du projet
2003	Réalisation de 16 études Diagnostiques Participatives (3 mois) des villages
2003	Synthèse des études Diagnostiques Participatives des 16 villages
2003 Avril	Etude Diagnostique de la Qualité des Soins
2003 Juin	Evaluation Participative des Expériences des Micro financements des AGRs
2003 Novembre	Plan de Développement Institutionnel et de Renforcement Organisationnel des ONGs partenaires
2003 Novembre	Première Mission de suivi par le FBS
2003 Novembre	Revue institutionnelle
2004 Février	Enquête Quantitative sur la Situation Alimentaire et Sanitaire
2004 Avril	Définition des Orientations Opérationnelles de Mise en Œuvre du Volet Micro finance
2004 Avril	Appui à la formulation du Cadre Logique nouveau DTF
2004 Novembre	Rapport de lecture du Document du projet réactualisé

<sup>3</sup> Le projet a choisi le village comme unité géographique d'action, de manière à favoriser, avec l'aide des ONGs partenaires, un processus d'autopromotion dans chacun de ses villages. Pour ce faire, il est nécessaire de disposer de structures représentatives des populations. Or, d'une part, les groupements existants ont un faible taux de pénétration et d'autre part, ont des missions spécifiques. Les services mis en place sont réservés à leurs membres et ne profitent pas toujours aux groupes vulnérables. D'autre part, les conseils villageois prévus dans le cadre de la décentralisation ne sont pas encore en place. En conséquence, nous travaillerons à la base avec des structures communautaires que nous appellerons « Comité d'initiatives villageoises » (CIV), représentatives de toute la dynamique communautaire au sein du village. Il n'y a pas de droits d'adhésion et toute personne est libre de se faire élire. Il appartiendra aux ONG locales de favoriser une représentativité équilibrée selon le genre, l'âge, le niveau de richesse. Ces structures peuvent être assimilées aux Comités d'Initiative que l'on retrouve communément dans les phases préparatoires à la mise en place des mutuelles d'épargne-crédit, des mutuelles de santé ou des coopératives agricoles. En un mot, nous parlons de la phase préparatoire à l'émergence des organisations d'économie solidaire, phase permettant de préciser les montants de cotisations, la nature et l'organisation des services souhaités, le mode de gestion, .... Bref, ces comités auront pour mandat d'accompagner la mise en place de structures organisationnelles offrant des services de base aux populations: approvisionnement en intrants, microcrédits, commercialisation, infrastructures de stockage, éducation non formelle et alphabétisation, petit élevage, santé communautaire.... Les contextes, et donc les priorités, peuvent varier selon les villages. Nous ne souhaitons en conséquence pas imposer a priori une planification ou des modes d'organisation « standardisés ». Nous nous plaçons résolument dans un processus d'autopromotion, en accompagnement des Plans de Développement Villageois (DTF, LISA, revue, Novembre, 2004).

PERIODE DE REALISATION	ACTIONS MENEES
2004 Décembre	Evaluation mi-parcours du LISA
2005 Avril	DTF LISA actualisé
2006 Mars	Atelier partenariat (restitution thématique)
2006 Avril	Changement de responsables du projet
2006 Octobre	Deuxième Mission de suivi par le FBS
2007	Revue villageoises, revues institutionnelles et revue annuelle
Juin 2007	Evaluation Intermédiaire entre LISA 1 et LISA 2

Source: Ouando Lamien, Scheuermann, & van der Heide, 2007 : 11

### **Le Projet d'Appui au Monde Rural de l'Atacora-Donga (PAMRAD)**

Le 06 décembre 2002, Jozef SMETS<sup>4</sup> et Rogatien BIAOU<sup>5</sup>, apposaient leurs signatures sur la convention spécifique devant régir la mise en œuvre d'un nouveau projet produit de la « fructueuse collaboration » entre le Royaume de la Belgique et la République du Bénin. Le 24 Avril 2003, une convention spécifique de mise en œuvre NI 19093/11 N° CTB BEN/ 01/004 inscrivait résolument le PAMRAD dans l'histoire de la coopération belgo-béninoise. Le PAMRAD (Juin 2003-Août 2008) a été lancé officiellement le 16 juin 2003. Il poursuivait comme objectif global « l'amélioration des conditions de vie des populations rurales de l'Atacora et de la Donga en République du Bénin ». Il s'agissait donc d'améliorer la durabilité et l'efficacité des systèmes de production (R1); de promouvoir le développement de filières agricoles porteuses hors coton tels que l'anacarde, la volaille, le riz et le maraîchage (R2); de faciliter l'accès pour les populations à des financements et divers types de crédits (R3); de fournir un appui institutionnel à la décentralisation du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP); notamment par le biais de ses services déconcentrés en milieu rural (R4) ainsi qu'aux communes pour les aider à assumer leurs nouveaux rôles de maître d'ouvrage dans le développement local (R5). Dans la zone Ouest de l'Atacora où se trouve notre commune d'étude, les appuis aux filières volaille et fonio ont été marginaux. Dans les villages de cette commune, le travail des ONGs locales s'est concentré sur la promotion et le développement des filières riz et maraîchage. Il y a eu trois étapes fondamentales : l'étape d'expérimentation ou la phase pilote; l'étape de pré vulgarisation et l'étape de vulgarisation. Ce travail s'est fait dans les villages via les Groupements Villageois de Producteurs de Riz (GVPR) suscités à l'occasion ou cooptés (parce déjà existants puisqu'installés par d'autres projets). Dans les trois villages de collecte, le PAMRAD a appuyé la production du riz à Tokibi et Oukpètonhoun, le riz et le maraîchage à Nanagadé. En dehors du PAMRAD, la CTB avait mis en œuvre dans la zone le Programme d'Appui à la mise en œuvre des Plans de Développement Communaux (PAPDC) de 2008 à 2012. Ce programme a été conduit dans toutes les communes. Il y a eu aussi la Facilité D'Appui aux Filières Agricoles (FAFA) (en cours-2010 à 2015) également dans toutes les communes (Ancien département de l'Atacora, nouveaux départements de l'Atacora et de la Donga).

<sup>4</sup> Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Belgique près le Bénin

<sup>5</sup> Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine.

**Tableau: Les événements-clé du PAMRAD et de son environnement**

AN	PAMRAD	ENVIRONNEMENT DU PROJET	PARTENARIAT BENINO/BELGE
1998	Identification du projet		Décembre : PIC 1999/2002
2001		Mars : Elections et 2 <sup>ème</sup> mandat de Mathieu Kérékou Déclaration de Politique de Développement Rural	
2002	Janvier/avril : Formulation du projet Décembre : Signature de la convention spécifique relative au PAMRAD	Décembre : 1 <sup>ères</sup> élections communales. Début de la privatisation de la filière Coton (avec la fin notamment du monopole de la SONAPRA)	Mise en place de la CTB
2003	Juin : Démarrage du projet et 1 <sup>ère</sup> réunion de la SMCM (Comité de pilotage multisectoriel) et, en septembre/novembre : Mise en place de l'UGP	1 <sup>er</sup> Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) 2003/2005	Convention DGCD/CTB et en Avril mission d'appui de la CTB/Bruxelles
2004	Décembre 2003/Mai 2004 : Phase de diagnostic et validation + démarrage d'un certain nombre de petites activités (VVV, fertilité des sols ...) Février et Juillet : 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> réunion de la SMCM Septembre : Validation du premier Plan d'Action + SMCM extra N°1	Mars : Démarrage du ProCGRN (GTZ/KfW) Avril : Validation des 14 Plans d'actions du MAEP Mai : Création des CeRPA, qui remplacent les CARDER Août : Création de l'ACAD (Association des communes de l'A/D)	Mai : (PIC) 2004/2007 + Mission d'appui CTB/Bruxelles
2005	Janvier : début effectif des activités de terrain (préparation de la campagne 2005) Mars : 4 <sup>ème</sup> réunion SMCM et en Juillet : 5 <sup>ème</sup> réunion du Comité de Pilotage qui se transforme en Structure Mixte de Concertation Locale (SMCL) Octobre : début enquête de l'étude socio/éco de référence (finalisée en juin 2006)	Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (mars 2005) Désorganisation croissante de la filière Coton et chute plus ou moins prononcée de la production (selon la zone)	Décembre : Revue à mi-parcours du PIC 2004/2007 qui met l'accent sur la faible implication du ministère et du CeRPA.
2006	Mars : 6 <sup>ème</sup> SMCL et finalisation du rapport d'évaluation à mi-parcours. Avril : session extraordinaire SMCL (après mission d'appui CTB/Bruxelles). Août : 7 <sup>ème</sup> SMCL qui entérine l'adaptation du cadre institutionnel du PAMRAD (plus grand implication des différents niveaux du MAEP) + nouveau Plan d'action	Avril : Election du Président YAYI Boni Décembre : « Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole au Bénin » qui vise à renforcer la compétitivité et la diversification des exports (avec approche filière)	Septembre : Comité de suivi du PIC
2007	Février : 8 <sup>ème</sup> SMCL + Juin : Prolongation d'un an du projet. Septembre : 9 <sup>ème</sup> SMCL	Avril : Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (SCRIP) 2007-2009	Décembre : Mission d'appui CTB/Bruxelles
2008	Janvier Session extraordinaire SMCL pour définir la phase de consolidation.	Envolée des prix du pétrole et des denrées alimentaires et mauvaise campagne agricole au Bénin. Avril : 2 <sup>e</sup> élections communales et locales au Bénin.	Mars : (PIC) 2008/2011 Mise en place du PDC et du FAFA/Mono Couffo

Source: Coopération Technique Belge, 2008 : 14

Le budget total du PAMRAD s'élève à 5.637.940 EUR (3.698.246.440 XOF), qui se décompose en 637.541 EUR (418.199.294 XOF) de contribution de l'Etat béninois soit 11 % et 5.000.398 EUR (3.280.046.366 XOF) de contribution du gouvernement belge soit 89 %. La contribution belge comprend : un don en numéraire d'un montant de 3.695.970 EUR géré en co-gestion et un financement



belge géré en régie propre d'un montant de 1.304.428 EUR qui couvre les dépenses suivantes : 102 h/mois d'assistance technique internationale dont 96 h/mois d'expertise permanente et 6 h/mois d'expertise ponctuelle (missions d'appui technique et d'évaluation à mi-parcours et finale) ainsi que la logistique y afférente. La contribution béninoise estimée à 418.199.294 XOF soit 637.541 EUR se décompose de la manière suivante : contribution aux frais de l'UGP à concurrence de 59.011.204 XOF, soit 89.962 EUR et contrepartie aux activités prévues au Cadre Logique pour les différents résultats à concurrence de 359.188.278 XOF soit 547.579 EUR.

**Tableau: Synthèse du financement par source.**

Contribution belge			Contribution béninoise	
Cogestion (don en numéraire)	Régie	Total	Gouvernement	Total
3.695.970 EUR	1.304.428 Euro	5.000.398 Euro	637.541 Euro	637.541 Euro
2.424.397.688 XOF	855.648.678 XOF	3.280.046.366 XOF	418.199.294 XOF	418.199.294 XOF
Total budget:	5.637.940 euro			
	3.698.246.440 XOF			

Source : DTF PAMRAD

Le budget global se ventile ainsi qu'il suit par résultat :

**Tableau: Réallocation des moyens financiers (F CFA) du PAMRAD par résultat.**

Résultats	SMCM 1	SMCM Extra 1	SMCL 7	SMCL 10
	Juin 2003	Sept.2004	Août 2006	Mars 2008
R1	406 810 000	311 210 000	261 210 000	174 377 595
R2	369 810 000	435 410 000	630 010 000	797 136 992
R3	459 990 000	459 990 000	459 990 000	457 691 797
R4	360 100 000	390 100 000	245 500 000	186 892 658
R5	373 000 000	373 000 000	373 000 000	353 610 958
TOTAL	1 969 710 000	1 969 710 000	1 969 710 000	1 969 710 000

Source : DTF PAMRAD

En matière de financement, nous n'avons pas pu avoir les données agrégées pour la coopération belge avant 2009. Le tableau ci-dessous présente les financements mobilisés par secteur d'intervention de 2009 à 2012.

**Tableau: financement (en euro) par secteur d'appui**

SECTEUR	ANNEE			
	2009	2010	2011	2012
Coopération gouvernementale	12143296	13172040	12913511	12591798
Coopération non gouvernementale	3758893	3532572	3818294	3957801
Coopération multilatérale	1280611	871830	485912	85639
Fonds belge pour la sécurité alimentaire	1193811	2388329	2203233	2410281
Administration, concertation, autres	9561	5	53615	0
Affaires Étrangères (hors budget DGD)	0	0	90000	0
Autres sources officielles	807122	1009140	995077	149619

SECTEUR	ANNEE			
	2009	2010	2011	2012
Education	2352305	1973800	1784154	1865377
Santé	2792924	3359380	4189833	7266526
Eau et assainissement	540912	540912	226181	1351117
Gouvernement et société civile	7003134	7329753	4969000	1330403
Services sociaux	5530168	670573	447687	325374
Agriculture, sylviculture, pêche	3990542	4172210	6231825	5530168
Multi secteur	1172336	1886172	1830114	923564
<b>TOTAL FINANCEMENT</b>	<b>42575615</b>	<b>40906716</b>	<b>40238436</b>	<b>37787667</b>

Source : Auteur à partir de données documentaires tirées du site de la CTB au Bénin

Ce tableau montre que l'aide budgétaire, le financement d'ONG, l'appui aux Organisations de la Société Civile (OSC), le secteur agricole et le secteur sanitaire occupent une place de choix dans la ventilation de l'aide au développement belge au Bénin. Il est à constater la réduction drastique après 2009 du budget alloué aux services sociaux.

### Les différents fonds rendus disponibles par le PAMRAD

« Sur PAMRAD, il y avait trois fonds :

- Guichet FAP (Fonds d'Appuis à la Production)
- Fonds de Micro Crédit
- Fonds d'équipements.

Les fonds d'équipement étaient destinés à la Mairie, les FAP via le CeRPA devaient servir à l'aménagement sommaire des bas-fonds. Les mairies étant les maîtres d'ouvrages, elles ne géraient pas, mais étaient fortement impliquées dans la gestion de ce fonds, parce que ce sont elles qui devaient conduire le processus, valider le processus, assurer que c'est dans le PDC et donner l'autorisation au R/CeCPA d'envoyer l'équipe technique sur le terrain. Elles devaient aussi s'assurer que les bénéficiaires participent réellement à la réalisation de ces ouvrages d'aménagement sommaire. Les producteurs n'avaient pas de contrepartie financière à donner, mais ils devaient participer physiquement aux travaux. L'enveloppe des FAP était de 10 000 000 francs CFA.

Le fonds de Micro crédit qui devait servir à faire des crédits aux producteurs étaient logés à la CLCAM. C'est URCLCAM qui avait ce volet à charge.

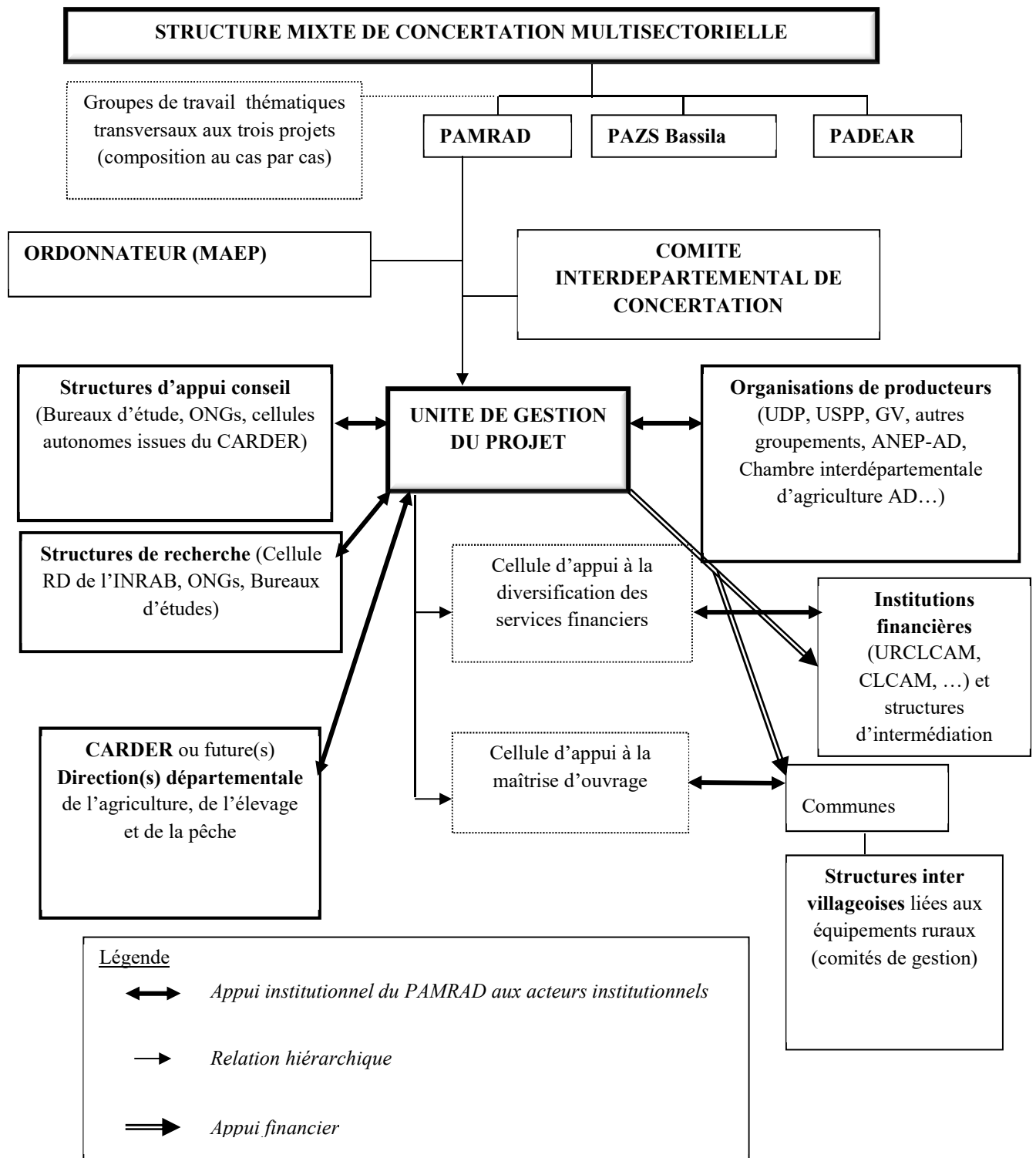
Les fonds d'équipements de Cobly devaient être de 18 000 000 francs CFA. Ces fonds devaient aussi servir à doter un certain nombre de groupement de kit d'étuvage. Et je sais que dans l'ensemble, sur ce fonds, 50 kits d'étuvage ont été confectionnés pour tous les groupements de Cobly, mais c'est seulement les groupements qui en avaient exprimé le besoin et qui avaient mobilisé la contrepartie qui devait être 10% du coût de confection.

Ces fonds ont servi à ma connaissance à la construction des hangars du marché de Kountori (.....), il me semble aussi que ce sont les résidus de ce fonds qui ont servi à construire les hangars du marché de Tokibi (.....), mais ça je n'ai pas l'assurance, mais même si c'était le cas, c'est sûr qu'il y a eu un projet et le solde sur la construction des hangars de kountori a servi de caution communale » (**Boniati, Cobly**).

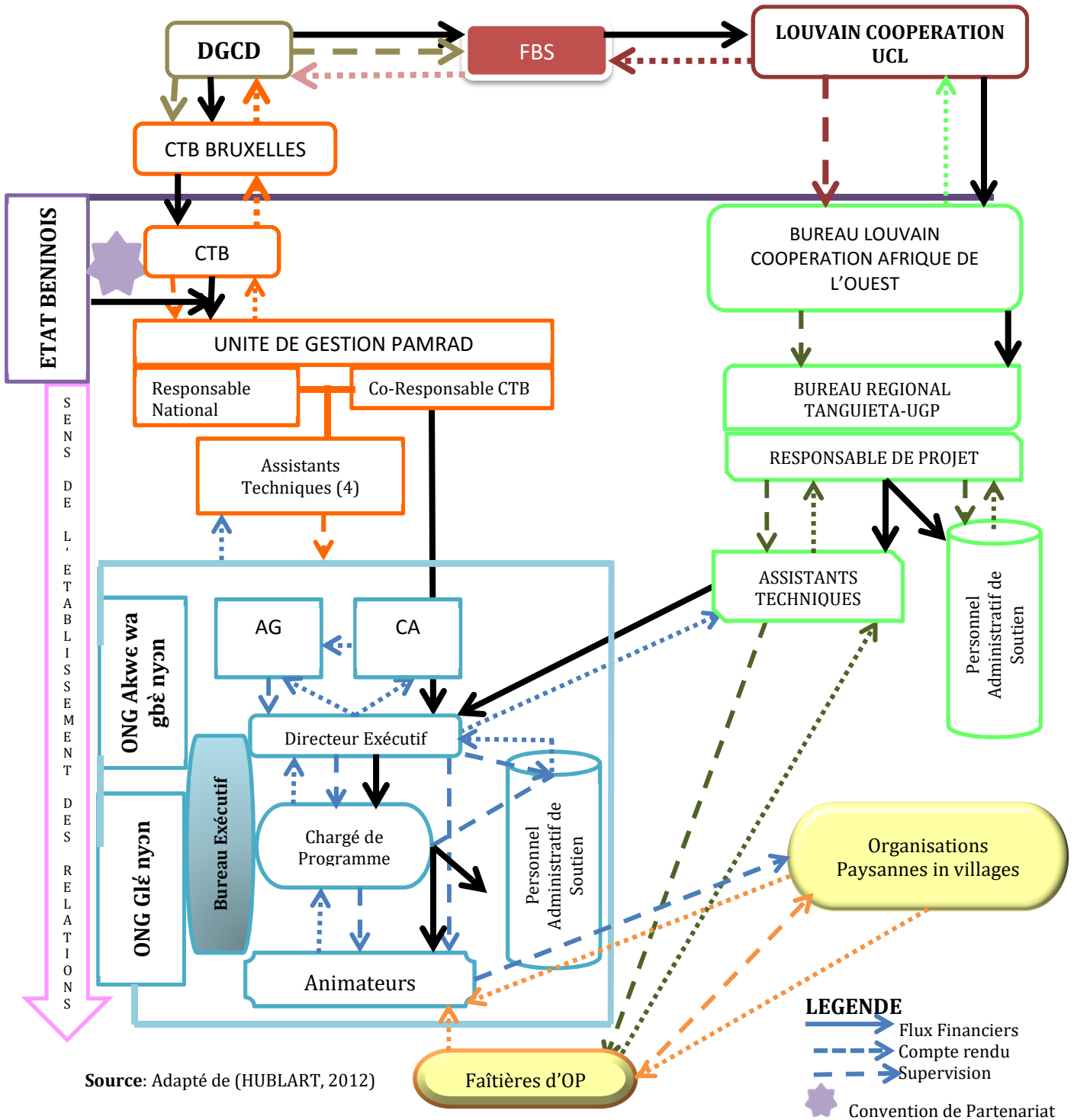
Au total, tous les villages ont connu des interventions sur la filière riz et deux villages sur trois ont connu des interventions sur la filière maraîchage. Il est difficile dans le contexte actuel de la commune de trouver un village qui porterait véritablement le statut de contre factuel, et qui donc n'aurait pas reçu d'initiative. Nous nous sommes focalisés sur les interventions sur la filière riz et accessoirement les interventions sur la filière maraîchage. Mais la SNV avec son caractère intégré reste un cas

spécifique. La mise en œuvre de ces projets s'est faite au travers des OPs. Or, les OPs ont une histoire nationale et locale qu'il convient de restituer pour mieux situer les approches des différents projets en matière d'organisation de la paysannerie. Les rapports d'évaluation de la plupart de ces projets ne mettent pas l'accent sur les processus mais sur les résultats quantifiables. C'est en partie ce déficit que cette thèse qui est une étude compréhensive des processus a tenté de combler.

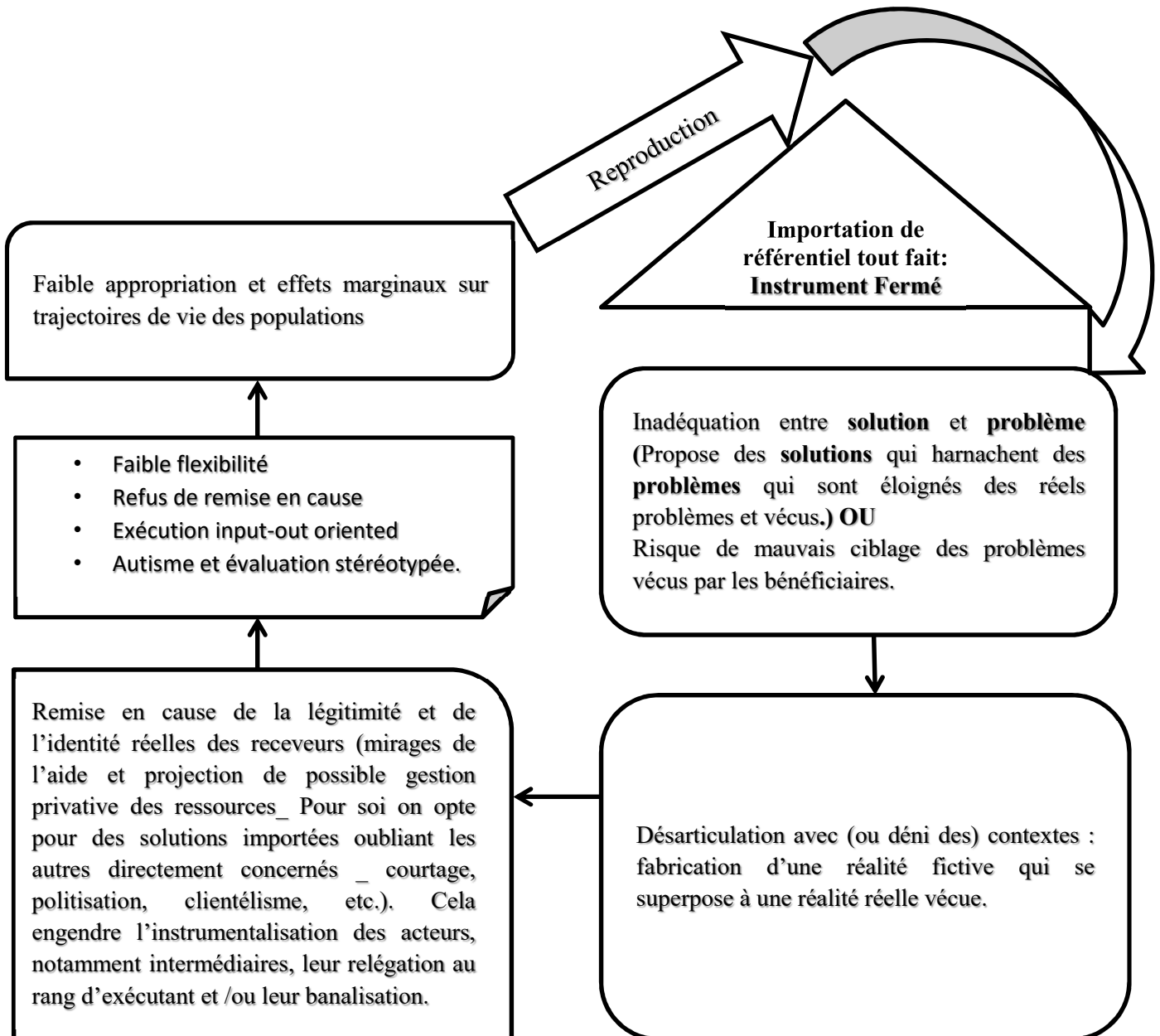
### Schéma institutionnel du PAMRAD



👉 Indirect Rule: Approche opératoire d'implémentation des projets belges



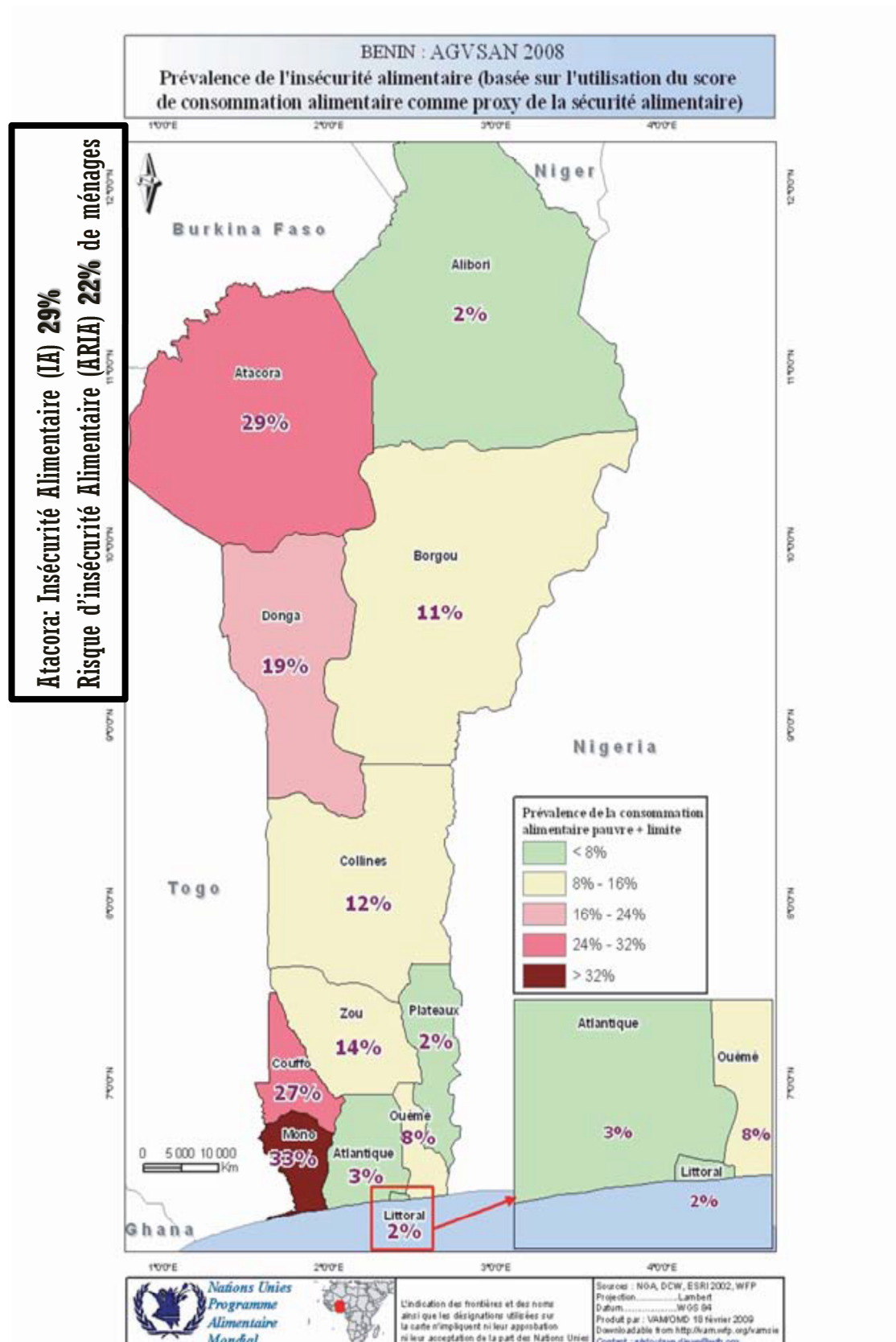
☞ **Caractérisation de l'instrument utilisé par les projets belges (Instruments Fermés<sup>6</sup>)**



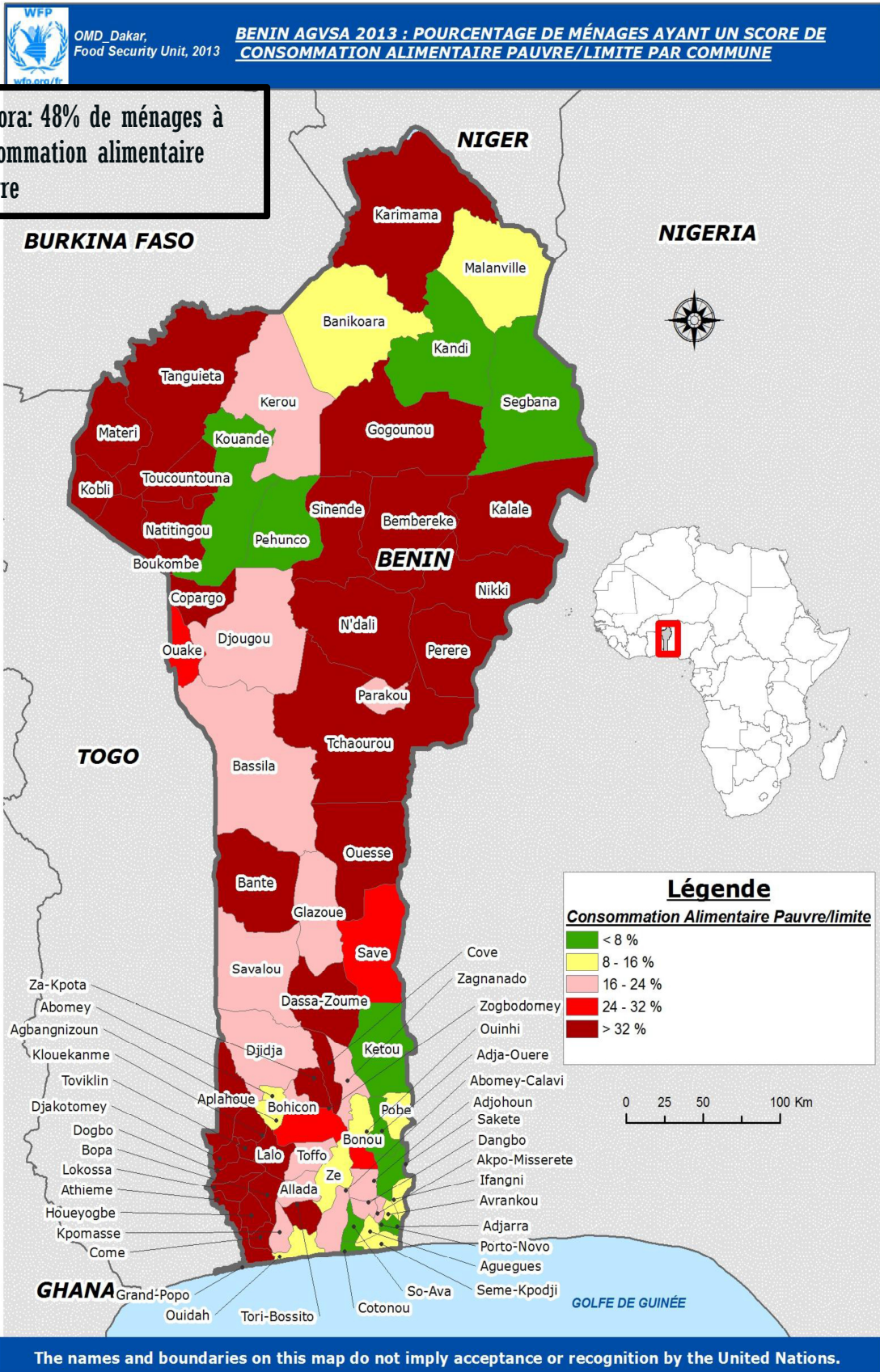
<sup>6</sup> Ces notions ont été développées dans les articles que nous avons présentés au colloque de l'APAD édition de novembre 2015 tenue à Cotonou au Bénin.

## Annexe 9: Prévalence de l'Insécurité Alimentaire en 2008 et en 2013

### Situation en 2008



Situation en 2013



### Annexe 10: Liste des Coopératives Villageoises de Production de Riz (CVPR) existantes à Cobly

N° D'ORDRE	DENOMINATION CVPR	EFFECTIF PAR CVPR		
		HOMME	FEMME	TOTAL
LISTE CVPR ENREGISTRES				
1.	BAGAPODI	05	27	32
2.	COBLY CENTRE	16	21	37
3.	DISSIBLY-NANAGADE	02	21	23
4.	KADIENI	04	23	27
5.	KAKONTOUGA	06	18	24
6.	KOUNTORI	05	44	49
7.	KPETISSOHOUN	01	20	21
8.	MATALE	03	51	54
9.	NAMOUTCHAGA	13	17	30
10.	NANAGADE	10	15	25
11.	OROUKOUARE	15	23	38
12.	OUKPETOUHOUN	01	16	17
13.	PEGOU	08	27	35
14.	SINNI	03	14	17
15.	TAPOGA	04	25	29
16.	TARPINGOU	0	25	25
17.	TOKIBI	01	19	20
18.	YANGOU	42	11	53
19.	YIMPISSERI I	05	26	31
20.	YIMPISSERI II	20	22	42
21.	ZANIOURI	04	28	32
LISTE CVPR NON ENREGISTRES				
1)	SIENOU			
2)	KONFOTA			
3)	OUOROU			
4)	KORE II			
5)	DATORI CENTRE			
6)	TCHANTIENOU			
7)	OUKOUTERHOUN			
8)	TANDA			
9)	TCHAMONGA			
10)	DIDORI			
11)	KEPOUSSIDENSIKE			
12)	HOTIRKOU			
13)	TOUGA			
TOTAL		168	493	661

Source : Auteur à partir de données de terrain, 2013



## Annexe 11: Empowerment ou le Développement des Pouvoirs d'Agir (DPA) (Ressources de pouvoir individuelles)

On peut distinguer trois types d'*empowerment*. Il s'agit de :

- 1) ***empowerment individuel*** qui renvoie au processus de Développement des Pouvoirs d'Agir par une personne ou un groupe d'individus ; ce qui suppose la participation, le développement et /ou la possession de compétences pratiques ou d'aptitudes, l'estime de soi, la conscience critique ;
- 2) ***empowerment collectif*** qui recouvre deux variables : l'***empowerment communautaire*** qui renvoie à un processus de prise en charge du milieu par et pour l'ensemble de la communauté, d'une façon qui favorise le Développement des Pouvoirs d'Agir des individus, des Groupes et des organisations et l'***empowerment organisationnel***<sup>7</sup> qui renvoie quant à lui au processus de Développement des Pouvoirs d'Agir par et pour une organisation.

J'ai opté pour l'appellation Pouvoir d'Agir (PA) en vue de l'*empowerment individuel* et/ou l'*empowerment organisationnel*. Les auteurs font référence à plusieurs paramètres pour mesurer ces Pouvoirs d'Agir. Il s'agit de « la participation, de la compétence technique, de l'estime de soi, de la conscience critique » (Ninacs, 1995 : 77-80). Dans un autre écrit l'auteur complètera ces paramètres par d'autres. Il s'agit des « domaines d'orientation des ressources financières, de l'accès à certains types de ressources, des ressources sociopolitiques et des ressources économiques disponibles ou capitaux » (Ninacs, 2003). Nous insistons ici préférentiellement sur les contenus de chacun des quatre premiers paramètres. Ils se présentent ainsi qu'il suit :

### ☉ ***La participation***

Les études scientifiques [Schultz *et al.*, 1995 ; Zimmerman et Rappaport, 1988] établissent hors de tout doute une *corrélation entre la participation dans des organisations communautaires et l'empowerment, notamment « psychologique »*. Pour Breton [1994 : 34], une telle participation renvoie à une progression où les gens passent : a) de l'assistance muette à la participation aux discussions simples (l'exercice du droit de parole) ; b) ensuite aux débats (l'exercice du droit d'être entendu) ; c) pour aboutir aux décisions (l'exercice du pouvoir ultime qui peut se manifester aussi bien de façon positive - donner son aval - que de façon négative - refuser son consentement). *Il s'agit en fait d'établir un lien entre le degré de participation des gens et l'empowerment gagné au cours d'un processus participatif donné.*

### ☉ ***La compétence technique***

L'exercice du pouvoir repose sur trois capacités : *choisir, décider et passer à l'action*. En fait, pour plusieurs auteurs, l'*empowerment* doit se réaliser dans des actions concrètes [Breton, 1993 : 25 ; Mullender et Ward, 1991 : 18-19] : « ***The power to name must be accompanied by the power to act*** » [Breton, 1994 : 36]. ***Presque tous les textes étudiés indiquent que l'acquisition progressive de connaissances pratiques et techniques est essentielle pour passer à l'action. De plus, les succès accumulés dans un champ précis renforcent la capacité d'agir dans d'autres sphères*** [Mondros et Wilson, 1995].

<sup>7</sup> Qui correspond à la fois au processus d'appropriation d'un pouvoir par une organisation et, à la communauté à l'intérieur de laquelle une personne ou une autre organisation devient *empowered* (Ninacs 2003). L'organisation sociale et économique est vue comme un lieu d'*empowerment* pour ses membres et les autres personnes qui y participent (le processus d'*empowerment* ne sera pas nécessairement identique pour tous) (Charlier, Idem).

### ☉ *L'estime de soi*

« *L'empowerment fait référence à la fois à une réalité subjective et à une réalité objective, où la subjectivité est la perception qu'on a de soi-même* [Breton, 1994 : 28]. En matière d'estime de soi, les évaluations négatives intériorisées et incorporées dans l'expérience de développement personnel constituent des blocs de pouvoir indirect qui doivent être surmontés [Lee, 1991 ; Lerner, 1986] » (Labonte, 1990 : 65). Se retrouve alors, dans le processus *d'empowerment*, une progression sur le plan psychologique qui débute par *l'auto reconnaissance de la légitimité de son identité propre et ensuite de sa propre compétence, ce qui ouvre la porte à la reconnaissance de cette même compétence par les autres*. Cela fait en sorte qu'une personne ou une collectivité ne peut pas passer au travers du processus pour quelqu'un d'autre (Simon, 1990 : 32).

### ☉ *La conscience critique*

La grande majorité des ouvrages étudiés font référence aux écrits de Paolo Freire et insistent sur le développement d'une conscience critique comme composante essentielle à *l'empowerment*. Dans la pratique, celle-ci s'avère le produit d'une dynamique dialectique d'action et de réflexion [Staples, 1990 : 38], surnommée « *praxis* » par Freire (1970), donc d'une interaction qui permet un cheminement s'échelonnant sur trois niveaux : (1) *le développement d'une conscience collective* (l'individu n'est pas seul à avoir un problème) ; (2) *le développement d'une conscience sociale* (les problèmes individuels et collectifs sont influencés par la manière dont la société est organisée) ; (3) *le développement d'une conscience politique* (la solution de ces problèmes passe par une action de changement social, c'est-à-dire une action politique dans le sens non partisan du mot). Friedmann [1992 : 34], exprime bien la dimension séquentielle du processus lorsqu'il affirme que *l'empowerment* sur le plan politique requiert un processus préalable *d'empowerment* sur le plan social. La progression s'oriente alors vers des changements structurels socioéconomiques ou politiques [Breton, 1993 : 23] par le moyen d'une pédagogie qui repose sur le questionnement, voire la remise en question, et qui encourage les individus à trouver leurs propres réponses et solutions (Simon, 1990 : 35).

### ☉ *L'interaction des composantes*

« Les composantes du processus *d'empowerment* s'entrelacent à l'image d'un câble confectionné de quatre cordes où chacune renforce les autres tout en se trouvant elle-même renforcée. Ce renforcement réciproque se réalise progressivement sur un *continuum* qui varie en fonction d'un nombre faramineux de variables. Bien que la façon dont chaque composante agit sur les autres ne soit pas claire, il est possible de postuler que c'est l'interaction des composantes qui caractérise *l'empowerment*, car chacune semble jouer un rôle précis à l'intérieur du processus. Il en découle que l'absence d'une composante aurait pour effet de réduire sinon d'annuler la portée de *l'empowerment* à l'intérieur d'une intervention qui se voudrait axée sur ce processus. Inévitablement, *l'empowerment* variera d'un individu ou d'une collectivité à l'autre, mais également d'événement en événement et d'organisation en organisation. En d'autres mots, une personne pourrait atteindre un assez haut degré d'*empowerment* à l'intérieur d'une organisation précise bien qu'en même temps, à l'intérieur d'un autre groupe où elle participe, la situation pourrait être carrément le contraire. En d'autres mots, *l'empowerment* ne serait pas nécessairement garanti dans un domaine malgré le fait que toutes les étapes du processus aient été franchies dans un autre. De plus, le processus *d'empowerment* n'est pas linéaire, mais plutôt multidimensionnel, et ses différentes dimensions sont en mutation continue, agissant de façon constante les unes sur les autres. Cela renvoie au caractère dialectique des phénomènes dynamiques et il n'y a donc pas d'état final à *l'empowerment* » (Staples, 1990 : 31). Un regard sur certains liens entre différentes dimensions du processus ainsi que sur leur action réciproque peut aider à cerner certains enjeux supplémentaires.

A ces dimensions, Ninacs a ajouté quatre autres dans son article de 2003. Toutes les dimensions prises en compte par les Pouvoirs d'Agir se résument ainsi qu'il suit dans le tableau ci-dessous

### Synthèse complète des dimensions des Pouvoirs d'Agir

<b>DIMENSIONS DES POUVOIRS D'AGIR</b>	<b>VARIABLES ET ELEMENTS DE PERCEPTION</b>
<b>Participation aux processus de prise de décision</b>	Assistance muette
	Participation aux discussions simples (droit de parole)
	Participation aux débats (droit d'être entendu)
<b>L'estime de soi</b>	Degré d'auto-reconnaissance de la légitimité de l'identité propre (Amour de soi)
	Degré d'auto-reconnaissance de sa propre compétence (Vision de soi)
	Echelle de reconnaissance de sa compétence par les autres (Confiance en soi)
<b>La conscience critique</b>	Capacités d'analyse de la conscience collective (la personne/ la collectivité n'est pas seule à avoir un problème)
	Capacités d'analyse de la conscience sociale (les problèmes individuels et collectifs sont influencés par la façon dont la société est organisée)
	Capacités d'analyse de la conscience politique (la solution des problèmes d'ordre structurel passe par le changement social, c'est-à-dire l'action politique dans le sens non partisan du mot)
<b>Domaines d'orientation des ressources financières</b>	Santé
	Alimentation
	Scolarisation des enfants
	Extension emblavure
	Conduite activité agricole
<b>Accès à certains types de ressources</b>	Œuvre sociale
	Facilité d'accès à la terre
	Temps (importance accordée aux facteurs temps)
	Facilité d'accès aux marchés
	Niveau de santé
	Facilité d'accès à l'Information
	Facilité d'accès aux crédits
	Allègement de tâches par l'apport de technologies
Facilité d'accès aux intrants	
<b>Les ressources sociopolitiques</b>	Participation aux modes d'organisation collective
	Mobilité
	Degré de participation à la vie locale
<b>Ressources économiques disponibles ou capitaux.</b>	Vivres en stock
	Capital foncier
	Superficie emblavée
	Constructions immobilières
	Moyens de transport
<b>Les ressources humaines/compétences techniques</b>	Capital animal
	Niveau de connaissances et de maîtrise technique
	Niveau de maîtrise de l'information
	Accès à des formations
	Accès à des visites d'échanges
Accès à des accompagnements	

Source : Adapté de Ninacs, 2003

A bien observer et analyser ces dimensions, il y en a qui sont intrinsèquement liés à l'acteur lui-même (Ressources internes) et qui lui confèrent les « pouvoir intérieur », « pouvoir de », « pouvoir

avec ») et il y en a qui dépendent fortement de facteurs qui ne sont pas sous son contrôle (environnement social, économique, politique, professionnel, etc. et qui lui imposent ou lui donnent les : « pouvoir avec » et « pouvoir sur », en un mot, il s'agit de ce que nous avons mis dans contexte-s dans cette dissertation. Si nous récapitulons sous ces deux catégories de ressources (sans fonder les paramètres ci-dessus évoqués) le contenu du tableau précédent, nous avons :

- 1) Ressources internes (l'estime de soi, la conscience critique, les ressources économiques disponibles, domaines d'orientation des ressources financières, les ressources humaines/compétences techniques et les ressources socio-politiques<sup>8</sup>). Dans ces ressources Internes, comme on peut le remarquer, il y a le Capital Humain<sup>9</sup> (savoir et savoir-faire de l'individu ou du ménage et les capacités à saisir les demandes et les opportunités de l'environnement économique, politique, professionnel, administratif, etc.) ; le Capital Economique (les effets différenciés de l'épargne et de l'héritage [foncier, immobilier, capacités financières] et le poids des revenus extérieurs complémentaires hors activités agricoles obtenus à temps partiel ou à temps plein) et le Capital Social<sup>10</sup> (avantages respectifs de la reprise familiale, des mobilités diverses et des ouvertures personnelles [réseau social ou amical sur lequel on peut compter, mais également tout ce qui constitue les relations avec l'environnement professionnel et local]. Il s'agit de l'aptitude à mobiliser un réseau d'aide et de coup de main plus ou moins informel en cas de nécessité). Ce capital inclut les différents types d'attachement, d'accointement et de liaison, bien qu'ils agissent différemment (Mundler, 2011 : 61-63).
- 2) Ressources externes (la participation aux processus de prise de décision à cause de son caractère mis en scène). Cela fait référence à un environnement plus large<sup>11</sup> et aux institutions et organisations situées à divers niveaux géographiques et qui agissent en bien ou en mal sur l'individu.

---

<sup>8</sup> Les mécanismes d'apprentissage qui sont inclus ici relèvent, de situations interactionnelles, mais nous les maintenons parce que les effets se lisent en l'individu et en ses actes.

<sup>9</sup> « Ces ressources proviennent à la fois de la formation, des expériences antérieures et des dispositions particulières (préférences) pour des types d'activités » (Mundler, 2011 : 61).

<sup>10</sup> Le capital social peut se définir comme un capital actif individuel, construit à partir de relations sociales qui génèrent des revenus et des utilités pour certains individus, et comme une quantité agrégée de capital qui crée des externalités (effets externes) supposées positives dans la plupart des cas, puisqu'elles rendent plus efficaces les actions collectives (Requier-Desjardins, 1999). Narajan (1999) distingue deux grands types, celui lié à la solidarité et la cohésion interne au sein d'un petit groupe (*bonding social capital*) qui établit des liens et celui qui permet à des individus d'être connectés à des réseaux étendus et d'avoir ainsi accès à des informations et des ressources diversifiées sur de vastes espaces (*bridging social capital*) qui établit des ponts avec l'extérieur. Narajan remarque que des groupes sociaux peuvent accumuler du capital social en quantité, et néanmoins connaître la grande pauvreté, être incapables de régler leurs conflits ni de faire valoir leurs droits. Ces groupes accumulent essentiellement du capital social de cohésion sous forme de multiples groupes de solidarité et d'entraide réciproque, mais ils sont isolés du reste de la société et de l'État tandis qu'une petite minorité profite de ses réseaux étendus de relations et de l'accès aux diverses opportunités qu'ils permettent (cités par Floquet, 2007).

Pour une revue rapide mais plus approfondie sur le concept, visiter [http://www.foradyn.org/wp-content/uploads/2015/07/Foradyn\\_note\\_theorique\\_capital\\_social\\_MoumouniI.pdf](http://www.foradyn.org/wp-content/uploads/2015/07/Foradyn_note_theorique_capital_social_MoumouniI.pdf)

<sup>11</sup> « L'environnement social, local, professionnel, économique, politique, etc. des acteurs fait référence à un certain nombre d'organisations, que celles-ci soient ou non dans le secteur professionnel considéré (ici le secteur agricole). Il est également composé d'un ensemble de règles et normes formelles qui agissent sur les activités conduites par les acteurs. Il comprend aussi les normes informelles, dans le sens où elles relèvent d'habitudes, de représentations partagées, de routines qui contribuent à orienter les décisions des acteurs et modérer leurs pratiques. Tous ces éléments sont en interaction permanente, et les représentations sociales peuvent trouver leur traduction dans certaines règles formelles, voire déterminer des formes, des principes [et des trajectoires] organisationnels. Cela peut être regroupé sous le terme « institution », dans le sens que lui donne l'institutionnalisme historique : « un terme générique en résonance avec les notions d'organisation, de communauté, de groupement, de collectif, de règles laïques, morales, religieuses ou juridiques, de valeurs, de conventions, de normes [Corei, 1995 : 8] » (Mundler, 2011 : 63-64).

## Annexe 12: Les différents types et de ressources de pouvoir

**Tableau: Les différents types de pouvoir à l'œuvre dans une arène ou un champ rendu possible par un projet**

Auteur	Type de Pouvoir <sup>12</sup>	Contenus
Braud (2014 : 78) ; Oxaal et Baden (1997) ; Charlier (2006)., Ninacs (2003)	« <b>Pouvoir Sur</b> » ou « <b>power over</b> »	Fait recours à la domination/subordination, il s'exerce sur quelqu'un et est susceptible de générer des résistances (actives ou passives). Ce « pouvoir » est en quantité limitée.
Gallorotti, 2011 ; Haugaard, 2003 : 108–109 (cité par Richardson, Cashmore, 2011 : 119 et Aguemon, 2013)	<i>Le hard power</i>	Repose principalement sur des sources de pouvoir tangibles, des méthodes plus directes et souvent coercitives.
Amitai Etzioni (cité par Braud, 2014 : 105)	« <i>Physical Power</i> »	Pouvoir fondé sur la coercition.
	« <i>Material Power</i> »	Pouvoir fondé sur la capacité de distribuer ou réfuter des avantages matérialisables.
	« <i>Normative and Symbolic Power</i> »	Pouvoir fondé sur l'aptitude à mobiliser des convictions.
Kenneth Boulding (cité par Braud, 2014 : 105)	« <i>Threat Power</i> »	Pouvoir fondé sur la menace de détruire ou d'infliger un dommage.
	« <i>Economic Power</i> »	Pouvoir fondé sur la capacité de produire et d'échanger des marchandises, en relation avec le droit de propriété.
	« <i>Integrative Power</i> »	Pouvoir fondé sur des relations sociales émotionnellement marquées par le respect, l'affection, la légitimité, mais aussi l'identité sociale et le sentiment d'appartenance au (x) groupe (s).
J.S. Mills (cité par Murphy, 2011 : 98 et Aguemon, 2013)	« <i>Custum power'</i> »	Désigne la « tyrannie du client ».
Josep Nye (cités par Rothman, 2011, Murphy, 2011 et Aguemon, 2013)	« <i>Soft power ou pouvoir d'attraction</i> »	Désigne la capacité d'avoir ce que l'on désire à travers l'attraction plutôt que la coercition ou des paiements (Nye, 2004 : 6 cité par Rothman, 2011 : 50). Le « soft power » est jugé subjectif et extrêmement complexe à appréhender (Cerny, 2011 : 146).
Courpasson & Golsorkhi 2009 Beaulieu, 2007 et Hayward et Luckes, 2008 (cités par Aguemon, 2013)	« <i>Pouvoir social</i> »	<p>Se réfère à la « capacité d'un acteur à modifier délibérément la structure d'incitation d'un autre acteur ou d'aider ce dernier à réaliser ses résultats (Dowding et al, 1995), ou au type d'organisation sociale permettant de garantir un niveau de déviance minimale au sein d'une société (Beaulieu, 2007 : 136).</p> <p>Repose sur des forces sociales, des systèmes sociaux, des règles et des processus sociaux sans lesquels la vie en collectivité et dans les organisations serait extrêmement différente de ce qu'elle est aujourd'hui, et rendrait toute forme de comportement hautement imprévisible. Ces forces résument ce que l'on appelle plus couramment le « pouvoir ». Ces forces agissent sans cesse autour de nous et sur nous. Elles semblent invisibles au commun des mortels. (Courpasson &amp; Golsorkhi 2009, : 62).</p> <p>L'ordre social requiert néanmoins l'acceptation d'ordre particulier (Haugaard, cité par Richardson et Cashmore, 2011 : 106-107) et demeure contournable par les acteurs selon leur catégorie sociale d'appartenance (Hayward et</p>

<sup>12</sup> Le « pouvoir sur », le « pouvoir de », le « pouvoir avec » et le « pouvoir intérieur » sont également abordés dans ATOL (2003) et Action Aid (2002)

Auteur	Type de Pouvoir <sup>12</sup>	Contenus
		Luckes, 2008).
	« <i>Pouvoir collectif ou pouvoir de groupe</i> »	Se réfère au pouvoir du genre, de classe, de race, le pouvoir disciplinaire, le pouvoir de la connaissance, etc. (Murphy, 2011 : 97). Morriss (1987 : 112, cité par Murphy, 2011 : 98) invite à la prudence vis-à-vis de la notion de pouvoir de groupe compte tenu des problèmes liés à l'action collective.
Braud (2014 : 78) ; Oxaal et Baden (1997) ; ATOL (2003) et Action Aid (2002) cité par Charlier (2006), Ninacs (2003).	« <b>Pouvoir De<sup>13</sup></b> » ou « <b>power to</b> »	Concernes le développement des capacités intellectuelles (savoirs et savoir-faire) et des moyens économiques (avoir, accès et contrôle des moyens de production et des bénéfiques). Il ne s'insère pas forcément dans une relation avec autrui lorsqu'il est simple aptitude physique ou intellectuelle à réaliser un projet. Il s'agit aussi de la capacité de prendre des décisions, d'avoir de l'autorité, de solutionner les problèmes et de développer une certaine créativité qui rend apte à accomplir des choses.
Oxaal et Baden (1997), ATOL (2003) et Action Aid (2002) cité par Charlier (2006), Ninacs (2003).	« <b>Pouvoir Avec</b> ».	Pouvoir social et politique, il met en évidence la notion de solidarité, la capacité de s'organiser pour négocier et pour défendre un objectif commun (des droits individuels et collectifs, des idées politiques : lobbying, etc.). Collectivement, les gens sentent qu'ils ont du pouvoir lorsqu'ils s'organisent et s'unissent dans la poursuite d'un objectif commun ou lorsqu'ils partagent la même vision. Cela fait donc référence aux possibilités-capacités de solidarité, d'organisation y compris le lobbying.
Oxaal et Baden (1997), ATOL (2003) et Action Aid (2002) cité par Charlier (2006), Ninacs (2003).	« <b>Pouvoir Intérieur</b> »	Se réfère à l'image de soi, l'estime de soi, l'auto-influence, la confiance en soi, l'amour de soi, l'identité et la force psychologique (savoir être). Elle se réfère à l'individu ; comment, à travers son analyse, son pouvoir intérieur, il est capable d'influencer sa vie et de proposer des changements.

Source : Auteur à partir de sources documentaires

**Tableau : Les différents types de ressources**

Les ressources de pouvoir selon Hassenteufel	Les ressources de pouvoir selon Braud
<p><b>Les ressources positionnelles</b> : elles reposent sur la position occupée par l'acteur et renvoient principalement à l'accès aux processus de production de l'action publique. Ainsi, c'est en fonction de la position qu'ils occupent que des acteurs administratifs ou politiques ont un accès direct ou non à la production de normes juridiques (réglementaires et législatives), qu'ils participent ou non à l'attribution ou à l'affectation d'un financement, qu'ils sont ou non partie prenante de la mise en œuvre d'un dispositif... La position occupée concerne aussi des acteurs collectifs extérieurs à l'Etat, en particulier des groupes d'intérêts institutionnalisés et reconnus comme légitimes qui peuvent être impliqués dans l'élaboration de textes conventionnels dans le cadre d'une</p>	<p><b>La notoriété</b> : elle se construit autour de la reconnaissance des « mérites » d'un individu à focaliser l'attention, ce qui rehausse l'impact des prises de parole du bénéficiaire. (...) Il s'agit d'une ressource précieuse, souvent dépendante de réseaux, qui ne s'acquiert pas sans difficulté ni conformité à certains itinéraires. En revanche, la notoriété une fois acquise, s'alimente assez aisément d'elle-même. (...) Catégorie voisine, la popularité est une notoriété associée à des perceptions émotionnelles positives, se situant sur le registre de l'admiration, de l'identification ou de l'affection.</p> <p><b>Le contrôle de l'information</b> : cette ressource peut renvoyer à des situations très différentes. La position hiérarchique, dans une organisation, est un carrefour</p>

<sup>13</sup> Par rapport à ce « Pouvoir De Faire » je partage l'opinion de Hassenteufel, d'après laquelle « les capacités de « faire-faire » et d'« empêcher de faire » participent également du pouvoir. Car, à l'instar du « faire soi-même », le « faire-faire » peut permettre d'atteindre un même résultat. De la même manière, si le « faire » permet à un acteur "A" d'atteindre un objectif donné et donc lui confère du pouvoir, celui qui l'empêche de faire non seulement lui retire la possibilité de pouvoir, mais s'attribue du pouvoir. En d'autre terme, « empêcher de pouvoir, » c'est « avoir du pouvoir » (Hassenteufel, 2011 : 119).

<p>négociation collective, être associés à des processus décisionnels et/ou participer à la mise en œuvre. Les positions en dehors des institutions publiques sont également à prendre en compte : ainsi occuper (ou avoir accès à) une position dominante dans l'espace médiatique est une ressource souvent décisive pour peser sur la mise sur agenda ou occuper une position économique importante est une ressource clef pour peser sur la décision.</p>	<p>d'informations descendantes et montantes ; à ce titre, elle fournit la possibilité de tirer du pouvoir d'influence à partir de la simple rétention d'informations utiles. L'insertion d'un individu dans plusieurs réseaux d'informations indépendants les uns des autres lui confère un rôle d'intermédiaire ou d'interprète que Michel Crozier a appelé avec bonheur le pouvoir du « marginal sécant ». Plus largement, l'appartenance à des réseaux d'influence diversifiés permet de jouer un rôle de « passeur » qui s'inscrit très bien dans les logiques contemporaines de la société de connexion (Boltanski).</p>
<p><b>Les ressources matérielles :</b> il s'agit là d'une catégorie de ressources essentiellement collectives. Elle comprend les moyens financiers (budget), les moyens humains (personnel disponible) et les moyens opérationnels (locaux, moyens logistiques et informatiques, outils techniques, ...) dont peuvent disposer des acteurs publics ou privés.</p>	<p><b>L'argent :</b> toute création de revenu, toute accumulation de patrimoine et toute concentration de capital financier se constituent dans le champ économique. Il s'ensuit que les agents sociaux, selon la position hégémonique ou subalterne qu'ils y occupent, selon leur capacité élevée ou faible de production, de consommation ou d'épargne, ont un accès très inégal à cette ressource politique fondamentale. Or, l'argent permet de financer des activités de tous ordres, y compris de communication politique. Il est indispensable non seulement à l'Etat (les ressources fiscales sont prélevées sur l'appareil économique) mais aussi à la vie de toute organisation stable (partie, groupes d'intérêts). Il offre la possibilité de susciter des allégeances, récompenser des dévouements, assurer des fidélités.</p>
<p><b>Les ressources de savoir :</b> elles renvoient à la fois aux informations et aux connaissances dont dispose un acteur et à sa capacité à les interpréter, à les traiter et à les intégrer à des stratégies d'action publique. Cette catégorie de ressources peut être aussi bien détenue par un acteur collectif que par un acteur individuel.</p>	<p><b>L'expertise :</b> envisagée ici comme un savoir-faire relativement spécialisé et productif, elle peut directement contribuer à faciliter l'exercice de tâches politiques.</p>
<p><b>Les ressources politiques :</b> la possibilité de parler au nom de l'intérêt général et d'une légitimité démocratique est surtout conférée aux acteurs politiques (élus et gouvernants), mais cette catégorie de ressources peut aussi être détenue par un groupe d'intérêts du fait de sa représentativité et/ou de sa défense de valeurs socialement et fortement partagées. Elles englobent également les possibilités d'accès à des acteurs politiques pour des acteurs individuels ou collectifs.</p>	<p><b>La légitimité :</b> elle repose sur un système de croyances qui confère à celui qui en bénéficie une précieuse présomption d'autorité. Ces croyances peuvent relever de normes morales sur le fondement desquelles un individu se trouve crédité de qualités dignes d'être reconnues ; ou encore de normes intellectuelles (diplômes valorisés, titres de compétence, œuvre consacrée) ; enfin de normes sociales qui attestent un consensus au moins partiel autour de certaines personnes (représentativité politique, expérience attestée par la carrière passée ou les réalisations inscrites à leur actif).</p>
<p><b>Les ressources sociales :</b> elles concernent plus spécifiquement des acteurs individuels puisqu'elles désignent la reconnaissance sociale dont fait l'objet un acteur et les réseaux relationnels sur lesquels il peut compter, s'appuyer.</p>	<p><b>La capacité distributive :</b> c'est le contrôle de l'attribution d'emplois, de prébendes ou de privilèges. Elle n'est pas toujours liée à la propriété privée, tant s'en faut.</p>
<p><b>Les ressources temporelles :</b> elles renvoient, d'une part au temps qu'un acteur (individuel) peut consacrer à une politique publique, d'autre part à sa durée dans un domaine d'action publique qui, par les dynamiques d'apprentissage auxquelles elle est liée, accroît la maîtrise tant instrumentale que stratégique et conceptuelle d'un domaine de politique publique par un acteur donné.</p>	<p><b>Les ressources liées à la maîtrise de la coercition :</b> il s'agit du contrôle de l'armée et des forces de l'ordre et de l'aptitude à troubler l'ordre public.</p>
<p><b>Source :</b> Hassenteufel, 2011 : 117-119</p>	<p><b>Source :</b> Braud, 2014 : 104-109</p>

### Annexe 13: Les différents types de domination

Type de domination	Contenu	Type de légitimité correspondante	Contenu
Légale-rationnelle	Se manifeste dans l'appareil d'Etat comme dans la sphère des grandes entreprises, voire des Eglises ou des partis de masse. L'essentiel se situe dans la juridicisation des rapports de pouvoir.	Légitimité légale-rationnelle	Fondement de la domination légale-rationnelle : « la légitimité de l'autorité est transformée en la légalité de la règle générale, celle-ci étant élaborée consciemment et par rapport à des buts, et décrétée et publiée selon des règles formelles ».
Traditionnelle	C'est un système de gouvernement qui puise sa légitimité dans « des coutumes sanctionnées par leur validité immémoriale et par l'habitude enracinée en l'homme de les respecter. Le processus de naturalisation des institutions, grâce au temps écoulé et à la force des réflexes acquis d'obéissance, leur confère une autorité dont l'origine ou les fondements ne sont plus discutés ; ils sont tenus pour justifiés du seul fait de leur existence. (...) On observe ici un faible degré d'institutionnalisation juridique même si Max distingue les formes patriarcales et les formes patrimoniales. (...) Mais il peut être repéré aujourd'hui chaque fois que s'observe des comportements d'obéissance opérés par habitude ou déférence instinctive à l'égard des usages établis (ce qu'on appelle parfois le légitimisme).	Légitimité traditionnelle	Fondement de la domination traditionnelle la légitimité de l'autorité traditionnelle repose « sur le respect envers ce qui, réellement ou d'une manière supposée ou prétendue, a toujours existé ».
Charismatique	Alors que les dominations traditionnelle et légale-rationnelle sont des formes de domination normales qui excèdent largement la question des personnes qui l'exercent, avec cet idéal type l'accent se trouve placé sur une situation exceptionnelle de séduction. A raison des qualités hors du commun attribuées au chef, celui-ci exerce une forte emprise émotionnelle sur ceux qui s'abandonnent à lui. (...) Aucune coutume, aucune règle juridique écrite ne peut résister en effet à la volonté du chef charismatique adulé, puisque les assujettis sont toujours disponibles pour cette reconnaissance qui est, psychologiquement, un abandon tout à fait personnel, plein de foi, né de l'enthousiasme ou de la nécessité et de l'espoir.	Légitimité charismatique	Fondement de la domination charismatique : « la légitimité du pouvoir charismatique repose sur la croyance dans les pouvoirs magiques, la révélation, les héros ».
Source : Braud, 2014 : 110-111 ou Weber, 1995		Source : Alpe et <i>al.</i> , 2010 : 190	




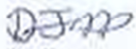







## Annexe 14 : Liste de présence atelier de restitution et d'échanges autour des données produites (09 Septembre 2013)

## ATELIER COMMUNAL PIC COBLY

N°	Nom et prénoms	Provenance	Fonction	Si membre association dire laquelle	Signature
1.	TAOUENA N. Osée	Cobly	Agent Communal	Membre ABM	
2.	SAMBIENI Koffi	Ouhouatan	Producteur alt. Groupement	Groupement COTON	
3.	MOUTOUANA Philippe	Mamatchaga	Groupement "Agriculture"	Bureau APEE	
4.	N'SERPA B. Alphonse	Tapoga	C.A.	C.C.	
5.	NAMBOU Joseph	Kpétienou	Secrétaire CVPC	Coton-culteur	
6.	NEKOUA Salifou	Ouhouatan	Conseiller Villageois	Conseiller du village	
7.	SANWEKOUA Emmanuel	Touga	Conseiller	Conseiller du village	
8.	SANWEKOUA Alphonse	Kpétienou	Créateur publique	Bureau APE	
9.	SAMBIENI Marie	Tokibi	Productrice	Membre	

N°	Nom et prénoms	Provenance	Fonction	Si membre association dire laquelle	Signature
10.	KOMBIENOU Philomène	Nanagadé	Productrice de coton	Membre Bureau GVPC	
11.	SAN HONGOU Koriké	Namoutchaga	Productrice	Membre Bureau CVECA	
12.	COMBIENOU K. Florence	DATORI.	Productrice Coton	—	
13.	TAOUEMA N. Pascal	COBLY	Participant	—	
14.	SANHOUEKOA André	Cobly	C/SDLP	—	
15.	ISSIFOU Harpave	Cobly	Superviseur CMAA-GVC	—	
16.	TOUMOU DAMOU François	KPETIENOU	cultivateur	GVPC KPETIENOU	
17.	NAIDANI S. Florent	TOKIBI	cultivateur	TOKIBI C.V.P.R	
18.	SANHONGOU Konan	Namoutchaga	Cultivateur	—	
19.	TCHETEKOVA Suzanne	Nanagadé	Cultivateur	G.V.P.R/ Nanagadé	
20.				G.V.P.R/ Nanagadé	

N°	Nom et prénoms	Provenance	Fonction	Si membre association dire laquelle	Signature
21.	TOUMOUAGOU Moutouama	outpatouhou	cultivateur CV	GVPC outpatouhou	
22.	TABDIENI M. Ronald	Nanagadi	cultivateur	coton culteur	
23.	KOLANI Nambimè	TOKIBI	cult / CV	coton culteur	
24.	DOUTE Marc	Namatchaga	cultivateur	LISA	
25.	GNAMMOU Ibrahim	<del>OUKRETIENOU</del>	cultivateur	LISA	
26.	MOUTOUAMA Marie	OUKRETIENOU	Ménagère	AME	
27.	MOUTOUAMA M. Nicolas	colby	Aminateur		
28.	ICHANATE N. Jolex	colby	Cultivateur		
29.	YANTEKOUA François	KRETIENOU	cultivateur	CV Kpétienou	
30.					
31.					

## ANNEXES DEUXIEME PARTIE

### Annexe 15: Les différentes typologies de la participation.

#### Echelons de la participation selon Arnstein

N° d'ordre	Typologies de la participation	Contenus réels
8.	Contrôle citoyen (Citizen Control)	Rendent compte d'un réel transfert de pouvoir, de contrôle aux citoyens dans la prise de décisions. Ils ont la possibilité d'obtenir la majorité des sièges de prise de décisions ou la plénitude du pouvoir de gestion.
7.	Délégation du pouvoir (Delegated Power)	
6.	Partenariat (Partnership)	Niveau de pouvoir citoyen avec des degrés croissants de prise de décision influente. Possibilités de négociation et d'engagement dans des compromis avec les détenteurs du pouvoir traditionnel.
5.	Apaisement (Placation)	Apaisement est tout simplement un geste symbolique de niveau supérieur parce que les règles de base permettent aux démunis de conseiller. Mais les détenteurs du pouvoir possèdent toujours le droit de décider.
4.	Consultation (Consultation)	Échelons de progrès à des niveaux de participation "symbolique" qui permettent aux non-possédants d'entendre et de faire entendre leurs voix. Quand ils sont détenteurs du pouvoir conféré par l'étendue totale de la participation, les citoyens peuvent en effet entendre et être entendus. Mais dans ces conditions, ils n'ont pas le pouvoir de s'assurer que leurs points de vue seront pris en compte par les puissants. Lorsque la participation est limitée à ces niveaux, il n'y a pas de suivi à travers, pas de "muscle", donc aucune assurance de changer le statu quo.
3.	Information (Informing)	
2.	Thérapie (Therapy)	Niveaux de «non-participation» ourdis par certains pour être substitués à une véritable participation. Leur véritable objectif est de ne pas permettre aux gens de participer à la planification ou la réalisation des programmes, mais de permettre aux détenteurs du pouvoir de dominer.
1.	Manipulation (Manipulation)	

Source: Arnstein, 1969

#### Grille de participation selon Meister

N° d'ordre	Typologies de la participation	Contenus réels
1)	Participation de fait	L'appartenance au groupe participationniste est involontaire (famille, religion, âge, etc.) ;
2)	Participation volontaire	Caractérisée par le fait que les participants n'ont pas été recrutés par des agents extérieurs et qu'ils se sont organisés en vue de satisfaire de nouveaux besoins, de s'adapter ou résister aux changements sociaux. Il peut s'agir de coopératives, syndicats, etc. Ici, la participation est vue comme un moyen d'atteindre d'autres fins.
3)	Participation spontanée	Représente une participation totalement volontaire, mais à des groupes fluctuants tels que des groupes de voisinage, sans organisation et sans fonction sociale apparente. Cette participation est considérée comme une fin en elle-même et les activités mises en place

N° d'ordre	Typologies de la participation	Contenus réels
		sont les moyens de l'atteindre.
4)	Participation provoquée	Rend compte des groupes créés par des agents extérieurs pour le besoin des projets de développement. Le recrutement est fortement suscité et la fonction vise un changement social ainsi que l'adoption de comportements désirés par les intervenants extérieurs. Cette participation prend place dans des cadres organisés par des acteurs extérieurs et non par l'initiative des participants eux-mêmes.
5)	Participation imposée	En référence à des groupes créés par des intervenants extérieurs où la participation est indispensable au fonctionnement du groupe. Les participants peuvent adopter eux-mêmes des normes impératives. Cette participation est typique des mobilisations de main d'œuvre, des programmes d'irrigation.

Source : Meister, 1969 : 15-24

### Typologie de la participation selon Pretty

N° d'ordre	Types	Caractéristiques
1.	Participation passive	Les personnes participent dans la mesure où on leur dit ce qui va se passer ou ce qui s'est déjà passé. C'est une annonce unilatérale par une administration ou par la direction du projet sans considération pour l'avis des populations. L'information partagée appartient uniquement aux professionnels extérieurs.
2.	Participation par la fourniture d'information	Les personnes participent en répondant à des questions posées par des chercheurs qui utilisent des questionnaires ou autres approches extractives similaires. Les enquêtés n'ont pas la possibilité d'influencer le processus, dans la mesure où les résultats de la recherche ne sont pas partagés et leur précision n'est pas vérifiée.
3.	Participation par la consultation <sup>14</sup>	Les personnes participent en étant consultées, et des intervenants extérieurs écoutent leurs points de vue. Ces intervenants définissent à la fois les problèmes et les solutions, et peuvent les modifier au vu des réponses des enquêtés. Ce processus de consultation ne permet aucun partage dans la prise de décision, et les professionnels n'ont aucune obligation de prendre en compte les points de vue des personnes interrogées.
4.	Participation par incitation matérielle	Les personnes participent en fournissant des ressources, par exemple du travail, en échange d'incitations, en argent ou autres. Une grande partie de l'expérimentation en milieu paysan fait partie de cette catégorie, les agriculteurs fournissant les champs mais sans être impliqués dans l'expérimentation ou le processus d'apprentissage. Ceci est très couramment appelé participation, alors que les paysans n'ont aucun intérêt à prolonger les activités lorsqu'il n'y a plus d'incitations.
5.	Participation fonctionnelle <sup>15</sup>	Les personnes participent en formant des groupes pour réaliser des objectifs prédéterminés liés au projet, par exemple le développement ou la promotion d'une organisation sociale initiée de l'extérieur. Cette participation n'est généralement pas au début du cycle du projet ou de sa planification, mais plutôt après que les décisions essentielles aient été prises. Ces institutions sont généralement dépendantes de l'extérieur, mais peuvent devenir indépendantes.
6.	Participation interactive	Les personnes participent à l'analyse, qui aboutit à des plans d'actions et à la création de nouvelles institutions locales ou au renforcement

<sup>14</sup> Idem pour les Ops suscitées.

<sup>15</sup> Cas de LISA I et de PAMRAD.

N° d'ordre	Types	Caractéristiques
		d'institutions existantes. Elle tend à utiliser des méthodologies interdisciplinaires qui cherchent des perspectives multiples et utilisent des processus systématiques et structurés d'apprentissage. Ces groupes prennent le contrôle des décisions locales, et les personnes ont donc un intérêt à maintenir les structures et les pratiques.
7.	Initiative locale	Les personnes participent en prenant des initiatives pour changer les systèmes indépendamment des institutions extérieures. Ces mobilisations locales et cette action collective autonome peuvent remettre en question la répartition des richesses et du pouvoir.

Source : Pretty, 2000 : 38-39

Hormis ces trois auteurs, d'autres ont également identifié d'autres formes de participation. Au nombre de ceux-ci, SCHAWRZ (1993). Il estime qu'il y a cinq types de participation :

- ⌘ La participation par contribution ;
- ⌘ La participation par intégration ;
- ⌘ La participation par insertion ;
- ⌘ La participation par engagement ;
- ⌘ La participation par prise en charge.

Seulement, il n'a pas, dans sa classification, spécifié quel est le type idéal. Fortin, fera également une classification de la participation.

### Typologie de la participation selon Fortin

L'auteur fait une convergence dans son article de 1968 entre les types de société qu'il a établis et les types de participation.

Forme de participation	Caractéristiques
Société pré libérale	Intégration et mobilisation de la population.
Société libérale	Substitution d'une fonction de mobilisation mais le rôle primordial est au sondage d'opinion publique et aux possibilités d'utiliser des experts à un coût modique.
Société de classe	Institution décisionnelle de la participation. Cependant, c'est une participation restreinte à la classe au pouvoir, à celle qui directement correspond le mieux à la praxis.
Société technologique	La participation est ici inutile, sauf entre les experts. Cependant, elle sera tolérée comme une technique possible de mobilisation.
Société de participation	La participation est soit consultative, soit décisionnelle, et elle est ouverte à tous les groupes.

Source : Fortin G., 1968 : 308

En 1969, il affine cette typologie qui donne la synthèse contenue dans le tableau ci-après

Forme de participation	Caractéristiques
Activiste	Les comportements d'un individu le place en état de solidarité avec d'autres individus.
Intégrative	C'est un ajustement des comportements d'un groupe aux normes préétablies.
Mobilisatrice	Les participants suivent les directives émises par un ou plusieurs leaders.
Consultative	Les membres sont consultés dans le projet de développement.
Décisionnelle	Les participants décident de leur propre développement.

Source : Fortin G., 1969 cité par Codjo, 2008

Selon cet auteur, la participation idéale serait celle décrite dans la ligne de bas. Cette forme se rapproche du citizen control et de la délégation de pouvoir de Arnstein (1969); de la participation volontaire de Meister (1969) et de la participation initiative locale de Pretty (2000).

En dehors des auteurs individuels qui se sont exercés à réaliser la typologie de la participation, les institutions internationales, notamment onusiennes, se sont également appliquées à le faire. Ainsi, des institutions telles que la Banque Mondiale et la FAO ont réalisé également des typologies opératoires leur servant de grille d'intervention. Selon la FAO, il est possible de classer en catégories distinctes les nombreuses différentes façons d'interpréter et d'utiliser le terme «participation», allant de la participation manipulée et passive, où les gens sont informés de ce qui va se passer et réalisent des tâches prédéterminées, jusqu'à la prise d'initiatives par les communautés elles-mêmes. On distingue :

### Typologie de la participation selon la FAO

N° d'ordre	Types	Caractéristiques
1.	Maîtrise locale	Les gens participent en lançant des initiatives indépendamment des institutions extérieures. Les contacts qu'ils établissent avec les institutions extérieures leur permettent d'obtenir des ressources et des conseils techniques, mais ils continuent d'être maîtres de l'utilisation des ressources fournies.
2.	La participation prise de décision	Les gens participent à l'analyse commune, qui débouche sur des plans d'actions et la création ou le renforcement des groupes ou institutions locaux, qui déterminent eux-mêmes l'utilisation des ressources disponibles. Des méthodes d'apprentissage servent à découvrir les différents points de vue et à les intégrer dans la prise de décision.
3.	La participation planification conjointe	La participation est considérée par les intervenants extérieurs comme un moyen de réaliser les objectifs des projets et notamment de réaliser une réduction des coûts. Les gens sont invités à participer en créant des groupes pour atteindre des objectifs déterminés conjointement.
4.	La participation consultation.	Les gens participent par la consultation ou en répondant à des questions. Il ne s'agit pas de prendre part à la prise de décisions et les professionnels ne sont pas obligés de tenir compte de leurs opinions
5.	La participation information	C'est une forme de participation passive. Les gens sont impliqués dans la mesure où ils sont tenus informer de ce qui a été décidé ou de ce qui s'est déjà passé. L'information diffusée n'appartient qu'aux professionnels extérieurs.

Source : FAO, 2011

Cette typologie ne s'écarte pas trop de celle de Pretty et va du niveau de moindre participation au niveau de plus de participation.

La classification faite par la Banque Mondiale convergent également vers les grandes tendances dégagées plus haut. Elle présente la participation sous quatre formes distinctes:

1. **Communication de l'information:** flux d'information dans un sens, vers le public (par exemple, traduction des documents officiels dans les langues locales; diffusion de documents écrits par le canal des journaux, magazines et autres brochures; distribution de documents par le biais de l'administration locale; télédiffusion ou radiodiffusion des discussions; campagnes d'affiches) ;
2. **Consultation:** flux d'information dans les deux sens, entre les coordinateurs de la consultation et le public (par exemple, évaluations de type participatif, évaluations des avantages à attendre, réunions consultatives, visites sur le terrain et entretiens) ;
3. **Collaboration:** partage du contrôle sur la prise de décision (par exemple, planification de type participatif: ateliers servant à définir les positions, les priorités, les rôles; comités communs, groupes de travail, groupes spéciaux avec les représentants des parties prenantes; travaux en commun avec les groupes d'utilisateurs et divers; délégation aux parties prenantes de la responsabilité de l'application;

réunions pour régler les conflits, chercher un accord, créer le sens que les réformes “appartiennent” bien au pays; évaluation et révision publiques des documents de travail) ;

4. **Prise en main de leur destin par les citoyens:** transfert à toutes les parties prenantes du contrôle de la prise de décision et des ressources » (Shah et *al.*, 2001 : 3)<sup>16</sup> cité par (Dechêne, 2010).

L'analyse des différentes typologies montre des points de convergence qui dégagent des constances dans les options faites sur le terrain par divers acteurs portant les approches participatives. Ces constances s'insèrent, à des degrés divers, dans les quatre critères d'identification de la participation mis en exergue par Fiorino (1990) cité par Daquino (2007) :

1. un mécanisme qui doit permettre la participation directe et l'expression des capacités d' "amateurs" (citoyens) dans un processus de décision;
2. un mécanisme qui doit accroître le partage de l'autorité décisionnelle (Thompson 1970);
3. un mécanisme qui accroît les possibilités de discussions "face à face" (Barber 1984);
4. enfin un mécanisme qui permet un poids équivalent dans la discussion des citoyens, des techniciens et des politiques (Daquino, 2007).

## Annexe 16: Les trois modèles de participation selon Bresson

Type de participation et période d'expression	Contenus, forces et limites
Action Publique (tournant des années 1980-1990)	<p>La participation peut prendre la forme d'une <b>réorganisation de l'action publique</b> et d'une recomposition des pouvoirs au sein de la puissance publique pour mieux exercer un contrôle sur la société_c'est le modèle que nous appelons la participation comme action publique.</p> <p>Il peut s'agir de donner plus de pouvoir aux élus locaux et aux collectivités territoriales (au détriment par exemple, d'associations qui auraient pris trop de « pouvoir local »), ou, de donner une marge de manœuvre plus grande aux administrations déconcentrées des ministères, ou encore, de recomposer les relations entre les acteurs publics pour favoriser leur mise en cohérence, dans le cadre de signature de conventions (...). <b>Ici la position de l'Etat est une position surplombante et faussement horizontale</b> (Béhar, 1999).</p> <p>La « participation des habitants » devient une condition incontournable pour obtenir des financements et donc une « injonction politique » (Donzelot, Mével, Wyvekens 2003).</p> <p>Ce type de participation repose implicitement sur un modèle de société et de lien social au sens philosophique. En cohérence avec la conception républicaine française, la participation comme action publique confie en effet à la puissance publique la mission de restaurer la cohésion sociale, c'est-à-dire à la fois de « faire société » (Donzelot <i>et al.</i> 2003) et de « refaire nation » (Rosanvallon, 1995).</p> <p>En résumé, le modèle de la participation comme <b>action publique</b> recouvre (en France, mais aussi aux États-Unis), un enjeu de recompositions du pouvoir au sein-même de la puissance publique, il se traduit par de multiples ramifications de ce pouvoir : délégation de service public, décentralisation, délocalisation ... <u>C'est dans ce modèle que les dispositifs de participation sont souvent ressentis, et dénoncés comme une</u></p>

<sup>16</sup> A cette échelle de formes de participation, la Banque Mondiale ajoute un tableau des dimensions qui permettent de distinguer des sortes de participation : **Portée:** diversité des processus gouvernementaux auxquels participent les divers groupes de parties prenantes ; **Etendue:** diversité des groupes de parties prenantes qui sont impliqués ; **Niveau:** niveau des opérations de l'Etat, national ou local ; **Qualité:** profondeur et diversité des opinions exprimées, incorporation de ces idées à la formulation des stratégies, élaboration d'un consensus, élaboration de partenariats destinés à appliquer la stratégie, et communication d'information entre les groupes de parties prenantes » (Shah et al. 2001 :11).



Type de participation et période d'expression	Contenus, forces et limites
	<p><u>forme de manipulation et sont généralement boudés dans les quartiers par les habitants. La participation comme action publique est souvent dénoncée comme un leurre, et un échec ; mais ce diagnostic repose en réalité sur des glissements de sens, et aussi sur une confusion entre le modèle de participation comme action publique et un autre modèle à savoir, la participation comme action collective.</u></p>
<p>Action collective (beaucoup plus dans les années 1970)</p>	<p>La participation peut aussi relever d'une initiative venue « d'en bas », de manière spontanée et qui doit ensuite trouver le moyen de se structurer ce que nous désignerons par l'expression : <b>action collective</b>.</p> <p>Le concept de participation en ce sens désigne des initiatives militantes et un mouvement spontané « de la base », dont les acteurs s'organisent ensuite pour atteindre leur objectif. Par différence avec la participation comme action publique, la <b>participation comme action collective</b> ne vise donc pas la réorganisation des pouvoirs au sein de la puissance publique. Simultanément, elle affiche son ambition de contribuer à changer d'ordre social, ou économique. Pour autant, dans des sociétés dont le régime politique reste légitime du point de vue des idéaux démocratiques, elle ne renvoie pas à une action révolutionnaire, mais elle vise plutôt l'établissement de nouveaux contre-pouvoirs.</p> <p>La participation comme <b>action collective</b> peut aussi être désignée comme la « démocratie participative », elle revendique que ce soit « le peuple » lui-même (ou, une partie, constituée en nouveau mouvement social) qui prenne en mains son destin. Pourtant elle recherche aussi, dans un pays démocratique, une forme de reconnaissance par le pouvoir politique (élu) et par l'action publique. Compte tenu de cette limite implicite, la participation-action collective est en réalité, assez faiblement légitime pour transformer « vraiment » l'ordre social. Il en résulte que, les revendications participatives sont souvent limitées au périmètre de la proximité. Au total, le paradoxe de la participation comme <b>action collective</b> est qu'elle est à la fois, la référence centrale dans le domaine des politiques sociales et urbaines mais que pourtant, ce pivot n'est pas stable. <u>Le concept est réinterprété en glissant soit vers l'action publique, dans un cadre d'instrumentalisation et de mise en œuvre des injonctions de la puissance publique, soit vers la « mobilisation » des individus, en réponse à une attente exprimée par les pouvoirs publics et déléguée aux acteurs associatifs de faire partager l'aspiration démocratique à des individus ou des groupes qui s'en seraient éloignés.</u></p>
<p>Mobilisation (depuis 2000)</p>	<p>Enfin la participation des acteurs « défavorisés » peut être d'origine externe, suscitée, guidée, bref, elle peut nécessiter une mobilisation, le choix de ce terme vise à indiquer que l'initiative ou la « guidance » revient à d'autres acteurs souvent, eux-mêmes représentants de la puissance publique ou agissant dans le cadre de politiques publiques.</p> <p>Ainsi, alors que l'action collective, dans le modèle des luttes urbaines, s'inscrit dans une dynamique venue « de la base », donc, interne et idéalement, spontanée, <b>le terme de mobilisation signifie que l'impulsion de départ et même, l'orientation du mouvement sont données depuis l'extérieur</b>. En particulier, la mobilisation peut donc être impulsée à partir d'une action publique ou institutionnelle volontariste. De manière complémentaire, l'ambition est aussi différente : elle vise moins l'établissement de contre-pouvoirs qu'une meilleure implication de chacun dans le fonctionnement de la société à travers des améliorations recherchées au niveau micro-local, voire, individuel. Suivant une autre différence en effet, la mobilisation n'est pas forcément collective : mais elle peut, dans certains cas, désigner un travail de l'individu sur lui-même.</p> <p>Ce modèle de la mobilisation trouve ses traits les plus caractéristiques quand les pouvoirs publics, les élus et les techniciens du travail social et urbain sont à la fois, les initiateurs et les organisateurs du processus qui vise à « faire participer » les habitants. C'est l'acteur extérieur qui prend ici l'initiative de mobiliser les habitants l'objectif affiché étant toutefois qu'ils puissent trouver eux-mêmes des solutions à « leurs »</p>

Type de participation et période d'expression	Contenus, forces et limites
	<p>problèmes.</p> <p>Cette conception est bien sûr éloignée de l'action collective et aussi, de l'action publique. Elle rejoint pourtant, le fil conducteur du concept de participation puisqu'il s'agit, selon un slogan répandu, que l'individu reprenne du pouvoir sur lui-même, ou (re)devienne acteur de sa propre vie.</p> <p>La première limite qui est souvent opposée au modèle de la mobilisation est précisément, son échelle réduite et son ampleur limitée (en groupe restreint, sur des enjeux de proximité voire, à l'échelle individuelle, sur soi-même). Par ailleurs la mobilisation porte aussi le soupçon de manipulation puisque concrètement, ce sont d'autres acteurs (pouvoirs publics voire, acteurs associatifs) qui définissent les objectifs, la manière de les atteindre, et mobilisent des individus ou des groupes pour y parvenir. Enfin, la mobilisation à l'échelle individuelle comporte des risques de psychologisation et de dépolitisation de l'intervention sociale, puisque la dimension globale du problème est niée, ou minorée, pour mieux valoriser l'impact positif qu'aurait la mobilisation dans la proximité et à l'échelle de l'individu.</p>

Source : Maryse Bresson, 2014 : 7-13.

### Annexe 17: L'analyse des verbes d'action participative utilisés dans les items du PAMRAD

Items du Projet	Verbe d'Action Utilisé (VAU)	Analyse
PRINCIPES	Responsabiliser les Acteurs	<p>La responsabilisation suppose que le creuset n'est pas le fait des acteurs à responsabiliser de même que l'objet qui les mobilise n'est pas leur initiative. Mais, cette responsabilisation laisse entrevoir qu'ils ont la possibilité de prendre des décisions dans la conduite des processus dans lesquels ils sont embarqués.</p> <p>Cette conception de la participation s'apparente à Effet d'imitation (Goussault, 1969) ; au degré de participation provoquée chez Meister (1969) ; au degré de participation fonctionnelle chez Pretty (2000) ; à la participation intégrative selon Schawrz (1993) ; à la participation planification conjointe selon FAO (2011) et la participation collaboration selon la Banque Mondiale citée par Shah et <i>al.</i>, 2001. Elle oscille entre le niveau apaisement et le niveau partenariat chez Arnstein (1969).</p>
	Partenariat avec les acteurs	<p>Le terme partenariat utilisé n'est pas spécifié clairement. Mais, dans le cas de PAMRAD, il s'est plus agit <u>d'une prestation de service, donc d'une contractualisation pour un faire-faire sans que les intermédiaires et les bénéficiaires finaux n'aient été parties prenantes de la conception du projet et des prises de décisions importantes au cours de sa gestion.</u> Ils sont consultés sur un certain nombre de choses, mais la dernière décision appartient à l'UGP. <b>Les analyses liées à la responsabilisation sont également valables ici.</b></p>
STRATEGIES	Renforcer la position des acteurs	<p>Le renforcement de la position des acteurs et la remise des enjeux au niveau des bénéficiaires vont de pair. Il faut avouer que ce sont des concepts très peu explicités dans les DTF 1 &amp; 2 du PAMRAD et donc difficiles, dans l'ensemble, à cerner. Renforcer la position des acteurs suppose que ceux-ci avaient une position que le projet vient conforter à travers divers appuis. Le PAMRAD intervient dans un contexte où les OPs ont été suscitées soit par l'Etat ou soit par des coopérations d'aide au développement ou des ONG. A première vue, on peut imaginer que ce renforcement se basera sur l'existant, uniquement. Mais, l'approche a été duale. Dans certains villages cela a été le cas (Tokibi et Nanagadé), dans d'autres, par contre, ce sont de nouvelles OPs qu'il a suscitées. Ces OPs</p>
	Replacer les enjeux au niveau des bénéficiaires	

Items du Projet	Verbe d'Action Utilisé (VAU)	Analyse
		renforcées sont alors capables de gérer les enjeux si on le leur confie. Mais, replacer les enjeux en leur sein suppose qu'elles n'ont pas participé à la formulation-élaboration de ces enjeux. Ce niveau de participation équivaut à Effet d'imitation (Goussault, 1969) ; au degré de participation provoquée chez Meister (1969) ; au degré de participation fonctionnelle chez Pretty (2000) ; à la participation intégrative selon Schawrz (1993) ; à la participation planification conjointe selon FAO (2011) et la participation collaboration selon la Banque Mondiale citée par Shah et <i>al.</i> , 2001. Il oscille entre consultation et partenariat chez Arnstein (1969).
	Asseoir des Processus de concertation et d'échanges (Concerter et Echanger)	Ce niveau de participation équivaut à Effet d'imitation (Goussault, 1969) ; à la participation provoquée selon Meister (1969) ; au degré insertion selon Schawrz (1993) ; à la participation consultation selon Arnstein (1969) ; Pretty (2000) ; FAO (2011) et la Banque Mondiale citée par Shah et <i>al.</i> , 2001.
RESULTATS	Impliquer les OPs	Impliquer les OPs, valoriser les OPs, valoriser des activités via les OPs, promouvoir les OPs et/ou sensibiliser-informer les OPs révèlent une certaine instrumentalisation des OPs. Cependant, elles sont actives dans la promotion des activités via leurs creusets, car à défaut d'être initiatrices de ces activités, elles les mettent en œuvre. Une instrumentalisation légitimée par leur implication donc. La relation ici est fortement verticale et dénote globalement d'une certaine passivité des OPs, notamment dans l'émergence de tout ce qui doit les mobiliser. En gros, ce sont les autres qui ont tenté de « faire leur bonheur » en les impliquant. Ici, on est à cheval entre les degrés manipulation et consultation chez Arnstein (1969) ; la participation information et la participation consultation selon FAO (2011). De même, le type de participation correspondant semble être la participation provoquée selon Meister (1969) ; la participation passive selon Pretty (2000) ; et la participation communication de l'information selon la Banque Mondiale citée par Shah et <i>al.</i> , 2001.
	Valoriser les OPs	
	Valoriser des activités par le biais des OPs	
	Promouvoir des activités via les OPs	
	Sensibiliser-Informer	
	Concertation entre acteurs (se concerter)	
	Former-Renforcer les	Le RC des OPs, l'accompagnement des OPs dans divers processus, notamment de production et la facilitation d'appuis pour une meilleure

Items du Projet	Verbe d'Action Utilisé (VAU)	Analyse
	Capacité (RC) des OPs	maîtrise technique et organisationnelle supposent un transfert, certes variable, mais un transfert quand même de connaissances théoriques et/ou pratiques via les systèmes d'apprentissage. Ce rôle suppose un acteur proche des OPs qui s'investit dans cet accompagnement, cet appui et ce RC. Ce rôle a été joué ici par les ONG intermédiaires, qui avaient à charge la facilitation de la relation entre UGP et les bénéficiaires et l'introduction des nouvelles normes dans les habitudes culturelles des producteurs. Cela recouvre également des aspects de la promotion et/ou de la valorisation des activités via les OPs. La décision des producteurs face aux normes introduites, qui sont en fait des innovations dans leurs systèmes de production, est capitale pour une adoption ou non. Une adoption, partielle ou totale, induit également selon les informations collectées un échange itératif entre les producteurs, les ONG et autres acteurs. Si la décision dans l'application incombe aux OPs, la décision du choix de l'innovation leur échappe totalement. Elles ont juste été impliquées à l'entretien de champs pilotes (Champ Ecole Paysan _ECP), à travers l'observation et l'auto analyse des résultats. Ce niveau de participation équivaut à effet d'imitation (Goussault, 1969) ; à la participation partenariat chez Arnstein (1969) ; au degré de participation provoquée chez Meister (1969) ; au degré de participation fonctionnelle chez Pretty (2000) ; à la participation intégrative selon Schawrz (1993) ; à la participation planification conjointe selon FAO (2011) et à la participation collaboration selon la Banque Mondiale citée par Shah et al., 2001.
	Accompagner les OPs dans divers processus (réflexifs et autres)	
	Appuyer (surtout utiliser à la phase de transition)	

Source: auteur

Comme on peut le constater, l'analyse révèle une inconstance dans les terminologies utilisées pour « concevoir ou annoncer la participation » des bénéficiaires. Il s'agit d'une conception généralement « mouvante ».

### Annexe 18 : Conceptualisation des différentes thématiques au cœur de la thèse dans les langues de la zone de collecte

Concepts	Appellation en Nyendé (M'bèlmè)	Appellation en Gangam	Indicateurs de mesure
Participation	N'konna npanna	Tita Kitsé	Nombre de participants aux AG ou lors des prises de décisions.
	Tikona mbato		
	Tikenon		
	Mpoukinan		
Appropriation	N'yiémè	Miyièmi	Nombre de nouveaux acteurs potentiellement experts ; etc...
	N'tièfimè	Mitouamè	
	N'yammè		
	N'nafoulo		
Partenariat	N'Tchatimè	Koudjotigou	Infériorité entre parties prenantes.
	Tiboutouaté	Bidjomi	Pas d'infériorité entre parties prenantes. Nombre d'actions menées de façon concertée et collective. Aide mutuelle.
Action collective	N'komè panimè	Titakitiéni	Mettons-nous ensemble pour faire.
	Tauvinnè	Tiyani	

### Annexe 19: Le Champ Ecole Producteur en quelques mots

« Le Champ Ecole des Producteurs (CEP) est une école de producteurs à la ferme, donc sans mur. Il offre aux producteurs l'opportunité et l'occasion d'expérimenter, d'affiner leurs observations et leurs aptitudes de recherche, afin de prendre des initiatives en adoptant les alternatives de production aux conditions locales. La transmission des connaissances se fait par le biais de l'apprentissage, appuyé par les méthodes d'animation et d'éducation des producteurs qui sont en général adaptées aux adultes. Il se déroule dans le site où le problème se pose. C'est aussi un espace d'apprentissage et d'échanges où les participants sont au centre de l'apprentissage, et où leurs savoirs et savoir-faire sont pris en compte et valorisés. C'est également un environnement qui fournit aux producteurs l'opportunité de tester les alternatives et les améliorer par l'introduction de nouveaux éléments. C'est encore une méthode efficace de vulgarisation qui passe par un processus démonstratif, expérimental et d'analyse, au long duquel les participants comparent leurs savoirs et savoir-faire à d'autres variantes de production jugées meilleures, afin d'amener ceux-ci à comprendre toutes les mutations pendant tout le cycle culturel d'une plante, pour prendre une décision, mieux adopter des nouvelles alternatives de production. Le but est de faire du producteur un expert dans sa pratique ou dans son champ. Le CEP vise à développer chez les producteurs la capacité à : identifier, analyser et interpréter les informations concernant les problèmes de sa spéculation dans son champ, prendre des décisions basées sur l'analyse des informations issues des observations de l'agro écosystème, évaluer les résultats pour pouvoir orienter ses futures décisions. La technique est basée sur l'apprentissage par la découverte (pratique) et par l'expérimentation. L'apprentissage se fait en groupe. La finalité recherchée est de faire passer l'agriculteur du stade de simple producteur ignorant les contours de la spéculation exploitée, assisté par un facilitateur aux connaissances spécifiques, vers un producteur éclairé grâce à la pratique en champ, mieux un expert aguerri dans la production d'une spéculation dans des environnements adaptés, avec des techniques améliorées en vue d'une meilleure productivité » (PNDRT & UGP, 2008 : 6-11 ; FIDAFRIQUE, 2008 : 5-6 ; Sissoko, Ouédraogo, Dembélé &

## **Annexe 20: Formations réalisées au profit des Assistants Techniques et des animateurs de la SNV en 1995 en prolongement de celles exécutées depuis 1991.**

### **Formations réalisées au profit des animateurs**

- ☞ Participation à la troisième phase de la formation CESAO (techniques d'animation).
- ☞ Continuation du cours par correspondance « Formation à l'Auto-promotion Rurale (FAR) ».
- ☞ Participation au séminaire de formation « genre ».
- ☞ Une formation par animateur dans un domaine spécifique tel que :
  - Techniques de gestion des caisses villageoises.
  - Techniques améliorées de transformation des produits locaux.
  - Techniques agricoles.
- ☞ Les nouveaux animateurs ont reçu une initiation à l'animation globale avec le concours du CESAO et de l'INADES. Pour la formation dans des domaines spécifiques des outils ont été élaborés :
  - Fiche d'identification de groupement.
  - Canevas de préparation d'une réunion.
  - Guide d'animation de réunion.
  - Guide d'appui à l'évaluation d'un groupe par ses membres.
  - Outils d'appuis à l'auto-suivi-évaluation dans la gestion des activités.

### **Formations reportées pour les animateurs :**

- ☞ Deux voyages d'études.
- ☞ Une formation par animateur dans un domaine spécifique tel que l'utilisation du matériel audio-visuel.

### **Formations au profit des Assistants Techniques**

- ☞ Participation de tous les AT au séminaire de formation « genre ».
- ☞ Participation d'une AT au cours par correspondance FAR.
- ☞ Participation d'une AT à la troisième phase de la formation CESAO.
- ☞ Une AT suivra un cours sur la formation des formateurs et l'utilisation du matériel didactique en animation.
- ☞ Formation d'un AT en analyse régionale et aménagement du territoire à Ouagadougou.
- ☞ Planification régionale et gestion des terroirs.

### **Formations reportées pour les AT :**

- ☞ Deux voyages d'études par AT au niveau national.
- ☞ Deux voyages d'études dans un pays africain de préférence de la sous région ouest-africaine.
- ☞ Deux AT prendront part à une formation sur la méthode PPPO (reportée par la direction).

Source : SNV, 1995 : 62-63

« (...) L'idée de filière était une idée qui venait de l'équipe de la SNV, parce qu'avec la réalisation des études de milieu, il avait été constaté que l'arachide (les hommes) et le riz (les femmes) étaient des spéculations porteuses mais délaissées faute d'organisation.

Le staff du projet, dans ses réflexions, est allé vers les villages pour susciter encore une réflexion autour de ces spéculations. C'est à l'issue de ces séances que les producteurs avaient souligné qu'ils étaient prêts à reprendre ces activités s'ils avaient de l'appui. Ainsi, dans un certain nombre de villages, des producteurs volontaires ont été choisis et mis en OP. C'était au total douze groupements paysans auto gérés qu'on dénommait : Organisations Paysannes de Gestion de Filière (OPGF) qui étaient mis sur pieds. Les quatre dernières suscitées vers la fin du programme l'ont été grâce au Programme Alimentaire Mondial (PAM) qui a donné le fond de roulement (en nature) sous forme de maïs à vendre.

Les filières étaient l'organisation la plus structurée de la SNV à Cobly. Il fallait payer un droit d'adhésion et une part sociale pour en être membre et ainsi avoir le droit d'être élu et d'être votant. On a mis en place une équipe constituée d'un magasinier, d'un comité de gestion et d'un comité de contrôle. Cette équipe a la charge de gérer les stocks de vivriers et d'intrants. Elle est élue en Assemblée Générale des membres pour un mandat de trois ans renouvelable. (...) En dehors de l'appui en infrastructure et de l'appui en fonds de roulement (1 800 000 à 2 500 000 f CFA par OPGF pour la collecte des produits et l'achat des intrants (75% du capital y sont injectés à chaque campagne), on a fait tout un paquet d'accompagnement organisationnel et d'apprentissage en vue de l'amélioration des techniques de production. On avait mis en place un système de gestion du magasin qui était payant autant pour ceux qui sont dans la filière que pour ceux qui sont en dehors. Il y avait des montants différents. Les gens rachètent alors les produits au prix du marché (après les récoltes), ils les stockent dans les magasins réalisés et les revendent en période de cherté.

Après la vente au magasin, on délivrait à chaque membre une fiche de livraison et/ou de vente. Les non membres n'avaient rien. Quand le riz ou l'arachide est vendu, il y a un bilan qui est fait par le comité de gestion du magasin. C'est lui qui décide de la ristourne à verser par sac à chaque membre-producteur en fonction du nombre de sacs cédés. Les ristournes se faisaient à des proportions bien calculées. Pour cela, les comités de gestion des magasins étaient appuyés par nos comptables. (...)

Les OPGFs avaient à l'époque, après un temps d'observation, les mêmes problèmes : problèmes d'écoulement, problèmes de gestion, insuffisance de formation, etc. Comme c'était assez de fonds qu'on y avait injecté, il fallait voir une forme de discussion, un cadre où ils pouvaient vraiment régler leurs problèmes ensemble. C'est comme cela qu'on les a amenés à créer ce qu'ils ont appelé l'Union des Organisations Paysannes de Gestion des Filières (UOPGF). On a aussi pensé à cette union pour leur permettre d'être beaucoup plus crédibles aux yeux des Institutions de Micro Finance (IMF), d'avoir plus de marchés d'écoulement, notamment en allant les chercher à l'extérieur de la commune. **L'objectif visé c'était de rendre moins vulnérable ces OPGFs pris isolément et d'éviter que les aléas n'occasionnent leur disparition.**

L'UOPGF avait aussi ses statuts et un règlement intérieur indépendamment de ceux des filières prises isolément. Voilà un peu l'approche. C'était là où on avait mis assez de fonds et d'énergie et là c'était plus structuré » (...) (Kouema, Cobly).

## Annexe 22: L'expérience de l'OPGF de Nanagadé

« (...) Pour être membre de l'OPGF, il fallait s'acquitter de sa part sociale et de son droit d'adhésion. Le tout faisait 2500 francs CFA pour les premiers adhérents, soit 1500 francs CFA pour la part sociale et 1000 francs CFA pour le droit d'adhésion. La seconde année, il y avait de nouveaux adhérents. Ces derniers ont payé 4000 francs CFA dont 1500 francs CFA de droit d'adhésion et 2500 francs CFA de part sociale. Avec ces parts sociales et ces droits d'adhésion, nous avons ouvert un compte à la CLCAM. C'est dans ce compte que le prêt de PADES a été versé. (...) Les conditions de base établies avant les prêts faisaient état de ce que les OPGFs qui arriveraient à consommer l'intégralité des fonds mis à leur disposition pourraient bénéficier d'autres prêts (s'ils font un remboursement régulier), mais ceux qui ne consommeraient pas devaient retourner le reste à PADES. Nous, nous avons consommé l'intégralité mais nous n'avions pas eu d'autres prêts. Les villages qui n'avaient pas tout consommé ont eu la chance d'utiliser le reste des fonds pour poursuivre les activités les campagnes suivantes. (...) Nous achetions les produits autant chez les membres que chez les non membres, mais prioritairement chez les membres. Nous stockions et nous revendions en période favorable. Après la vente, nous faisons le point puis nous dégagions le prix d'achat qui constituait le capital initial et nous estimions les bénéfices obtenus. Les bénéfices prenaient quatre directions à savoir : une partie servait à payer le magasinier ; une partie servait aux petites réparations dans le magasin ; une partie allait vers les membres sous forme de ristournes (en fait, lorsque vous cédez votre production au magasin, on vous paye en même temps en fonction du prix sur le marché et après la vente en période de cherté, on vous ristourne un quota après estimation du bénéfice réalisé sur l'ensemble des sacs que vous avez cédés au magasin) ; une dernière partie des bénéfices permettait de reconstituer petitement le capital afin de continuer les activités après le remboursement du prêt. (...) PADIC nous a appuyés comme PADES le faisait. Il y avait un suivi plus constant de la part des animateurs envoyés sur le terrain. Ces animateurs nous donnaient des conseils et des formations, tant pour la production, que pour la sauvegarde des intérêts associatifs. C'est sous PADIC, que les magasins de la commune ont fusionné pour se mettre en union. Nous avons alors élu un bureau communal qui devait coordonner les activités des OPGFs et servir d'interface entre les magasins-niveau village et d'autres acteurs qui s'intéresseraient à leurs activités. L'idée est partie de PADIC mais nous y avons adhéré après concertation. Quand nous avons senti que la réflexion était assez poussée et mûre, nous avons décidé de tenir une Assemblée Générale à la fois constitutive et électorale à Coby. Nous nous sommes alors regroupés autour des gens du PADIC pour élire un bureau. (...) Nous avons également déposé nos textes un peu partout : à la Mairie, au CARDER et à la Brigade. Ainsi, s'il y a un problème et que les gens ne veulent pas nous écouter, le bureau communal saisit ces diverses autorités pour une résolution idoine. (...) Au fait, aujourd'hui nous ne faisons plus aucune activité à cause de la faillite. Même si les responsables de l'OPGF sont toujours là, ses membres, par contre, se sont dispersés. Certains sont aujourd'hui membres des Coopératives Villageoises de Production de Coton (CVPC), de Maïs (CVPM) ou autres. D'autres refusent d'adhérer à de nouvelles OPs. (...) **C'est vrai que lorsque le projet était en cours, il y avait un suivi constant. On nous disait, face à chaque situation, ce qu'il fallait faire. Mais, lorsque le projet avait clôturé ses activités, il n'y avait souvent plus personne pour aider les OPGFs et leurs membres. En fait, le niveau d'assimilation des techniques restait toujours faible et il aurait fallu plus de temps.** (...) Dans notre OPGF par exemple, il y avait des gens qui ne se connaissaient pas pour autant, qui se sont découverts à l'occasion des réunions et qui ont appris comment on travaille ensemble. C'est en partie cette méconnaissance qui a engendré les problèmes internes. (...) Il ne faut plus installer des OPs de façon aussi aveugle. Il faut des gens qui ont l'habitude de travailler ensemble, qui se vouent du respect mutuel, ou au moins, des gens qui se connaissent du point de vue comportemental, des gens qui se supportent et s'acceptent, des gens qui sont en mesure de défendre les mêmes causes, des gens qui peuvent faire confiance aux responsables auxquels ils confient la destinée du groupement ou association. Il doit avoir dans ces OPs des gens qui sont un modèle aux yeux des autres, des références en quelque sorte. Si une OP est mise en place de cette façon-là, il n'y a pas de raison qu'elle ne dure. Il y avait un grand problème aussi. Presque tous les membres de l'OPGF n'étaient pas scolarisés. Cela a joué sérieusement en sa défaveur. Aujourd'hui, la scolarisation des enfants offre une gamme variée d'opportunités en termes de choix de collaborateurs secrétaires ou autres dans les OPs » (KK, Nanagadé).



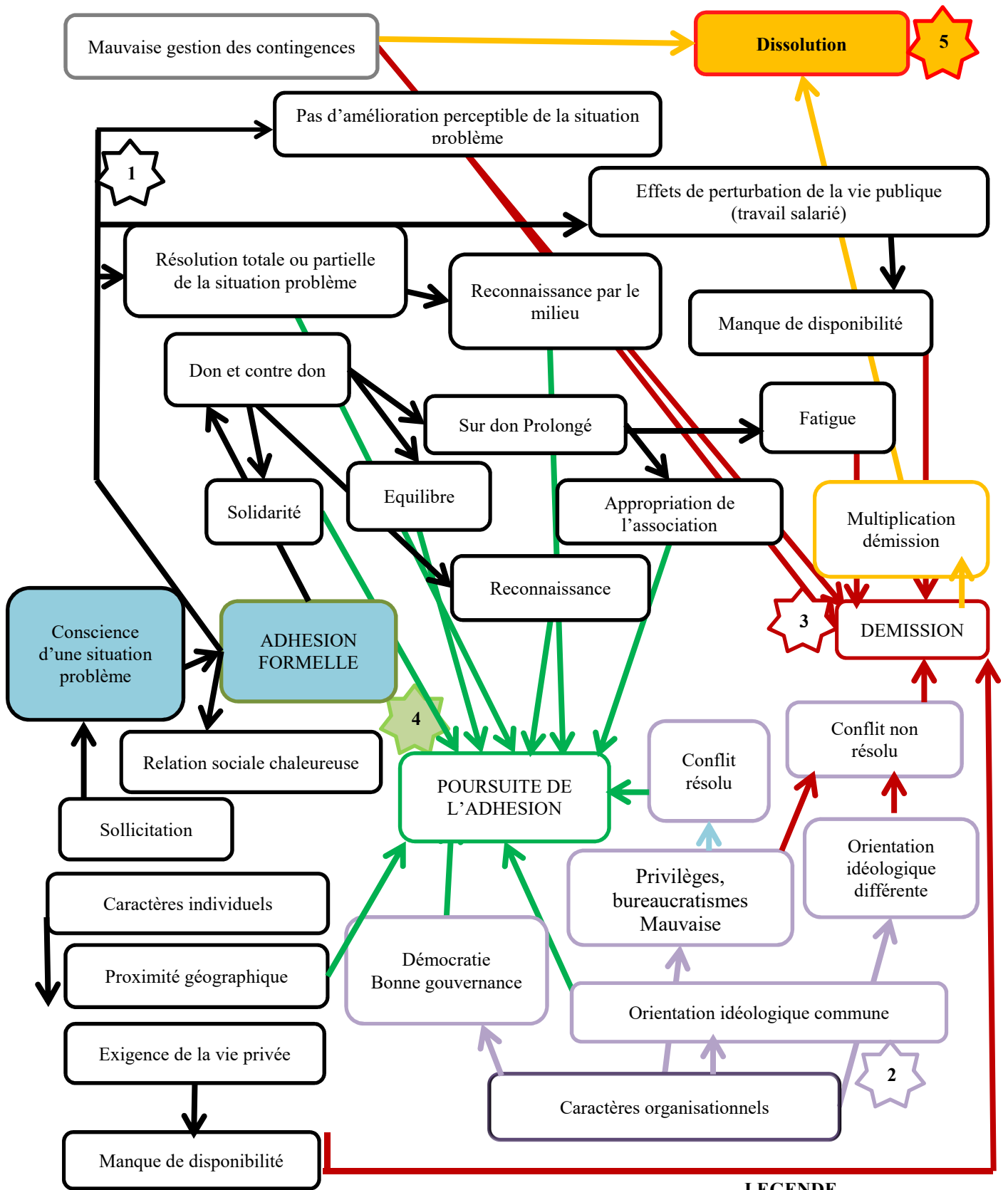
### Annexe 23: Processus de formalisation de la CECA de Nanagadé et de construction du bâtiment qui l'abrite.

*Les galettes que nous faisons ne marchaient plus comme nous l'aurions souhaité. Nous nous sommes alors rapprochées des vendeuses togolaises qui venaient de Gando (frontière togolaise avec l'arrondissement de Datori). Nous avons négocié avec elles pour leur servir d'intermédiaires ou de courtières auprès des paysans. D'habitude, elles envoient leurs filles pour jouer ce rôle. Elles ont accepté cette doléance et nous confiaient désormais de l'argent pour leur acheter des vivres auprès des paysans. Le marché de Cobly se tient les mercredis et celui de Nanagadé les jeudis. Nous les attendions dans le marché de Nanagadé et du retour du marché de Cobly, elles nous confiaient l'argent. Nous achetions les vivres le jour-là même ou le jour du marché très tôt le matin. Quand elles venaient au marché de Nanagadé, elles nous payaient 100 francs CFA par femme pour le service d'intermédiation commerciale. Dans la foulée, nous avons appris qu'il y avait un projet qui aidait les gens à avoir du crédit. Avec l'aide de Madame Amina, je suis allé voir les gens de la SNV. Au cours des échanges, ils ont dit qu'ils aident seulement ceux qui ont le « colis aux genoux » et donc qu'il fallait que nous ayons un fonds propre. Après cela, nous sommes parties voir le SOP du CARDER qui nous a fait un crédit de 25 000F que nous avons utilisé pour acheter 3 sacs de sorgho que nous avons revendu à 60 000F. Nous avons alors remboursé les 25 000F du SOP et il nous restait 35 000F. Nous sommes reparties voir les gens de la SNV pour leur montrer l'argent que nous avons pu mobiliser. Mais, ils ont estimé que c'était insuffisant. Là, je suis revenue voir les autres femmes du village pour leur présenter la situation. A douze, nous avons décidé de cotiser 50 F chaque vendredi dans ce que les femmes togolaises nous donnaient. Après 6 mois, nous sommes reparties voir les gens de la SNV. Ils nous ont félicité et ont demandé en quoi nous voulions qu'ils nous aident. Nous avons parlé de crédits et de la scolarisation des filles. Ils nous ont demandé si leurs appuis devaient se limiter aux 12 femmes que nous étions ou s'étendre à tout le village. Nous avons répondu que nous aurions aimé que cela s'étende à tout le village. Il nous ont alors exigé un effort supplémentaire. Une fois retournée au village, je suis partie voir le CV qui a pris sur lui la responsabilité de gongonner pour réunir toutes les femmes et son comité. A l'issue de la réunion, il a été décidé que chaque femme donne 2500F. Mais nous n'avions trouvé que 70 000F en plus de ce que nous avons déjà mobilisé. Informés, les agents de la SNV ont conclu que nous étions engagées et nous ont demandé de faire asseoir un bureau qui va gérer l'argent qu'ils vont nous envoyer pour faire les prêts aux femmes. C'est comme cela que la Caisse d'Épargne et de Crédit Auto sérée a été créée (Bienhi, Nanagadé)*

*« Par le biais de la présidente des femmes de Cobly (maman Amina) nous avons été informées de l'existence du PADES et de ses actions, notamment la possibilité de créer des caisses villageoises pour faire des crédits aux femmes. Au regard de cette opportunité, nous nous sommes dites qu'il ne servait plus à rien de continuer à prendre l'argent des togolaises pour leur acheter les produits dans les villages contre 100 F. Nous avons alors commencé à assister aux séances organisées à Cobly. Au cours de ces rencontres nous croisons non seulement maman Amina, les agents de PADES puis après de PADIC, notamment les femmes animatrices, mais aussi les femmes de toutes les régions de la commune. Au cours des concertations, on nous avait demandé ce que nous faisons comme Activité Génératrice de Revenu (AGR). Nous avons expliqué toutes nos initiatives et le projet a envoyé les animateurs et animatrices sur le terrain pour attester de la véracité de nos propos et de l'effectivité de ces activités. Après cette première visite, l'animatrice Taouema est revenue seule trois fois et la quatrième fois elle s'est faite accompagner par une blanche. A son arrivée, cette dernière s'est réellement rendu compte que les informations qui lui parvenaient étaient fondées. Elle apprécia fortement toutes les initiatives prises surtout la décision d'envoyer les filles à l'école. Sous son instigation nous avons cotisé pour recapitaliser la caisse de tontine qui deviendra la CECA. Nous avons remarqué que la caisse grandissait. Pour ce faire, après la construction du magasin de l'OPGF de Nanagadé, nous avons déplacé la caisse de chez moi vers un compartiment du magasin (...) Plus tard, le projet nous a demandé si nous voulions que la caisse reste toujours au magasin de l'OPGF ou dans un bâtiment autonome. Nous avons alors décidé de doter la caisse de son propre bâtiment. Pour nous aider, PADIC nous avait demandé de cotiser 2000 F par personne. Près de deux cent femmes avaient cotisé à l'époque cet argent auquel s'est ajoutée la subvention de PADIC. C'est ce fonds qui a permis la construction, entre 1998 et 2000, du bâtiment qui abrite aujourd'hui la CECA.*

*Le projet devant s'achever, les agents de la SNV nous ont mis en contact avec la CLCAM et après avec LISA 1, surtout pour que nous accroissions le portefeuille crédit » (Tchésu, Nanagadé).*

**Annexe 24 : Schéma de la participation aux associations communautaires**



Source: Adapté de Comeau, 1995 et complété

- LEGENDE**
- 1= Caractères et conditions individus
  - 2= Caractères et conditions associations
  - 3= Situations critiques
  - 4= Situations reluisantes
  - 5= Situations catastrophiques

## Annexe 25 : Historique et peuplement de Nanagadé

« Le village appartenait au territoire allemand. Le colon allemand venu de l'Ouest vint trouver un des premiers installés dans le village qui portait le nom de WOUASSAMBABO, habitant de kagnansakè. Il lui demandait de lui montrer ses voisins. WOUASSAMBABO le conduisit alors chez OTAKDOUAMON (ce qui veut dire celui qui domine les autres). Suite à ses premiers contacts, les allemands perdirent la bataille et cédèrent la place aux français. A la suite de l'échec des allemands, WOUASSAMBABO quitta le village. À leur arrivée dans le village, les français trouvèrent OTAKDOUAMON et lui demandèrent de leur montrer le chef. Le chef n'étant plus là, OTAKDOUAMON reçut la menace de le livrer. Il soutint mordicus qu'il ne savait pas où il se trouvait, mais uniquement dans le but de le protéger. La nuit tombée, il alla rendre fidèlement compte à WOUASSAMBABO des événements des dernières heures. Ce dernier intima à OTAKDOUAMON l'ordre de dire aux colons qu'il n'est plus. OTAKDOUAMON fut alors investi chef et il lui fut remis un bracelet qu'il ne devrait jamais enlever parce qu'il devait permettre aux visiteurs, notamment colons de le reconnaître. Le centre du village s'appelle TOUAGNINDE du nom d'un fétiche. La localité qui s'appelle NANAGADE est située vers KAKONGUETOREKE.

**Un événement malheureux se produisit dans la famille de OTAKDOUAMON. Elle fut victime de rapt qui occasionnait des tueries, des incendies, etc. Il ne resta que trois survivants suite à ces événements. WOUASSAMBABO ayant été informé, se rapprocha de OTAKDOUAMON pour s'enquérir de la situation. Mais pour toute réponse, OTAKDOUAMON lui servit, « il n'y a pas de problème, je suis sur ma parcelle ». Les trois restants reçurent la visite d'un guerrier baatonu. Ce dernier partait en journée pister les buffles. Ses parents ont suivi ses traces et le retrouvèrent. A leur arrivée, ils demandèrent à OTAKDOUAMON où était leur parent et celui-ci leur répondit, mon hôte est allé « inahin (buffles)-nakè (rassemblés) c'est-à-dire là où les buffles se rassemblent. C'est cette composition terminologique qui donna au village « Inahi-Nakè » qui francisé, donna « NANAGADE ». Face aux derniers événements, OTAKDOUAMON quitta TOUAGNINDE pour s'installer derrière le marigot vers le nord du village. Après un temps d'accalmie, il revint dans le village et reçut la visite du colon qui lui intima l'ordre de changer le nom « NANAGADE », mais il s'y opposa par fidélité à WOUASSAMBABO.**

Entre temps, le baatonu aussi parti avec ses hôtes vers KORONTIERE dans la commune de Boukombé.

**Mais les versions à ce niveau divergent. On note, deux camps, dans le village, basés sur les jeux de pouvoir. Les deux camps revendiquent la paternité de la gestion politique du village et de la chefferie. Il s'agit du camp des descendants de OTAKDOUAMON dont la version est inscrite ci-dessus et du camp des descendants de WOUASSAMBABO dont la version suit. La réunion a été houleuse et verbalement violent, nous avons vainement tenté de faire le consensus, mais vu la tournure que prenaient les choses, un sage du milieu nous souffla de laisser tomber si nous avons envie de continuer à travailler dans le village. Ce que nous avons fait.**

Selon ce camp, l'homme qui partit du village pour KORONTIERE n'est pas un bariba. Il s'appellerait OPORIYA. Il vivait à KATEKE auprès de WOUASSAMBABO. Au cours de leur cohabitation, une querelle surgit et dégénéra. OPORIYA quitta alors le village pour s'installer à KORONTIERE. Les allemands investirent PATAKE et les français investirent OTAKDOUAMON. Quand le premier exerçait sa chefferie, il eut des problèmes avec une tribu, la tribu des SAYINLIBE (GAMGAM) et partit du village. En partant, il vint voir le second pour lui déléguer le pouvoir afin que sa chefferie couvre tout le territoire du village. A son retour, il reprit sa place, mais la mort de son fils, occasionné par la tribu BEHOLIBE, le contraignit à nouveau à s'éloigner pour longtemps du village. Il délégua alors à nouveau son pouvoir à OTAKDOUAMON qui resta chef jusqu'aujourd'hui à travers sa descendance ». (Monographie villageoise, Août 2011).

Le désir de maintenir et de perpétuer cette légitimité participe aussi des stratégies développées et qui se moulent dans les trois réalités évoquées à savoir « contrôle social », « domination traditionnelle » et « domination charismatique ».

## Annexe 26: Les outils utilisés pour travailler la terre dans le cadre de la production végétale

Les principales activités de la production végétale dans les villages parcourus sont encore fondamentalement exercées de façon manuelle. Les outils les plus usités sont la houe, le coupe-coupe, la daba, et la charrue. L'apparition de la charrue dans les modes cultureux remonte à la vulgarisation de la culture du maïs et à l'introduction de la culture cotonnière. Nombre de paysans ont adopté cette culture attelée. Ces dernières années le tracteur rentre progressivement dans les habitudes.

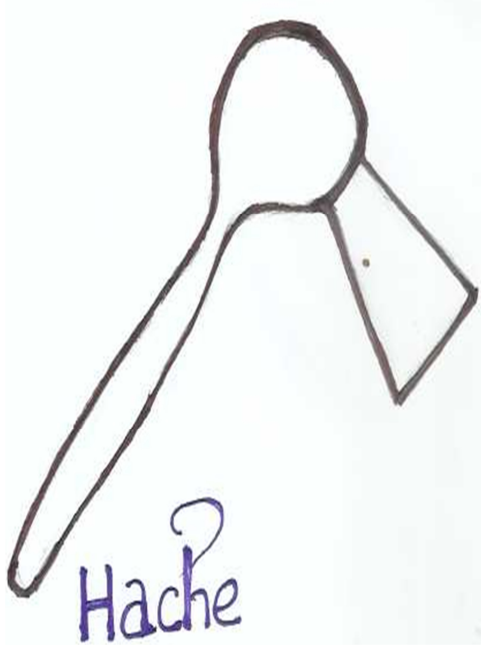
### Charrue



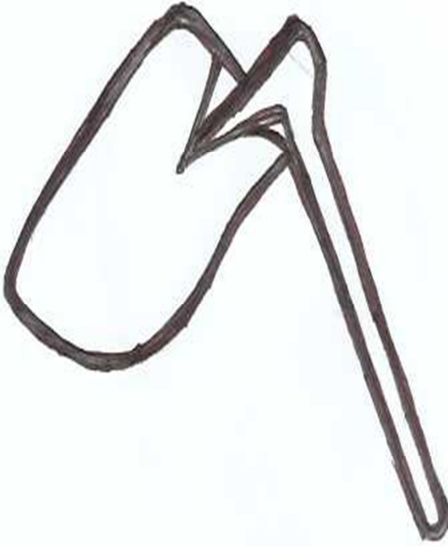
### Roulette



Source : photo, terrain thèse Gbénahou 2012.



Hache



Daba



**Coupe Coupe**



**Houe**

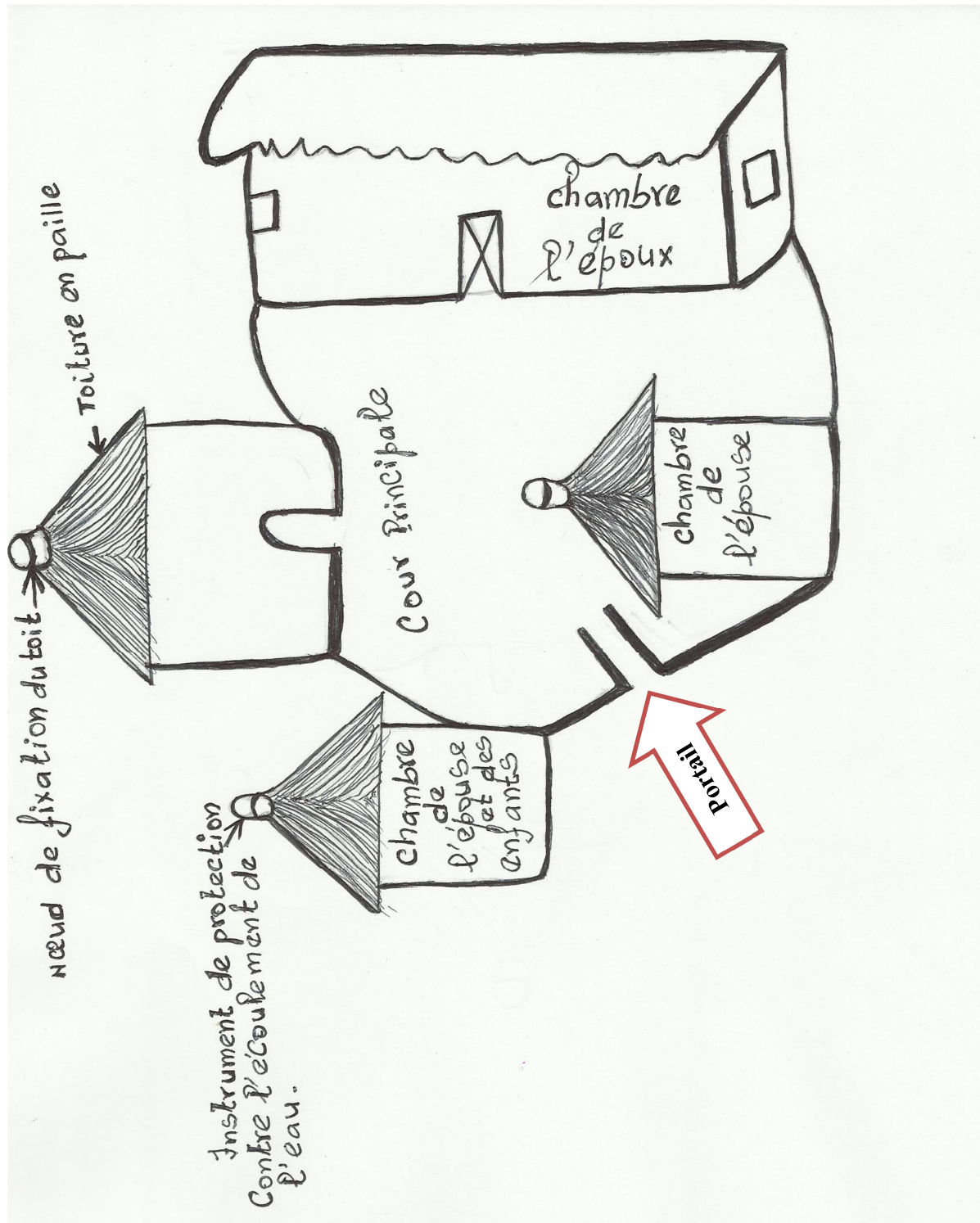


Joignard

Source : Photos et Réalisation personnelle

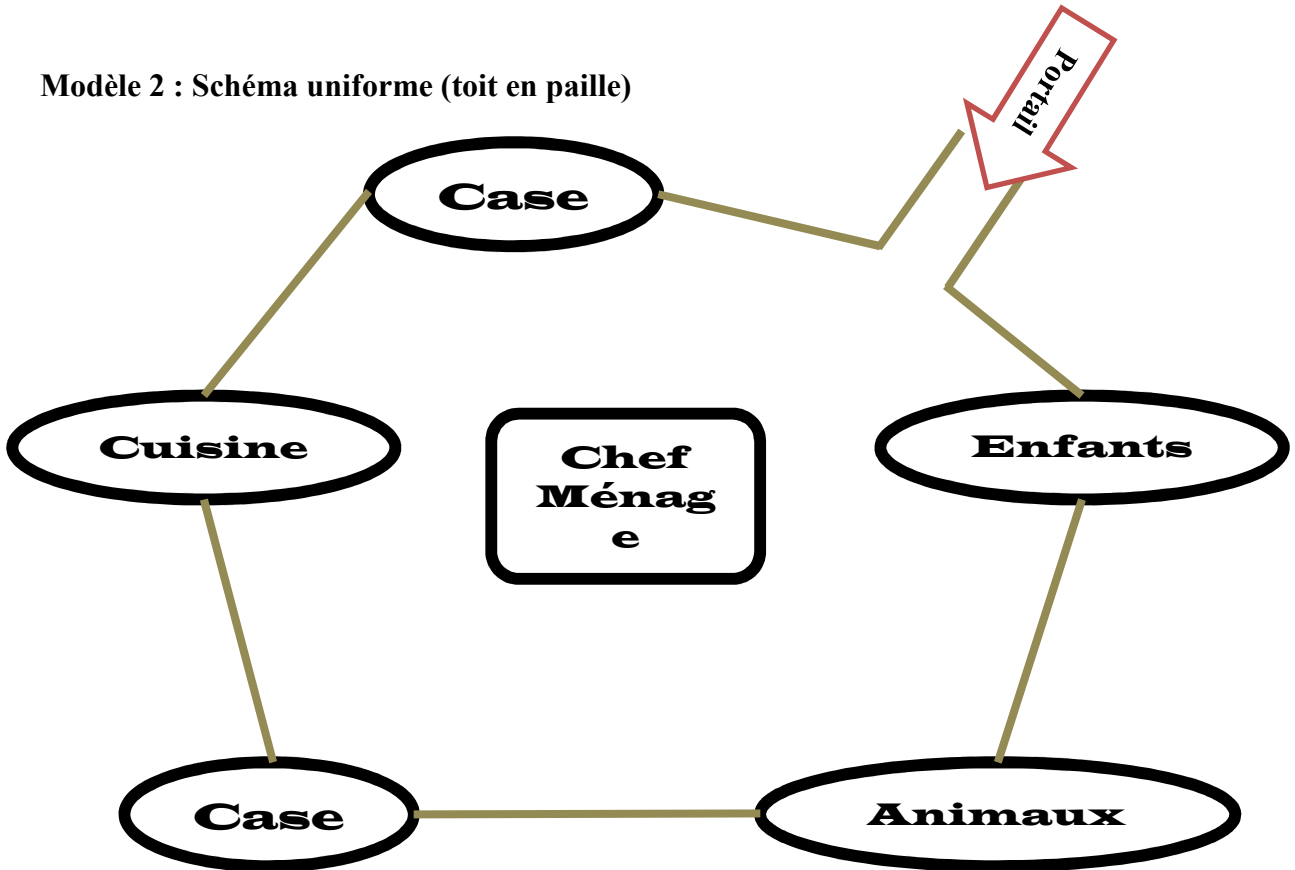
## Annexe 27 : Modèle de construction et organisation spatiale des habitations en milieu Gamgam

### Modèle 1 : Schéma Mixte (toit en paille et en tôle)



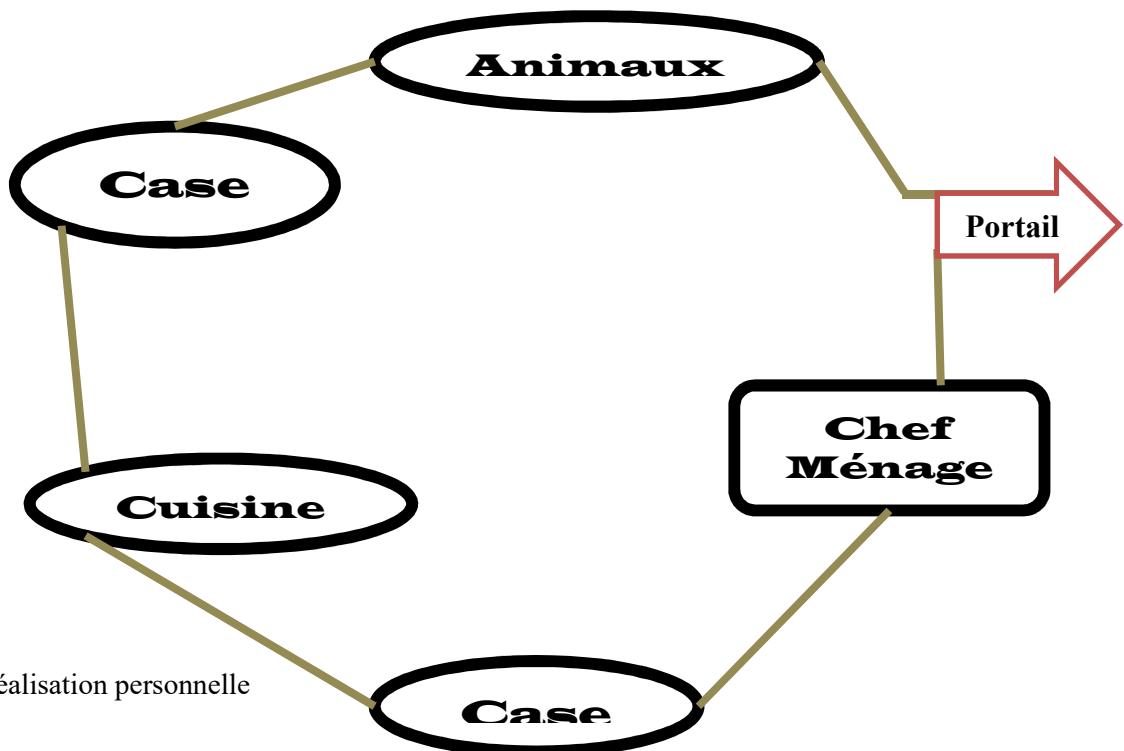
Source : Réalisation personnelle

Modèle 2 : Schéma uniforme (toit en paille)



Source : Réalisation personnelle

Annexe 28: Modèle de construction et organisation spatiale des habitations en milieu N'Belmè



Source : Réalisation personnelle

### Annexe 29: Calendrier agricole de production du riz

Mois	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	
	Activités culturales												
<b>Riz</b>	Défrichage et labour				<b>dl</b>	<b>dl</b>							
	Semis					<b>sm</b>	<b>sm</b>	<b>sm</b>					
	Sarclage					<b>ps</b>	<b>ps</b>	<b>ps</b>	<b>ps</b>	<b>ps</b>			
	Epandage d'engrais					<b>etph</b>	<b>etph</b>	<b>etph</b>	<b>etph</b>	<b>etph</b>			
	Récolte et battage										<b>rcb</b>	<b>rcb</b>	<b>rcb</b>
	Stockage										<b>yy</b>	<b>yy</b>	<b>yy</b>
		<b>yy</b>	<b>yy</b>	<b>yeye</b>	<b>yeye</b>	<b>yeye</b>	<b>yeye</b>	<b>yeye</b>	<b>yeye</b>	<b>yeye</b>			
Décorticage et commercialisation										<b>cm</b>	<b>cm</b>	<b>cm</b>	
	<b>cm</b>	<b>cm</b>	<b>cm</b>	<b>cm</b>	<b>cm</b>	<b>cm</b>	<b>cm</b>	<b>cm</b>	<b>cm</b>				

Source : Auteur à partir des données de terrain

yy

Stockage

sm

Semis

cm

Commercialisation

yeye

Gestion Stock

rcb

Récolte

etph

Entretien et traitement Phytosanitaire

ps

Préparation du Sol

dl

Défrichage et labour



**Photo: Filière riz de la production au décortilage.**



Source: Photo terrain, thèse Gbénahou 2012 (photo 1 à 4 : maillon production de la filière ; photo 5 à 10 : maillon étuvage-décortilage).

### Annexe 30: Calendrier agricole de production des spéculations maraîchères

	Mois	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
	Activités culturales												
<b>Maraîchage</b>	Pépinière								<b>pepe</b>	<b>pepe</b>	<b>pepe</b>		
	Défrichage et labour										<b>dl</b>		
	Réalisation des planches et transplantation											<b>rpt</b>	
	Récolte	<b>rcb</b>	<b>rcb</b>	<b>rcb</b>	<b>rcb</b>	<b>rcb</b>							
	Commercialisation	<b>cm</b>	<b>cm</b>	<b>cm</b>	<b>cm</b>	<b>cm</b>	<b>cm</b>	<b>cm</b>	<b>cm</b>				

Source : Auteur à partir des données de terrain

rpt

Réalisation planches et  
transplantation

sm

Semis

rcb

Récolte

dl

Défrichage et labour

pepe

Pépinière

cm

Commercialisation

**Photo: Différentes étapes de la production des spéculations maraîchères**



Source: Photos terrain thèse Gbénahou, 2012-2013 (photo 1 à 4: maillon de culture des produits maraîchers)

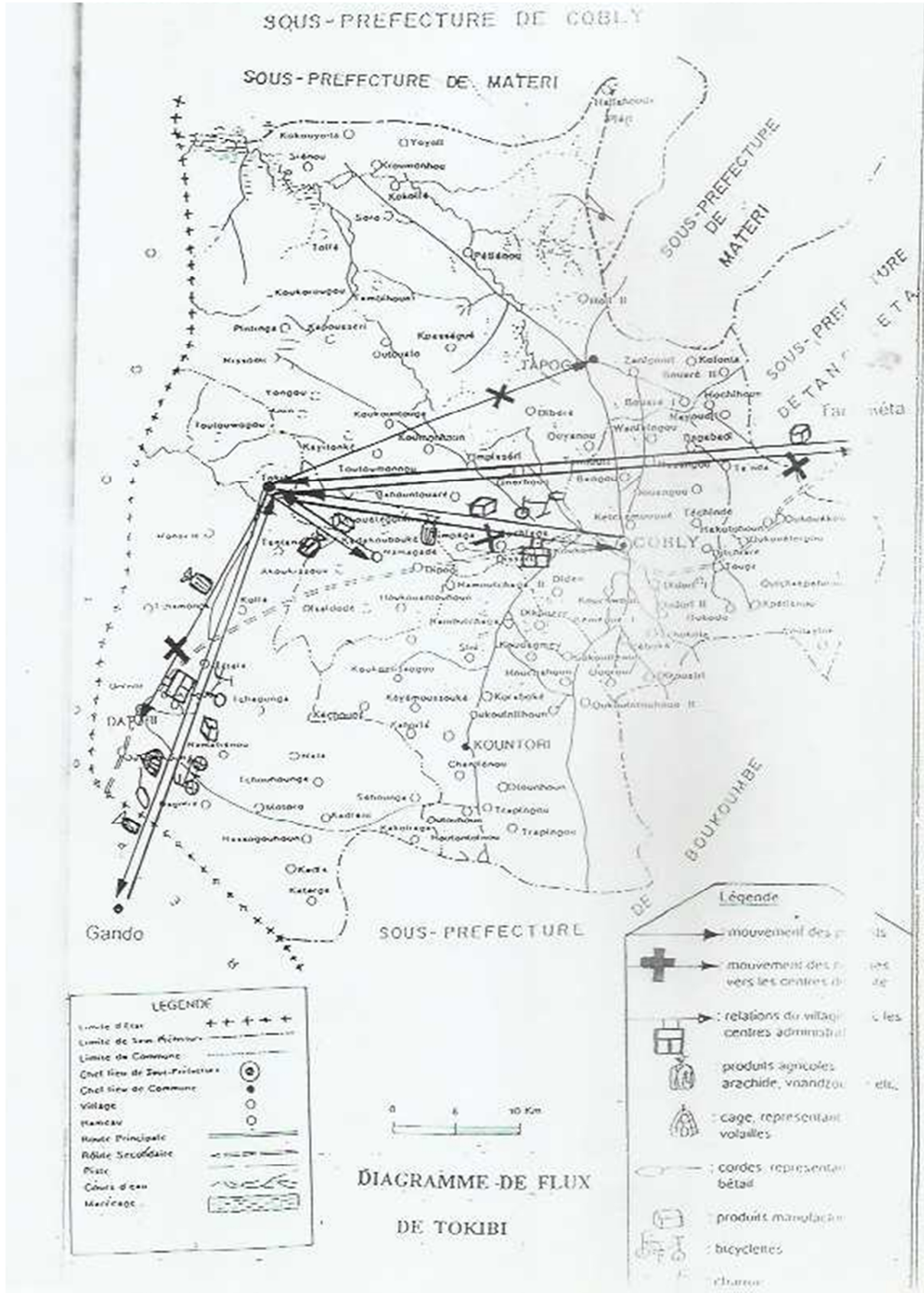
**Photo : quelques outils utilisés dans la production maraîchère**



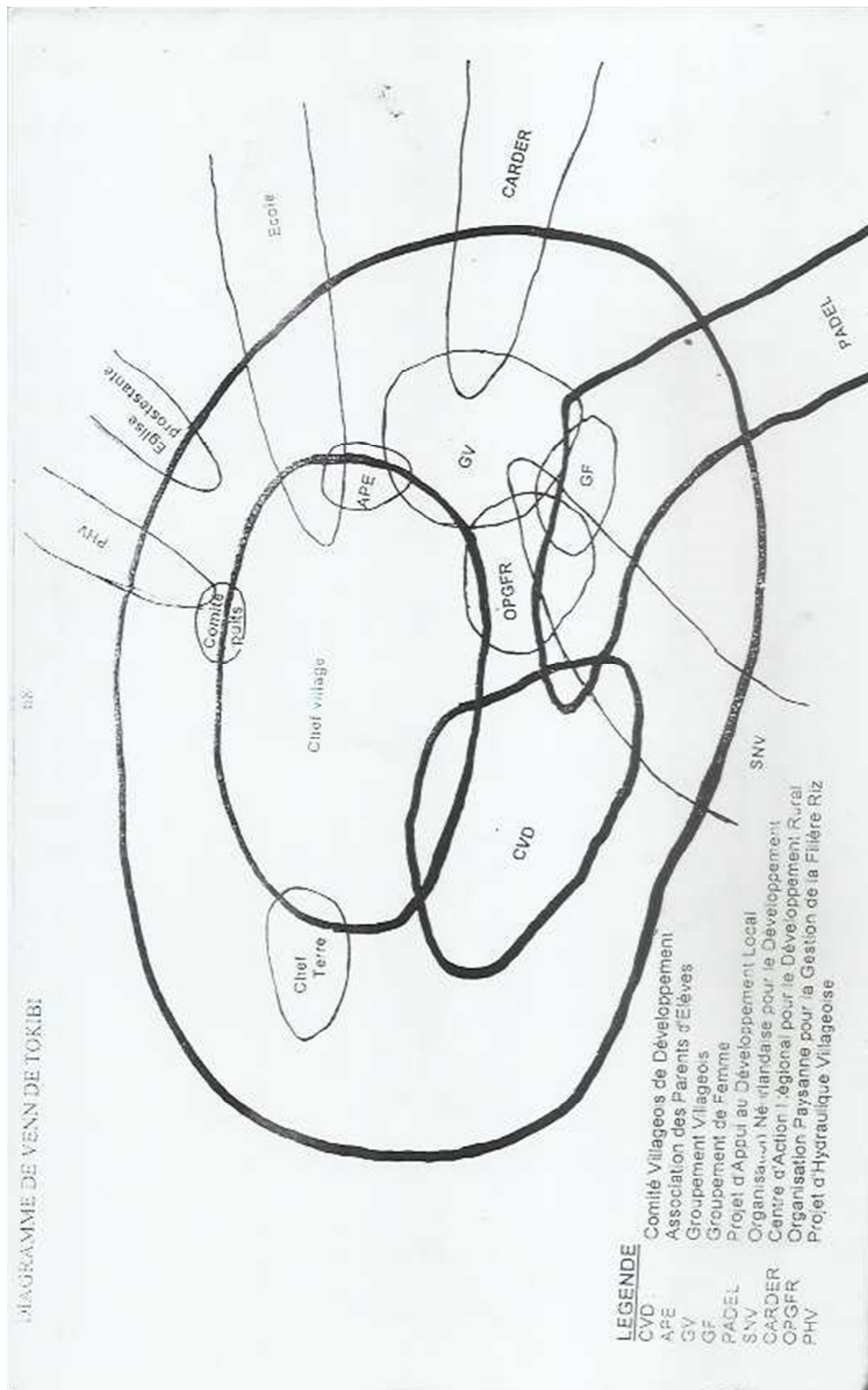
Source: Photos terrain thèse Gbénahou, 2012-2013

**Annexe 31: Quelques documents référentiels pour Tokibi**

**Flux à Tokibi en 1997**



## Diagramme de Venn de Tokibi en 1997



## Convention pour réalisation d'infrastructures à Tokibi

Annexe 3

Tokibi

CONVENTIONPREAMBULE

Considérant que le Projet d'Appui au Développement Local (PADEL) a pour objectifs, dans le cadre de la dimension sociale du développement, d'apporter entre autres :

1. un appui aux micro-projets portant sur des infrastructures locales proposées par des communautés à la base ou les collectivités locales,
2. une impulsion du développement local s'appuyant sur le secteur privé (individus, ou groupements d'individus).

Les parties à la présente Convention ont convenu de ce qui suit :

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La Cellule de Pilotage du Projet d'Appui au Développement Local représentée par son Coordonnateur, Monsieur VIDEGLA Euloge ci-après désigné "La Cellule"

- d'une part

ET

La Communauté de Tokibi représentée par le Président du Comité Villageois de Développement (CVD), commune de Datori, Sous-préfecture de Cobly, ci-après désignée Bénéficiaire.

d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE I : OBJET DE LA CONVENTION

En vue de leur permettre de réaliser leur programme de développement, la Cellule offre aux membres de la communauté de Tokibi par l'intermédiaire de son CVD, qui acceptent, une assistance financière et technique aux conditions énoncées ci-après :

ARTICLE II : DESIGNATION DES MICRO-PROJETS DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ET DESTINATAIRE

Le programme triennal de développement villageois de Tokibi comprend les neuf (09) micro-projets suivants :

1. Aménagement d'une piste rurale;
2. Aménagement de 10 ha de bas-fond;
3. Formation en techniques de transformation des produits locaux;
4. Développement de la culture attelée;
5. Conservation des ressources naturelles (restauration sol et reboisement).
6. Vulgarisation des techniques d'amélioration de la production;
7. Construction d'une unité villageoise d'approvisionnement en produits vétérinaires de base;
8. Promotion de l'élevage;
9. Aménagement d'une retenue d'eau.

### ARTICLE III : DESTINATION DU PROGRAMME

Tous les micro-projets du Programme de développement villageois de Tokibi sont destinés à l'usage du public et par privilège aux catégories sociales ci-après :

Toute la communauté :

- \* Aménagement de deux pistes rurales;
- \* Conservation des ressources naturelles (restauration du sol et reboisement).

Les jeunes :

- \* Promotion de la culture attelée;
- \* Construction d'une unité villageoise d'approvisionnement en produits vétérinaires de base.

Les femmes

- \* Aménagement de 10 ha de bas-fonds
- \* Formation technique de transformation des produits locaux.

Les hommes

- \* Vulgarisation des techniques d'amélioration de la production;
- \* Promotion de l'élevage

### ARTICLE IV : ASSISTANCE ET MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES FONDS

La Cellule s'oblige à participer au financement du coût de réalisation du programme jusqu'à hauteur de la somme de 38.277.668 FCFA pour les six premiers micro-projets indiqués à l'article II. Cette somme sera libérée suivant le plan de travail et de décaissement annexé aux présentes et qui sera arrêté par les intermédiaires (opérateurs) à retenir en commun accord avec la communauté. A titre indicatif, les prévisions annuelles seront de :

1ère année (1998) : 10.789.333 FCFA

2è année (1999) : 21.762.334 FCFA

3è année (2000) : 5.726.000 FCFA

La Cellule s'engage en outre à :

- fournir une assistance en organisation et animation, directement ou par l'intermédiaire d'opérateurs qualifiés;
- organiser le suivi des activités;
- donner une formation en gestion et maintenance des infrastructures communautaires;
- faciliter l'accès au crédit à la CLCAM pour les micro-entreprises programmées pour un montant de 30.225.000 FCFA.

### ARTICLE V : CONTRIBUTION DE LA COMMUNAUTE

La communauté de Tokibi, représentée par son Comité de Développement, s'engage à participer au coût de réalisation du programme pour un équivalent monétaire de : 4.500.000 FCFA (soit 20% du coût d'investissement) suivant le plan de travail des intermédiaires (opérateurs) qui seront chargés de réaliser les micro-projets arrêtés de commun accord avec la communauté. Elle s'engage en outre à fournir au fur et à mesure des besoins et de l'évolution des travaux :



- \* la prestation en gestion transparente des ressources destinées à la réalisation du programme;

- \* l'appui en organisation et suivi des travaux

- \* des ressources propres pour l'entretien, le bon usage et le bon fonctionnement des infrastructures réalisées (soit un prérequis de 50% du coût annuel prévisionnel).

#### ARTICLE VI : OBLIGATIONS DU BENEFICIAIRE ET ROLE DE L'INTERMEDIAIRE

Pour servir d'organe d'appui de la communauté et d'intermédiaire actif entre celle-ci et la Cellule, les membres du Comité Villageois de Développement (CVD) s'engagent à collaborer loyalement avec les intermédiaires (opérateurs) agréés, pour la réalisation du programme, objet des présentes.

Les membres du CVD porteront à la connaissance de la Cellule, tous manquements aux obligations énumérées à l'article VII suivant :

#### ARTICLE VII : OBLIGATIONS DE L'INTERMEDIAIRE

L'intermédiaire agréé conformément à l'accord qu'il a signé avec la Cellule est chargé de :

1° Elaborer et arrêter en commun avec la communauté, le plan de travail et de décaissement;

2° Réaliser conformément aux règles de l'art et suivant les prescriptions techniques des micro-projets objets de contrats.

#### ARTICLE VIII : RESPONSABILITE DE LA CELLULE

La communauté représentée par son CVD, les intermédiaires agréés et la Cellule participent et contribuent à la réalisation des micro-projets inscrits au programme, en entrepreneurs indépendants.

En conséquence, la Cellule et ses préposés ou mandataires quels qu'ils soient, ne sauraient répondre tant à leur égard qu'à l'égard des tiers et à raison de l'appui offert suivant les présentes, de quelque dommage qu'ils viendraient à souffrir à l'occasion de la réalisation des micro-projets sus-désignés.

#### ARTICLE IX : CONTROLE

Les membres du CVD s'engagent à tenir un livre journal de toutes les recettes et dépenses effectuées à propos des micro-projets. Ils s'obligent à soumettre à tout moment, la gestion des micro-projets à des audits ordonnés par la Cellule.

#### ARTICLE X : RESILIATION

Toutes les clauses de la présente convention en constituent un élément déterminant ; chacune d'elles en est une condition déterminante, sans laquelle les parties n'auraient pas convenu.

A défaut par les membres de la communauté et de son CVD soussignés d'exécuter une seule de ces conditions, la présente convention d'assistance sera résiliée de plein droit si bon semble à la Cellule sans qu'il soit besoin de remplir aucune formalité judiciaire.

La Cellule pourra toujours malgré ou sans cette résiliation, engager des poursuites judiciaires et réclamer s'il échoit le paiement des dommages et intérêts auxquels elle pourra avoir droit.

**ARTICLE XI<sup>1</sup> : DECLARATION DES PARTIES**

Les membres de la communauté par le CVD déclarent :

- qu'ils sont solidairement et indéfiniment responsables des fautes et omissions commises par l'un d'entre eux dans l'exécution des clauses de la présente convention;
- qu'ils s'engagent à porter sans délai à la connaissance de la Cellule tous les faits et actes susceptibles de créer un obstacle ou un retard à la réalisation définitive du programme de développement.
- qu'ils s'obligent à assurer par des ressources propres l'entretien, le bon usage, les frais de fonctionnement des projets réalisés.

**ARTICLES XII : ELECTION DE DOMICILE**

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile :

- les membres de la communauté soussignés à la Mairie de Datori
- la Cellule à son siège social à Tanguieta

Fait en autant d'exemplaires qu'il y a de parties à Tokibi, le \_\_\_\_\_ 199

Le Président du CVD<sup>1</sup>

Le Chef du Village<sup>1</sup>

Le Coordonnateur National de la Cellule<sup>1</sup>

Vu :  
le Maire de la Commune Rurale de Datori

Vu :  
le Sous-préfet de Coby

<sup>1</sup> La signature doit être précédée de la mention "Lu et approuvé"



CARDER-ATACORA

Vu le 05/12/97

C/S A  
TransvaalMonsieur le Coordonnateur  
Monsieur le Coordonnateur Padel Tigh  
A

A/S prise en charge de l'exécution de certains ouvrages par le CARDER-ATACORA

PADEL TANGUETA

S/c Monsieur le Président  
du Comité Départemental  
de Développement.

Selon les informations recueillies auprès du Directeur de l'Aménagement et de l'Équipement Rural du CARDER-ATACORA, le bas-fond de Tokibi sera aménagé par le CARDER-ATACORA sur financement BOAD dès l'aboutissement du dossier constitué à cet effet.

Quant au tronçon Koré-Tokibi, il fait partie des pistes pour lesquelles le CARDER-ATACORA ne dispose pour le moment d'aucune source de financement.

Nativityou, le 05/12/97

LE Chef Service Programmation, Suivi  
Évaluation~~Signature~~  
Ayidé BLAMOU

PRESIENGE	CHIFFRE
Ministère du Plan et de la Statistique	
Direction Provinciale du Plan et de la Statistique de l'Atacora	
COURRIER ARRIVEE	
Inscrit sous le N° 616	
05-12-97	

## Coût Projets réalisés à Tokibi par PADEL avec la négociation de la SNV et participation locale

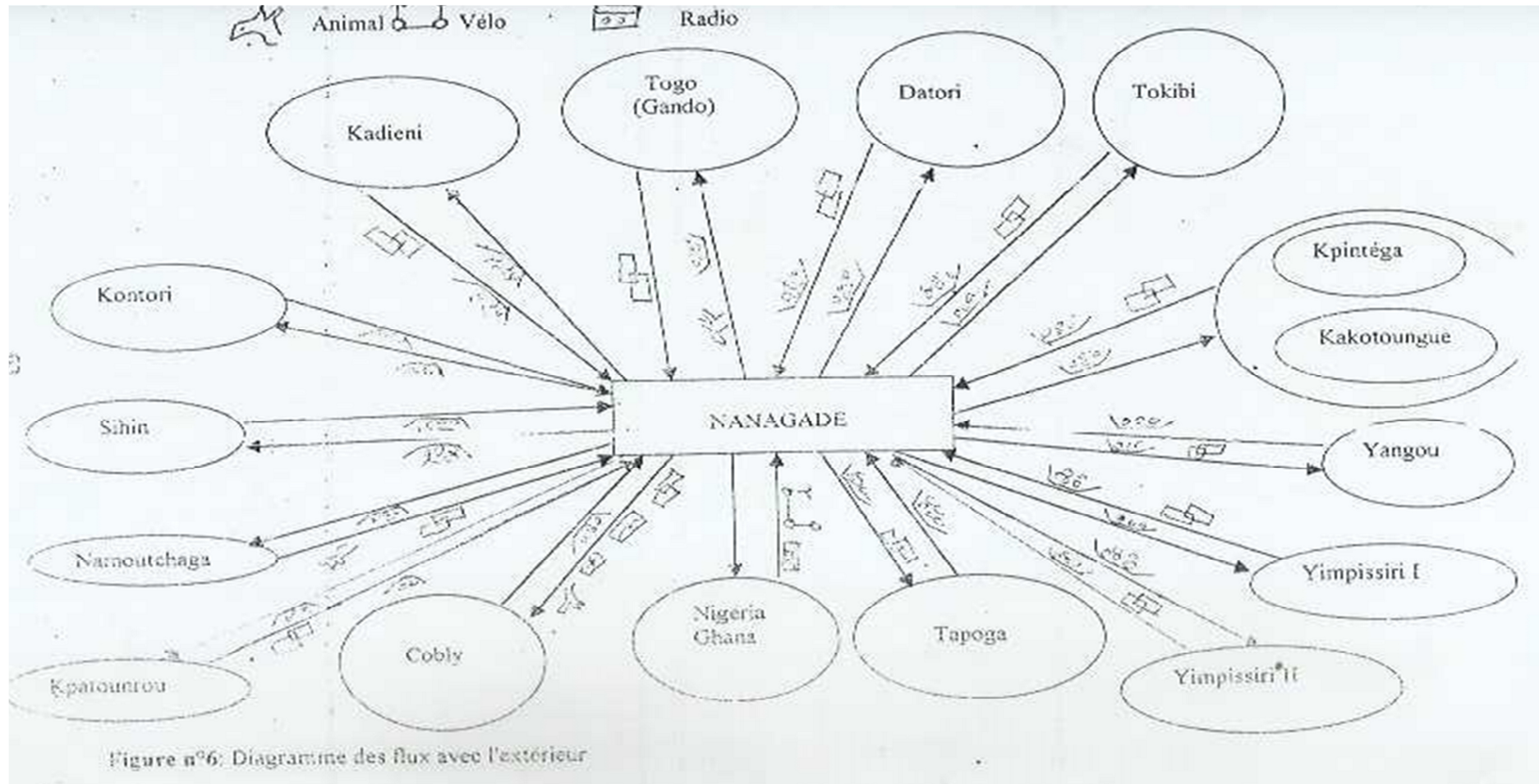
Annexe 2

I- COUTS ESTIMATIFS DES INFRASTRUCTURES

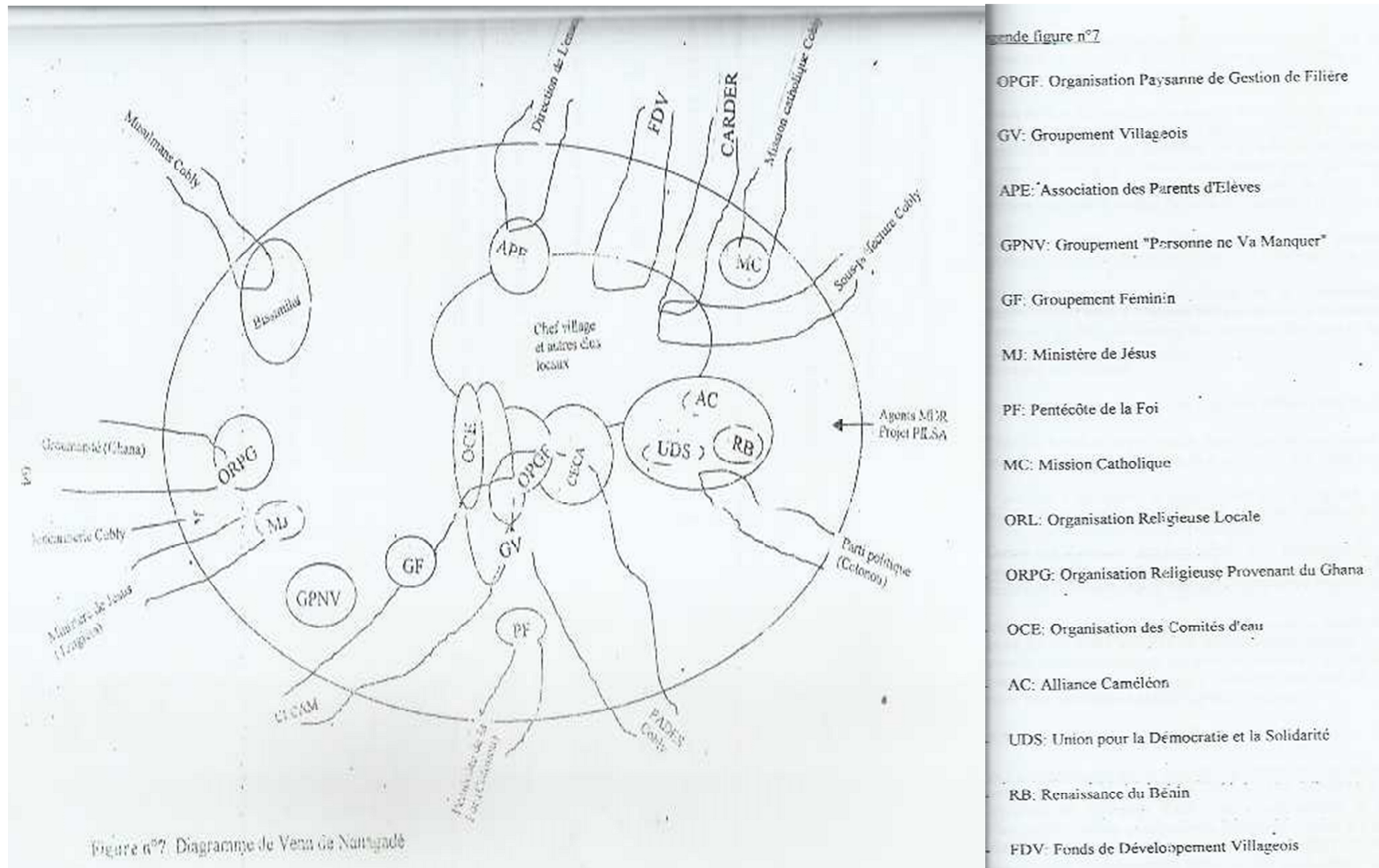
N°	Désignation	Coût unitaire	Coût annuel	Coût estimatif pour 3 ans	Frais de fonctionnement 5%	Coût total	Participation population	Coût estimatif à financer
1	Pistes rurales							
	* Koré-Tokibi, longue de 8 km (ponts, dalots, passage busés existant avec remblais d'accès par endroits)	2 500 000/km	-	20 000 000	1 000 000	21 000 000	4 200 000	16 800 000
	* Nanagadé - Tokibi, longue de 8 km (ponts, dalots, passage busés existant avec remblais d'accès par endroits)	2 000 000/km	-	16 000 000	800 000	16 800 000	3 360 000	13 440 000
	Sous-total pistes		-	36 000 000	1 800 000	37 800 000	7 560 000	30 240 000
2	Aménagement d'un bas-fond de 10 ha (avec prise en compte du 1er labour par le projet)	500 000/ha	-	5 000 000	250 000	5 250 000	1 050 000	4 200 000
3	Construction d'une retenue d'eau, capacité : 15 000 m <sup>3</sup>	3 500/ m <sup>3</sup>	-	52 000 000	2 625 000	55 125 000	11 025 000	44 100 000
4	Unité Villageoise d'approvisionnement en produits vétérinaires de base	2 000 000	-	2 000 000	100 000	2 100 000	420 000	1 680 000
	Total I		-	95 500 000	4 775 000	100 275 000	20 055 000	80 220 000

## Annexe 32: Quelques documents référentiels pour Nanagadé

### Flux à Nanagadé en 1999



## Diagramme de Venn de Nanagadé en 1999



### Annexe 33: Typologie des facteurs qui favorisent ou non les appropriations

**Tableau : Leviers et limites à l'appropriation individuelle des techniques et technologies de production agricoles et des techniques de gestion organisationnelle.**

Leviers	Limites
L'implication réelle des populations bénéficiaires à toutes les étapes de conduite des activités des projets.	L'instrumentation de la participation (du fait des porteurs de projets) et/ou l'instrumentalisation de la participation (du fait des bénéficiaires);
La définition partagée des règles, des objectifs, des résultats et des gains du co-engagement, la flexibilité dans la mise en œuvre, l'écoute du terrain, la culture de la communication horizontale (nivèle les hiérarchies à tous les niveaux d'implémentation des projets) et la déclinaison à temps des mécanismes d'appropriation et de pérennisation prévus aux DTFs.	L'opérationnalisation tardive des mécanismes d'appropriation éventuellement inscrits dans les DTFs.
	L'image projetée par l'intervention d'elle-même, la priorisation du marketing économique comme stratégie de mobilisation des bénéficiaires et la culture des résultats à tout prix (résultat-phrénie).
	L'inadéquation entre les investissements et les gains obtenus par les bénéficiaires de la participation aux activités des OPs.
Le choix d'une approche centrée sur les besoins réels des gens identifiés et indiqués par ces derniers eux-mêmes (sous la SNV) et le développement à partir de ces besoins des stratégies de Renforcement des Capacités convenables.	Les effets déstabilisateurs de la politique, non pas celle consistant à gouverner la cité pour le bien-être individuel et collectif, mais celle stipulant l'accès à tout prix au pouvoir et aux ressources stratégiques.
Les Renforcements massifs des Capacités des membres des OPs et des faitières, notamment via des canaux qui facilitent l'internalisation et l'appropriation en dépit de leurs niveaux faibles de scolarisation et d'alphabétisation.	Les stocks de capitaux différentiels des membres (dus aux trajectoires antérieures) dès leur entrée dans les OPs.
	Le faible niveau de scolarisation et d'alphabétisation des membres des OPs.
	Les systèmes représentationnels aux Renforcements de Capacités suivants : visites d'échanges et de découvertes et les formations en salles.
	La priorisation au cours des Renforcements de Capacités en salle des cours magistraux souvent traduits en langue au détriment des outils andragogiques qui mobilisent autant les canaux sensoriels, auditifs que visuels. Il y a aussi la durée souvent courte de ces formations.
	La position occupée dans les OPs comme un frein à une meilleure exposition aux items des Renforcements de Capacités.
	L'absence de suivi post projet.

Source : Auteur à partir des données de terrain

**Tableau : Leviers et limites à l'appropriation institutionnelle**

Leviers	Limites
L'intégration à toutes les stratégies d'intervention, à tous les processus de conduite des projets des acteurs communaux et autres partenaires impliqués.	L'approche conseil qui a fait suite au désengagement (Mars 2003) a contraint la SNV à la recherche de financement, notamment à travers la conquête de nouveaux partenaires financiers et a engendré une dispersion des attentions et une faible concentration sur les mairies anciennement appuyées. Cela n'a pas permis de consolider véritablement les acquis.
Le développement des Renforcements des Capacités sur plusieurs thématiques, notamment la Maîtrise d'Ouvrage et la planification locale ont engendré le développement d'expertises plurielles au	Les services communaux devant accompagner la mise en œuvre des processus de Maîtrise d'Ouvrage et de planification locale ont été mal identifiés au départ (2003-2008), de sorte que tous les acquis des Renforcements des Capacités sur ces thématiques n'ont pas été très tôt mis au service de la commune.



Leviers	Limites
niveau des agents embarqués dans ces différents projets dans l'administration communale.	« La décentralisation ce sont des briques » : tous les appuis soft étaient considérés par les Sous-Préfets et après les Maires comme des bavardages et des pertes de temps inutiles. Cette disposition d'esprit entraîne une conception de projet sous forme de gains immédiats (avantages sur financement infrastructures), une exposition biaisée aux RC et engendre une faible capitalisation des acquis des Renforcements de Capacités, notamment au niveau des élus locaux.
	La divergence de vision, de perception et d'approches entre les acteurs communaux et les porteurs de projet par rapport aux appuis, voire aussi la définition exclusive (l'extériorité) des thématiques de Renforcement de Capacités par les porteurs de projets.
	« La légitimation de l'anormale et la délégitimation du normal ». Dans le cadre de la conduite des processus de passation des marchés publics il est noté un contournement délibéré et fréquent des règles par les acteurs communaux et donc une mise entre parenthèse des acquis des Renforcements des Capacités donnés sur la thématique.
	En matière de Renforcement de Capacités il a existé autant d'approches que de partenaires.
	Du fait du manque de synergie et de complémentarité et par défaut d'investissement dans les acquis des autres, les nouveaux projets et programmes offrent généralement des formations au rabais ou banalisée par les bénéficiaires.
La formalisation d'espaces d'échanges et le développement des Renforcements des Capacités sur plusieurs thématiques ont engendré le développement d'expertises plurielles au sein des ONG et du CeCPA.	Les écarts entre les théories enseignées au cours des séances de Renforcement de Capacités et les pratiques des porteurs de projet eux-mêmes (conduite par exemple par la SNV du processus de passation des marchés publics dans le cadre de l'approche conseil).
L'horizontalité de la communication développée avec les acteurs communaux, étatiques et intermédiaires, notamment compte tenu des partenariats publics privés et/ou de leur casquette de Maître d'Ouvrage.	La socialisation de la hiérarchie et de l'asymétrie dans la plupart des projets du fait de la disproportion et du caractère critique des ressources détenues par certains acteurs.
L'inscription au PDC de la filière riz comme une des principales filières porteuses.	L'échec du glissement, par la SNV, de la veille citoyenne aux comités sous préfectoraux qu'elle a installés, notamment au CMOS.
La création et l'investissement massif sur les CMOS et leurs démembrements pour faire la veille citoyenne à l'avènement de la décentralisation en matière de conduite des processus de planification locale et de Maîtrise d'ouvrage	L'échec du glissement par la SNV des mécanismes d'appropriation et de pérennisation à l'ONG APDD.

Source : Auteur à partir des données de terrain

**Tableau : Les catégories de facteurs ayant favorisé ou limité l'appropriation du modèle organisationnel introduit.**

Leviers	Limites
La création et l'organisation des OPs sur la base d'intérêts fédérateurs constamment contextualisés.	La création circonstancielle des Organisations Paysannes à l'avènement des projets, sans socle, sans ambition commune partagée, dans le seul but d'atteindre les objectifs du projet ou de capter la rente, cale la durée de vie de l'organisation paysanne à celle du projet (l'élément fédérateur: le projet, étant «sauté»).
La définition partagée des règles, des objectifs, des résultats et des gains du	Le non décryptage et la non maîtrise (par des diagnostics profonds) des cultures locales, des histoires de peuplement, des histoires

Leviers	Limites
co-engagement, la flexibilité dans la mise en œuvre, l'écoute du terrain, la culture de la communication horizontale, l'évaluation de la gestion et de la performance (reddition de compte) et la déclinaison à temps des mécanismes d'appropriation et de pérennisation prévus aux DTFs.	relationnelles, des expériences antérieures de gouvernance des OPs, des conflits ouverts ou latents, du sociogramme etc.
	La fermeture précipitée, non pensée, non organisée, non structurée, non progressive et non négociée des projets, reste un facteur qui éveille les jeux de pouvoir et accélère les appropriations sélectives, privatives individuelles des ressources, brise les facultés cohésives du groupe et engendre <i>in fine</i> l'éclatement des OPs.
	Le caractère stratégique de la gouvernance organisationnelle au cœur des projets et la gestion hasardeuse des incertitudes qui touchent aux OPs.
	La forte priorisation des activités soft (études préliminaires) au détriment des activités soft et hard centrées sur les OPs en dépit des dénonciations de certains acteurs.
	L'absence de marché structuré d'écoulement des produits agricoles, donc une mauvaise gestion d'une incertitude.
La dotation des Organisations Paysannes et des faïtières des textes fondamentaux spécifiques à leurs domaines et contextes d'intervention, à leurs histoires et à leurs objectifs et l'enclenchement de la procédure de leur légitimation /reconnaissance par les structures agréées.	Le caractère diffus des mécanismes d'appropriation éventuellement inscrits dans les DTFs et leur opérationnalisation tardive.
La création des faïtières des Organisations Paysannes (UOPGF, Association des Femmes de Cobly, CECA) et d'un réseau de structures partenaires et/ou d'appuis autour d'eux, voire aussi des OPs (Homologue d'ailleurs, structures étatiques, PTF, ONG, experts individuels, CLCAM, LISA, Services de l'Etat, la Mairie, etc.).	Les nivellements des contenus des textes d'une OP à une autre détruisent les spécificités et les références identitaires.
	La dépendance des OPs vis-à-vis des appuis extérieurs limite leur investissement dans leur propre autonomisation et donc l'étendue et la profondeur de l'appropriation des techniques de gestion introduites.
	Les dysfonctionnements internes aux Organisations Paysannes, les prévarications des ressources injectées par les projets et les rôles controversés joués par les acteurs intermédiaires et étatiques n'ont pas facilité la cohésion interne et l'enracinement économique des OPs.
La tentative de cession par la SNV des mécanismes et du rôle catalyseur en matière d'appropriation à une ONG suscitée.	L'échec du glissement par la SNV des mécanismes d'appropriation et de pérennisation à l'ONG APDD et le départ de tous les anciens agents de la SNV de Cobly à l'avènement de l'approche conseil ont occasionné une disparition complète des références.
	L'organisation des messes d'au revoir en fin de projet participe à l'accroissement de la redistribution dans les cas où il n'y a pas de ferments véritables entre les membres de l'OP.
La centralisation des appuis financiers, matériels et techniques sur les OPs avant la décentralisation (2003) facilite et accélère l'appropriation.	L'avènement de la décentralisation a occasionné un abandon de la subsidiarité véritable des interventions au profit de la communalisation des appuis et des interventions (formation des faïtières et concentration des appuis à leur niveau au détriment des Organisations Paysannes de base, etc.) et a créé une césure qui a participé aussi à l'effritement des quelques notions gardées, effritement qui justifie entre autres les absences de contrôle et donc les constats tardifs des détournements et de leurs corollaires.
L'enchevêtrement des projets à un niveau meso et micro (commune, faïtières et OP) comme gage d'appropriation et de pérennisation (poursuite et amélioration autonomes	L'enchevêtrement de projets (changement régulier d'intervenants et donc de méthodes de travail) mal négociés et conduits induit le nihilisme des méthodes utilisées par les prédécesseurs, occasionne un manque de références réelles au niveau des OPs et de leurs membres et/ou engendre une confusion et une anomie en cas de léthargie.

Leviers	Limites
des activités).	Les intervenants qui ont suivi les premiers partenaires de la Mairie de Cobly n'ont pas toujours investi dans ce qui a été fait en matière organisationnelle.

Source : Auteur à partir des données de terrain

### Annexe 34: Références des matériels mis à disposition de l'UCCPR Cobly par les projets

N° d'ordre	Matériels mis à disposition	Quantité	Immatriculation pour la comptabilité matière	Situation de la gestion
<b>PROJET PRDN</b>				
1)	Motoculteur	04	FAD/PROJET NERICA/UCPR COBLY/420/MOTOCUL/190/12	Abandonné
2)	Mini Moissonneuse	01	FAD/PROJET NERICA/UCPR COBLY/420/MINI MOISSONNEUSE/187/12	Abandonné
3)	Magasin de stockage	01	PDRN/ PRÊT FAD N° 2100150007159 BENEFICIAIRE	Abandonné
4)	Éventaire de vente	01		Abandonné
5)	Magasin de semence	01		Abandonné
6)	Mini rizerie	01		
7)	Groupe électrogène	01	FAD/PROJET NERICA/UCPR COBLY/480/GROUPE ELECT/486/12	En début de bail
8)	Aires de séchage	02	Non immatriculées	Abandonné
9)	Fonds de roulement	4000 000 F CFA	Don du PDRN Reste actuellement plus ou moins 2000 000 F CFA	Co géré avec le SCDA ancien CeCPA
<b>SOUS PROJET SOUMIS A FINANCEMENT</b>				
10)	Décortiqueuse Riz & Maïs	01	Mini projet ONG Glénýon financé par la CTB	Utilisé
<b>PROJET FAFA ATACORA DONGA</b>				
11)	Epierreuse	02	Don de FAFA Atacora Donga	Abandonné
12)	Batteuse vanneuse	01	Don de FAFA Atacora Donga	EN DEBUT D'UTILISATION
13)	Tricycle	01	Don de FAFA Atacora Donga	UTILISE
14)	Fonds de roulement	7000 000 F CFA	Don de FAFA Atacora Donga a généré actuellement 10 000 000 F CFA	Roulé de façon autonome
<b>PROJET PEDAC</b>				
15)	PEDAC-SONAPRA	01	Magasin de stockage d'une capacité de 100 Tonnes	Non mis en usage

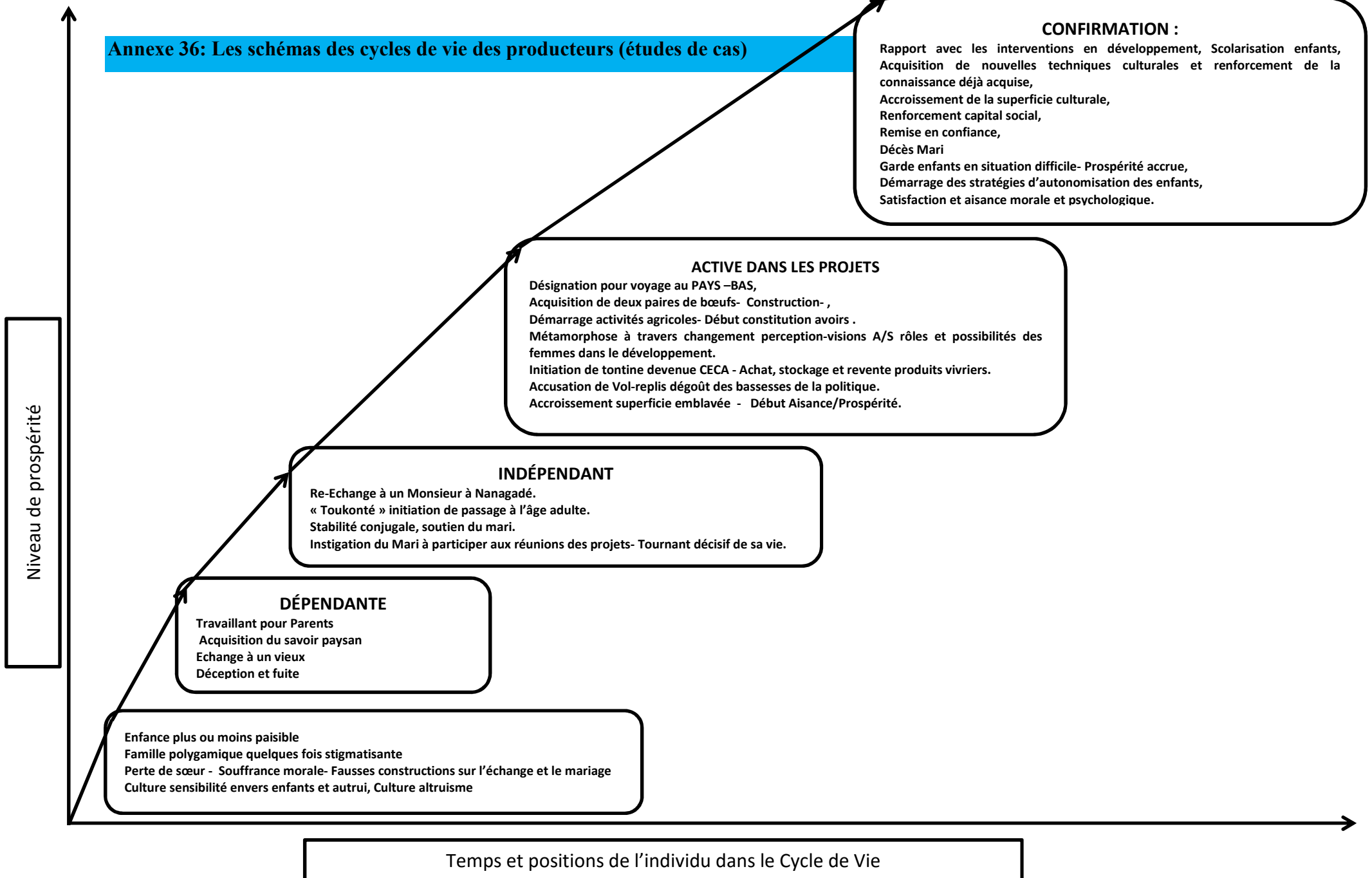
Source: Auteur à partir des données de terrain

## Annexe 35 : Grenier réalisé au profit des vulnérables par LISA 1 assorti des étapes de réalisation

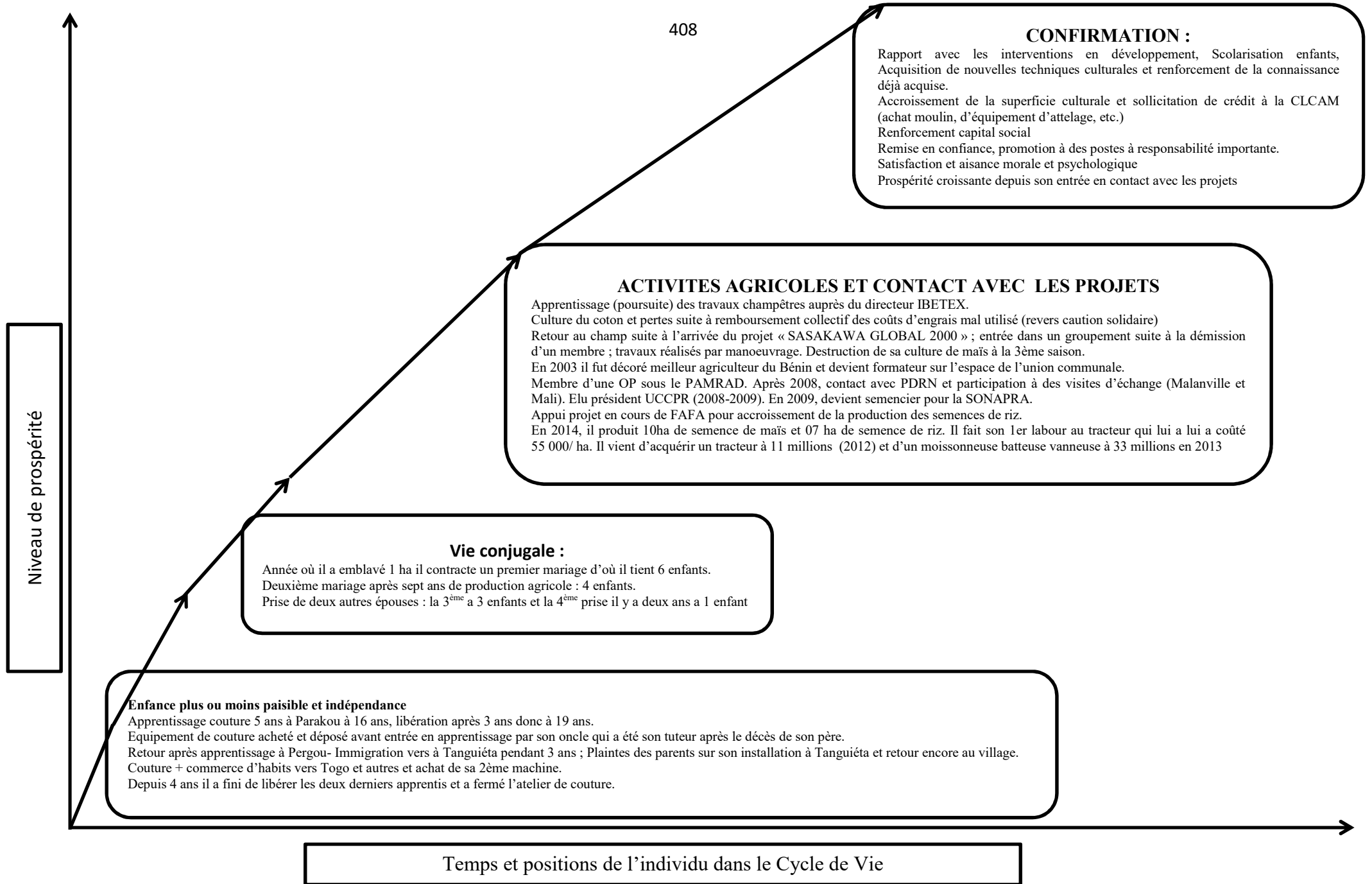


Source: Photo de terrain thèse, Gbéhahou, 2012

## Annexe 36: Les schémas des cycles de vie des producteurs (études de cas)



Graphique : Itinéraires de Vie de RPK, Adapté de Floquet et al, 2004b, cité par Floquet (2007)



Graphique: Itinéraires de Vie de RINS, Adapté de Floquet et al, 2004b, cité par Floquet (2007)

